



UNIVERSITE MOULoud MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES,
COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT FINANCE ET COMPTABILITE

MEMOIRE DE MASTER

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences financières et comptabilités

Option : *Finance et banque*

THEME

LE FINANCEMENT BANCAIRES ET LE
DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE EN
ALGÉRIE CAS DE LA BADR AGENCE 580 DE TIZI-
OUZOU

Présenté par:

M^{lle}: NAIT CHABANE Nadjat

M^{lle}: MOUICI Amel

Sous la direction de:

SI MANSOUR Farida

Devant le jury composé de :

- **President:** Mr. WALIKAN maître de conference a UMMTO
- **Examineur:** Mr. ABIDI maitre de conférences a UMMTO
- **Rapporteur:** Mme. SIMANSOUR maître assistant a UMMTO

Promotion : 2017- 2018

Remerciement

Nous remercions avant tout dieu le tout puissant de nous avoir donné la force et la patience de pouvoir mener ce modeste travail.

Au terme de la réalisation de ce mémoire, nous tenons particulièrement à présenter nus remerciement les plus sincères à notre promotrice Mme SIMANSOUR Farida pour avoir dirigé ce travail, pour ses précieux conseils, son orientation, son encouragement, sa disponibilité, son aide et surtout sa patience avec nous.

Nous remercions également tous les enseignants qui ont contribués, à notre formation Durant notre cursus universitaire.

Nos remerciements s'adressent aussi aux membres de jury qui ont accepté de juger et d'évaluer ce Modeste travail.

A tout le personnel de l'agence BADR TIZI-OUZOU « 580» qui nous a Encadré et soutenu durant notre stage pratique.

Nous remercions également tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail avant tout :

A mon exemple éternel, mon soutien moral et source de joie et de bonheur, celui qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir, à toi mon père.

A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon cœur, ma vie et mon bonheur ; maman que j'adore.

A mon frère Makhlouf, qui m'a accompagné durant mon chemin d'études supérieures et qui est toujours présent à mes côtés, un grand merci pour son encouragement et son aide.

A Mes adorables sœurs Lydia, Kahina Sonia et Naima je leurs souhaitent que du bonheur et de la réussite dans leurs vie

A mon adorable nièce Louisa, je te souhaite une longue vie pleine de réussite.

A ma binôme Amel et sa famille et à ma meilleurs amie Sabrina.

Enfin, à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que ce projet soit possible, je vous dis merci.

Nadjet

Dédicace

Je dédie ce modeste travail avant tout :

A mon exemple éternel, mon soutien moral et source de joie et de bonheur, celui qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir, à toi mon père.

A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon cœur, ma vie et mon bonheur ; maman que j'adore.

A mes frères et sœurs Bachir, Fouad, Céline et Lydia je leurs souhaitent que du bonheur et de la réussite dans leurs vie

A ma meilleurs amie Warda

Enfin, à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que ce projet soit possible, je vous dis merci.

Amel

Liste des abréviations

IAA : Industries Agroalimentaires

SAA : Système Agroalimentaire

SPL : Système Productif Localisé

SYAL : Système Agroalimentaire Localisé

PME : Petites et Moyenne Entreprises

TPE : Très Petite Entreprise

PMC : Performances Management Consulting

PIB : Produit Intérieur Brut.

S.A.U : Superficie Agricole Utile

MD: Milliard de dollars

USD: United States Dollars (Dollars American)

CNIS : Centre National D'information Statistique.

EHH : Exportations Hors Hydrocarbure.

ONS : Office National Statistique

CAA : Complexe Agroalimentaire

CA : Chiffre D'affaire

ANSEJ : L'Agence Nationale de Soutien de l'Emploi des jeunes.

BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural.

BNA : Banque National D'Algie.

CNAC : La Caisse Nationale d'Assurance Chômage.

CRMA : Caisse Régional de Mutualité Agricole

CMT : Crédit moyen terme.

CLT : Crédit longue terme.

CNMA : Caisse national de la Mutualité agricole.

ENGEM : Agence National de Gestion du Micro crédit

BEA : Banque Extérieur d'Algérie

BNA : Banque National d'Algérie

CPA : Crédit Populaire d'Algérie

BDL : Banque de Développement Local

CNEP : Caisse National d'Epargne et de prévoyance

BAD : Banque Algérienne de Développement

BADR : Banque Algérienne de Développement Rural

SGA : Société Générale Algérie

Sommaire

Introduction générale	11
Chapitre I : Généralité sur la banque et le crédit bancaire	
Section 01 : Notions générales sur la banque	17
Section 02 : Le crédit bancaire.....	23
Section 03: Les risques de crédit bancaire et les moyens de prévention.....	35
Conclusion	42
CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie	
Introduction	44
Section 01 : Définitions et quelques concepts de base relatifs à l'industrie agroalimentaire.....	44
Section 02 : le secteur agroalimentaire en Algérie	64
Section 03 : Les financements bancaires d'agriculture en Algérie.....	75
Conclusion	84
CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole	
Introduction	86
Section 01 : Aspects organisationnels et fonctionnels de la BADR	86
Section 02 : Montage et étude d'un dossier de crédit	95
Section 03 : Cas pratique	97
Conclusion.....	115
Conclusion générale	117

Introduction générale

Introduction générale

L'industrie agroalimentaire est l'un des secteurs qui évolue de jour en jour, c'est un utilisateur important des produits agricoles. Son principal défi aujourd'hui est de faire face à l'accroissement de la population mondiale tout en garantissant un développement durable et en offrant des produits sains. Elle constitue un secteur intéressant, à la fois par son poids d'une part et par ses effets d'entraînement d'autre part. Tous les pays déploient des efforts considérables afin de développer ce secteur et faire de lui une base d'exportation et créateur d'emplois.

Dans les pays développés, les industries agroalimentaires représentent un monde qui semble familier. Chacun est confronté à la nécessité de se nourrir, c'est un fait majeur qu'aujourd'hui, dans tous les pays industrialisés, les consommateurs recourent principalement aux produits transformés, fabriqués par les industries agroalimentaires, pour assurer leur alimentation, à l'exemple de la France qui constitue le premier secteur industriel agroalimentaire en termes du chiffre d'affaires.

La force du secteur agricole est liée à la diversité de ses productions (céréales, lait, viande, produits laitiers, légumes...), d'où découle une diversité d'acteurs et de filières. En effet, l'agriculture et l'agroalimentaire sont deux secteurs complémentaires où chacun tire l'autre, le développement de l'un est fortement lié à la situation de l'autre.

L'accroissement démographique et l'amélioration du niveau de vie des populations sont à l'origine de l'accroissement de la demande en produits alimentaires et pour faire face à cette situation l'Etat a, depuis l'indépendance, accordé une importance particulière au secteur agricole et ceci se voit à travers les différentes politiques agricoles mises en œuvre dans l'objectif d'atteindre la sécurité alimentaire qui reste la préoccupation majeure de notre pays à ce jour.

En Algérie, le secteur de l'industrie agroalimentaire constitue un maillon important du tissu industriel national du fait du rôle important qu'il joue dans l'économie du pays. Les IAA se sont développées à travers un processus dynamique de division et de recombinaison du travail entre l'agriculture et l'industrie. Dans un premier temps, ces industries étaient naturellement très dépendantes de l'agriculture et se contentaient de stabiliser les produits

Introduction générale

agricoles par un simple conditionnement et une activité de stockage. Cette première transformation des produits agricoles est longtemps restée dominante.

Mais, au fur et à mesure qu'elles perfectionnent leurs procédés de fabrication et qu'elles incorporent des services de plus en plus nombreux dans leur production, les industries agroalimentaires s'éloignent de l'agriculture. Ainsi apparaissent des industries de deuxième ou troisième transformation. D'ici, l'Algérie commence à vivre pleinement cette mutation des industries agroalimentaires qui sont appelées désormais à moderniser leur appareil de production et à augmenter la productivité du travail et du capital.

Les IAA représentent au moins 17 000 entreprises et génèrent plus de 140 000 emplois mais le secteur exporte très peu, malgré le potentiel pour certains produits. Pour y arriver, l'industrie doit continuer à se développer, à se moderniser et à améliorer ses standards. Les entreprises exportatrices représentent une solution au décollage de l'industrie du pays et donc à une croissance plus rapide car l'exportation est l'un des moteurs de croissance économique.

Le thème du financement bancaire des activités agricoles en Algérie est encore très embryonnaire et il existe peu d'analyses fines des changements importants opérés aux cours de ces vingt dernières années.

L'agriculture algérienne a connu au cours de son histoire des déstructurations et des restructurations continues, de celle-ci ont découlé des modes d'organisation nouveaux, des processus de production et des niveaux de rendements variables, quand on parle des modes d'organisation on s'intéresse au redémarrage des activités de recherche dans le domaine de l'économie rurale.

Jusqu'aux années 90, le financement de l'agriculture était assuré par la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural. Les réformes foncières, la privatisation progressive des exploitations collectives et la reprise par les anciens propriétaires des terres nationalisées ont fait émerger un secteur d'exploitation agricole privé très divers

Le manque d'infrastructures et les sécheresses régulières rendent actuellement l'économie algérienne très dépendante des importations pour répondre à ses besoins. De ce fait, l'agriculture constitue une des priorités des autorités algériennes afin de réduire sa dépendance alimentaire, et diversifier son économie de « rente pétrolière », sachant que les hydrocarbures représentent 97% des exportations et de 70 % des recettes

Introduction générale

fiscales ,Aujourd'hui, l'agriculture représente près de 10% dans le produit intérieur brut alors qu'elle représentait plus de 20% après l'indépendance.

En Algérie, le développement du secteur agricole peut constituer un levier pour stimuler le développement des autres secteurs, comme en témoigne le développement du secteur agroalimentaire privé.

En effet, l'agriculture est un secteur d'intégration d'une économie donnée et les interactions que l'amont et l'aval entretiennent avec les différentes filières surtout agroalimentaire qui constituent le segment stratégique de la chaîne alimentaire.

Selon Mellor, rares sont les pays où la croissance de l'activité économique n'a pas été précédée ou accompagnée par une croissance de l'économie agricole et rural [Mellor, 2000].

La littérature économique s'est récemment enrichie de contributions importantes en matière d'analyse des processus de croissance et de l'agriculture. Plusieurs auteurs ont traité la problématique de la contribution de l'agriculture dans la croissance économique en prenant des cas d'un nombre de pays. Nous pouvons citer MELLOR.J.W (1966), LAWRENCE.W(1965) KUZNETS.S (1964), KRUEGER.A.O, SCHIFF.M, VALDES A. (1998), MUNDLAK.Y, CAVALLO.D, DOMENECH.R(1989) avec le cas de l'argentine, S.T. KATIRCIOGLU pour la chine...ces auteurs ont montré l'existence d'un lien de causalité très significatif entre l'agriculture et la croissance économique et que dans un premier stade de développement économique, qui doit passer par une croissance économique, le recours à l'agriculture est impératif.

Ainsi, l'objectif de notre travail consiste à l'analyse des différentes politiques de financement des activités agroalimentaires mises par l'Etat algérien et en particulier les stratégies adoptées par l'Algérie dans le financement des activités agricole à travers les différents instruments et dispositifs de financement. A cet effet, un certain nombre de questions méritent réflexion à savoir :

1. Quelles sont les reformes et les stratégies mise en œuvre par l'Etat algérien pour développer le secteur de l'agriculture en général et l'agroalimentaire en particulier et l'impact de cette dernière dans l'économie du pays ?
2. Quels sont les dispositifs et les instruments mis en place par l'Algérie pour financer le secteur agroalimentaire ?

Introduction générale

3. Quel est le rôle de la BADR banque dans le financement des activités agricole dans la willaya de TIZI-OUZOU ?

4. Quelles sont les contraintes qui entravent les agriculteurs (le secteur agroalimentaire) dans leur activité ?

De ce fait, on se doit de répondre aux questions posées précédemment. Pour cela, nous allons entamer une investigation basée sur une recherche bibliographique et documentaire fondée sur les ouvrages, de revues, d'articles, des sites web, collecte des données auprès des organismes chargés, entre autre, d'élaboration des séries statistiques (ONS, Banque Mondiale) et d'interprétation des résultats de l'enquête effectué sur le terrain .Nous comptons ensuite élaborer un modèle économétrique dont l'objectif est de vérifier notre hypothèses.

Afin d'apporter des réponses à nos interrogations, nous avons scindé notre travail en trois chapitres.

Le premier chapitre sera consacré à la présentation de la banque et du crédit et la relation banque –client et la place de cette dernière dans l'économie du pays.

Le second chapitre portera quant à lui sur l'aspect théorique des industries agroalimentaires et les modes de financement de ces derniers dans le cadre des dispositifs publics en Algérie.

Dans le troisième chapitre nous allons présenter d'une façon générale la banque BADR puis son agence de TIZI-OUZOU, enfin l'étude d'un cas pratique de financement bancaire d'un projet de lancement d'une activité d'abattage de poulet.

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

Introduction

La contribution du système bancaire au processus de financement de l'économie est l'une des conditions majeures d'un développement harmonieux d'une économie. Pour concrétiser ce développement, la banque a diversifié ses ressources en intégrant de nouvelles formes de crédit comme le crédit au particulier..

Le crédit joue un rôle important dans le développement de l'activité économique, dans la mesure où il permet d'orienter les excédents des agents à capacité de financement vers ceux en besoin de financement.

Dans le cadre de ce chapitre, nous allons tenter d'exposer quelques notions sur la banque et le crédit. L'objectif, dans la première section, est de définir la banque, son rôle et ses fonctions ainsi que les différents types de banques. Dans la deuxième section, il sera objet de présenter le crédit bancaire, ses caractéristiques, son rôle et les différents types de crédit bancaire. En dernier lieu, nous nous intéressons aux différents types de garanties liées aux crédits et aux différents moyens de prévention contre les risques.

Section 01 : Notions générales sur la banque

La banque est un établissement de crédits ayant pour but principal de procurer des services financiers à ses clients. Cette section consiste à définir la banque, son rôle et ses fonctions, ainsi que ses types.

1. Définition de la banque

Il existe plusieurs définitions de la banque, parmi les principales définitions nous citons :

1.1. Définition juridique

« Les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de progression habituelle et principalement des opérations de banque tel que définie par la loi et qui sont soumises aux dispositions législatives et réglementaires correspondants. »¹

1.2. Définition économique

« La banque est une entreprise qui reçoit les fonds du public, sous forme de dépôt ou d'épargne, elle réemploie l'argent des déposants en distribuant des crédits et en effectuant diverses opérations financières. Elle gère et met à la disposition de ses clients des moyens de paiement (chèque, carte bancaire, virement...).»

« Elle joue le rôle d'intermédiaire sur les marchés financiers, entre les émetteurs d'actions et d'obligations (entreprise, Etat et collectivité locales) et les investisseurs (épargnants, fonds commun de placement, caisse de retraite, compagnie d'assurance), elle crée de la monnaie par les crédits qu'elle octroie, et en achetant ceux que s'accordent entre eux les agents non financiers (traites, effet de commerce...). »²

L'activité des banques consiste donc dans la collecte et la gestion des ressources (dépôts...), l'octroi de crédits et la création de monnaie scripturale.

¹ Article 110 à 113 de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

² Pierre Bezbakh et Sophie Gherardi, « Dictionnaire de l'économie », Edition Larousse 2011, PP117-118.

2. Le rôle de la banque

Nous distinguons plusieurs, nous citons quelques rôles qui sont très importants :

2.1. La collecte des ressources

La collecte des ressources est indispensable pour le fonctionnement d'une banque, elle se fait grâce aux :

- dépôts des détenteurs de capitaux (Prêteur ultime) utilisent pour son propre compte en opérations de prêts aux emprunteurs ultimes ;
- dépôt dans les comptes d'épargne avec rémunération ;
- souscription de bon de caisse avec rémunération.

2.2. Distribution du crédit

La loi 86/12 du 19 août 1986 10 définit le crédit comme étant tout acte par lequel un établissement habilité à cet effet met ou promet de mettre temporairement et à titre onéreux des fonds à la disposition d'une personne morale ou physique pour le compte de celle-ci un engagement par signature.

Les banques apportent aux agents économiques les crédits nécessaires à leurs activités de consommation ou de production et on peut les classer comme suite :

- Les crédits aux entreprises :
 - Crédits de fonctionnement.
 - Crédits d'investissement
- Les crédits aux particuliers :
 - Crédits de trésorerie.
 - Crédits de l'habitat ou crédits immobiliers.

2.3. L'intermédiation bancaire

En collectant des dépôts à plus ou moins long terme et en utilisant ces dépôts pour consentir des crédits à plus ou moins long terme, les banques permettent la rencontre entre une offre (dépôts) et une demande (crédits). C'est la fonction classique de l'intermédiation bancaire.

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

La rémunération de l'intermédiation bancaire est égale à la différence entre la rémunération des dépôts (sous forme d'intérêts débiteurs).

2.4. Les opérations financières

La banque intervient souvent pour conclure des opérations soit pour le compte de ses clients, soit pour son propre compte :

- L'émission d'obligation et leurs négociations ;
- L'émission d'action et leur négociation ;
- La gestion et le suivi d'un portefeuille de valeur pour le compte de sa clientèle.

3. Les différents types des banques

Avant d'aborder les différents types de banque, il faut définir d'abord la banque centrale appelée aussi la banque d'Algérie :

La Banque Centrale (Institut d'Emission ou Banque d'Algérie) est une institution qui gère la monnaie d'un pays. Elle met les billets de banque (D'où leur nom d'institution d'émission) met en œuvre la politique monétaire, conserve les réserves de change d'un pays, et souvent surveille le système financier. Elle classe les banques selon plusieurs types :

3.1 Selon les apporteurs de capitaux

Ceci peut être défini comme la part de financement des actionnaires.

3.1.1 Les banques publiques : Dans ces banques l'Etat est propriétaire de la totalité des actions, il prend part à toutes les décisions. Elles exécutent les ordres de l'Etat, nous citons dans le tableau suivant ces banques et établissements :

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

Tableau n°01 : Les banques publiques

La banque	Date de création
Banque Extérieur d'Algérie (BEA)	Le 01 octobre 1967
Banque Nationale d'Algérie (BNA)	Le 13 juin 1966
Crédit Populaire d'Algérie (CPA)	Le 11 mai 1967
Banque de Développement Local (BDL)	Le 30 avril 1985
Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance (CNEP)	Le 10 juillet 1964
Banque Algérienne de Développement (BAD)	Le 02 mai 1972
Banque Algérienne de Développement Rural (BADR)	Le 13 mars 1982
Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA)	Le 06 avril 1997

Source : interne de la BADR

3.1.2 Les banques privées : Une personne ou un groupe de personne est propriétaire des actions. Elles peuvent avoir la forme d'une société anonyme. Les décisions sont prises par les actionnaires qui ont un titre de propriété sur la banque. Parmi ces établissements, nous citons :

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

Tableau n°02 : Les banques privées

La banque	Particularité
Cité Bank na corporation Algérie	Succursale de cité Bank New York.
Arabe Bank Algérie Plc	Succursale de l'Arabe Bank d'Amman (Jordanie).
Cetelem	Etablissement financier, filiale du groupe BNP Paribas.
Société Générale Algérie (SGA)	Une filiale contrôlée à 100% par la société générale française.
Natexis Al Amena	Une filiale du groupe Natexis France.
Trust Bank Algérie	Mixage de capitaux privés internationaux et nationaux.
Arabe Leasing Algérie	Etablissement spécialisé dans le leasing.
Al Salam Bank Algérie	Banque à capitaux émiratis, Charia Complaint.
Caylon Algérie	Filiale du groupe français « Crédit Agricole ».
Maghreb Leasing	Etablissement financier à capitaux Tunisiens et investissement souverains.

Source : interne de la BADR

3.1.3 Les banques mixtes : Une participation publique et privée combinée. L'Etat comme les particuliers qui sont actionnaires ont le même droit de décision dans cette banque, nous citons :

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

Tableau n°03 : Les banques mixtes

Banque	Particularité
Bank Al Baraka d'Algérie	Propriété pour 50% du groupe Saoudien (Dellah al Baraka) et pour 50% de la banque publique (BADR).
Arabe Banking corporation Algérie	Une filiale contrôlée à 70% par le groupe ABC de Bahrein, 10% par la SFI (BIRD), 10% par la société arabe d'investissement (Djeddah), et 10% par des investisseurs nationaux.

Source : interne de la BADR

3.2. Selon l'extension du réseau

- **Banque à réseaux** : Ce sont des banques qui ont plusieurs agences sur le territoire (exemple : BEA) ;
- **Banque sans réseaux** : Ce sont des banques uniques qui n'ont pas des agences (exemple : CPA, AGB) ;
- **Banque à distance** : Ce sont des banques à accès sur internet (exemple : BNP Paribas).

3.3. Selon la nature d'activité

Elle peut être définie comme la spécialisation des banques :

- **Banque d'Epargne (Banques de l'immobilier)** : La fonction principale est la collecte des ressources en plus du financement de l'immobilier, elle transforme cette épargne en crédit qu'elle accorde aux agents qui ont besoin de financement.
- **Banque de Dépôt** : Les banques de dépôt sont définies comme étant des banques dont l'activité principale consiste à octroyer des crédits et recevoir des dépôts de fonds à vue ou à terme. Elles sont spécialisées dans le financement opérations à court terme et à moyen terme. Elles travaillent essentiellement avec leurs clients, particuliers, professionnels et entreprises, elle, reçoivent des dépôts et accordent des prêts.
- **Banque d'Investissement (d'affaires)** : Ce sont des banques qui sont spécialisées principalement dans le financement des opérations à long terme. Elles travaillent

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

essentiellement sur les marchés, elles s'occupent aussi d'assurance et d'autres activités financières comme l'achat et la vente des titres. Elles octroient des crédits dont la durée est égale à deux ans, elles doivent affecter des ressources stables ; fonds propres ou produit d',mission obligatoire à l'exclusion des dépôts. Elles n'ont d'ailleurs le droit de recevoir des dépôts que d'une clientèle industrielle ou commerciale, et ne peuvent pas consentir des crédits qu'aux entreprises dans les quelle elles ont une participation.

➤ **Banque Universelles (Banques généralistes)** : Ce sont des banques qui exercent toutes les activités, c'est-à-dire qui n'ont pas de spécialité. Elles sont appelées aussi des banques généralistes. Ce sont de grands conglomerats financiers regroupant les différents types des banques, les banques de détail, des banques de financement et d'investissement et banques de gestion d'actifs.

Section 02 : Le crédit bancaire

Le crédit constitue pour le banquier, l'essence même de son métier. C'est pour cela que toute agence bancaire doit être dotée d'un service crédit.

Cependant, l'existence de ce service, elle seule, ne saurait donner à la notion du crédit sa véritable dimension en l'absence d'une organisation permettant d'accomplir les tâches lui incombant en minimum de temps et avec le minimum d'effort.

Dans cette section nous allons définir le crédit bancaire, puis nous allons présenter le rôle ainsi que les types de ce dernier.

1. Définition du crédit

Le mot crédit vient du mot latin « cèdre » qui signifie faire confiance et croire à la parole donnée par l'emprunteur qu'il restituera après un certain délai la chose empruntée.

Le crédit englobe les diverses activités de prêt d'argent que se soit sous la forme de contrat de prêt bancaires ou de délai de paiement d'un fournisseur à un client pour satisfaire les demandes de crédit, une institution bancaire ou financières peut utiliser soit une épargne préalable dont elle dispose ou l'emprunté à son tour sur le marché monétaire, soit créer le montant emprunté par le mécanisme de création monétaire. Le crédit et généralement porteur d'un intérêt que doit payer le débiteur au créancier³.

³ Farouk BOUYACOUB, « l'entreprise et le financement bancaire », Casbah Edition, Alger, 2000, P170.

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

Sur l'aspect économique, le crédit est défini par l'article 68 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit comme étant « ... tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou permet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie.

Sont assimilés à des opérations de crédits les opérations de location assorties d'options d'achat notamment le crédit-bail »⁴.

2. Les caractéristiques du crédit

Le crédit est une expression de « CONFIANCE », d'origine Grecque, le mot crédit découle du mot grec « CREDERE » c'est-à-dire « Croire », autrement dit « faire confiance ». C'est une « CONFIANCE » qui s'acquière par une « PROMESSE »⁵. Ainsi nous pouvons affirmer et mettre en équation la combinaison des trois facteurs:

Confiance + Temps + Promesse = Crédit.

En effet, cette équation permet de mettre en évidence les trois supports du crédit : la confiance, le temps, et la promesse, car il ne peut pas y avoir de crédit en l'absence de ces trois facteurs.

➤ **La confiance** : comme nous avons dit le mot crédit vient du mot grec « CREDERE » qui signifie « faire confiance », c'est la base de toute décision de crédit qui existe entre le prêteur et l'emprunteur.

➤ **Le temps** : le crédit est consenti pour un certain temps, une certaine durée. L'acte de crédit se traduit par un décalage dans le temps de deux prestations, celle de prêteur et de l'emprunteur. Cette durée est d'ailleurs un des critères de classification des opérations de crédit ; ainsi nous distinguons :

- Le crédit à court terme : lorsque la durée ne dépasse pas 2 ans.
- Le crédit à moyen terme : la durée est comprise entre 2 ans et 7 ans.
- Le crédit à long terme : la durée est supérieure à 7 ans.

➤ **La promesse de remboursement** : qui est la contrepartie de la confiance que le banquier fait à l'emprunteur. Cette promesse signifie que ce dernier s'engage à rembourser le capital emprunté majoré d'intérêts.

⁴ DECLOS D. « Analyse des crédits des entreprises », édition : Economica, 1999, P128.

⁵ Tahar Hadj SADOK, « Les risques de l'entreprise et de la banque », édition DAHLAB, M'silla, 2007, P11.

3. Le rôle du crédit bancaire

Le crédit s'étale dans le temps et dans l'espace. Il touche des domaines très diversifiés, des branches d'activité de plus en plus nombreuses et répond ainsi à des besoins économiques multiple et variés.

Il joue un rôle considérable dans l'économie :

- Il permet d'accroître la qualité et la quantité de production.
- Il permet une anticipation de recette et met à la disposition des ménages un pouvoir d'achat immédiat ce qui facilite les échanges entre les entreprises et les particuliers. Par conséquent, il stimule la consommation des ménages, il contribue à la croissance économique, et à la baisse du chômage.
- Le crédit est un moyen de création monétaire. En effet, les banques utilisent des ressources collectées pour consentir des crédits à leurs clients sans que pour autant cela prive les déposants des possibilités d'utiliser leurs dépôts⁶.

4. Les types de crédit bancaire

Les types de crédit sont très nombreux, toute fois le crédit connaît deux grandes affectations :

- Les crédits aux entreprises.
- Les crédits aux particuliers.

4.1. Les crédits aux entreprises

4.1.1. Le crédit d'exploitation

Le caractère cyclique de l'activité de l'entreprise, entraîne parfois des déséquilibres de fonctionnement faisant naître des besoins de trésorerie plus au moins importants. Momentanés ou permanents, ces besoins ne peuvent être résolus que par une maîtrise rationnelle des besoins réels de l'entreprise qui dépendent soit :

- De la nature de l'activité exercée par l'entreprise ;
- De la longueur de son cycle d'exploitation ;

⁶ DECLOS D, op cité, p. 128.

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

➤ Des conditions de commercialisation établies avec les partenaires à savoir la clientèle et les fournisseurs.

Et pour répondre aux besoins qu'éprouve l'entreprise, la banque, en matière d'exploitation, met à leurs dispositions différentes formes de crédit à court terme et qui sont adéquats à chaque besoin exprimé en vue de remédier à leurs difficultés⁷.

4.1.2. Les crédits de trésorerie

Il existe plusieurs formes de crédit, à savoir :

4.1.2.1. La facilité de caisse

Ce crédit assure l'élasticité nécessaire au bon fonctionnement de la trésorerie courante et permet de faire face aux décalages de très courte durée. S'agissant d'une souplesse de trésorerie, son utilisation doit être limitée et doit s'accompagner en contrepartie d'un mouvement significatif, source de commissions pour la banque. Techniquement, le client a l'autorisation de faire fonctionner son compte courant en lignes débitrices. Si ce crédit simple et souple à la faveur des preneurs, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un crédit risqué pour la banque et par conséquent d'un coût plus élevé pour le client. En effet, en l'absence de contrôle formel, ce crédit peut facilement être détourné de son objet initial.

Dans la pratique, il est limité de 15 à 30 jours de chiffre d'affaire confié et il est souvent demandé la caution solidaire du dirigeant. Au cas où la banque souhaiterait le remboursement de ce crédit, elle devra utiliser la procédure de rupture des concours à durée indéterminée⁸.

4.1.2.2. Le découvert

C'est un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie né d'une insuffisance. Il est de plus longue durée que la facilité de caisse. Il permet aux entreprises de faire fonctionner son compte sur une position débitrice et donc de faire face à des besoins exceptionnels, à la limite, imprévus. Le découvert est accordé dans l'attente d'une rentrée de fonds précise et la durée est en générale limitée à un an mais elle peut aller jusqu'à dix-huit mois.

⁷ Guy CAUDAMINE, Jean MONTIER « banque et marchés financiers », Edition Economica, Paris 1998, p 205.

⁸ Jean-Marc Béguin, Arnaud Bernard « L'essentiel des technique bancaires », Edition d'organisation, groupe eyrollers, Paris 2008, p 255.

4.1.2.3. Le crédit relais

« C'est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis »⁹.

4.1.2.4. Le crédit de compagne

Ce crédit est destiné aux clients ayant une activité saisonnière. Une entreprise peut fabriquer toute l'année et vendre sur une période très courte ou bien elle ne peut pas acheter de matières premières que sur une période pour vendre sur toute l'année.

4.1.3. Les crédits de financement des créances professionnelles

Le plus grand problème des entreprises est le décalage fréquent entre les ventes et les règlements de ces ventes.

L'entreprise peut utiliser l'escompte ou faire recours à l'affacturage pour en procurer des fonds.

4.1.3.1. L'escompte

L'escompte peut être défini comme une opération de crédit par laquelle le banquier met à la disposition d'un client sans attendre leur échéance ; le montant d'une remise d'effet a diminué des agios.

4.1.3.2. L'affacturage

La technique de l'affacturage ou de factoring consiste en un transfert de créances commerciales de leur titulaire à une société d'affacturage (le factor) qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin, même en cas de défaillance du débiteur. Le factor peut régler par anticipation tout ou une partie du montant des créances transférées. Sont particulièrement intéressés par l'affacturage ¹⁰:

➤ Les entreprises à forte croissance pour lesquelles le factor prend en charge la gestion du poste client ;

⁹FAROUK BOUYAKOUB, op cité, p 250.

¹⁰ Jean-Marc Béguin, Arnaud Bernard « L'essentiel des techniques bancaires », Edition d'organisation groupe Eyrolles, Paris 2008, p 260.

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

- Les affaires encore jeunes dont le développement de l'activité est aléatoire ou cyclique, pour lesquelles le factor pallie l'embauche d'un comptable ;
- Les sous-traitants dont la clientèle se réduit à quelques noms (ex : sociétés d'intérim, de nettoyage, de service informatique) ;
- Les entreprises dont le poste client est très divisé et fastidieux à gérer.

4.1.4. Le financement des stocks

Ce type de financement est spécifique à certaines activités, minerais, énergie, agroalimentaire, négoce international, pour n'en citer que quelques-unes. Les avances réalisées sous forme d'escompte de billet à ordre s'accompagnent d'un nantissement du stock de marchandises avec ou sans dépossession. La meilleure des garanties est la dépossession. Il convient que les marchandises soient entreposées chez un tiers garant qui ne s'en dessaisira que sur instruction du banquier. Il s'agit d'un crédit à risque élevé, bien qu'il comporte une garantie réelle. La difficulté pour le banquier tient dans le fait d'estimer la qualité du stock, sa valeur et sa liquidité. Au besoin, le recours à un expert s'avérera nécessaire¹¹.

4.1.4.1. L'avance sur marchandise

L'avance sur marchandise consiste à financer un stock et appréhendée la contrepartie de ce financement, des marchandises qui sont remises engage au créancier¹².

L'entreprise qui détient des marchandises en stocks, peut demander à son banquier une avance sur ces derniers qui sera garantie par l'affectation de ces marchandises en gage.

4.1.4.2. L'escompte de warrant

Lorsque la banque accorde une avance sur marchandise, elle préfère souvent la solution qui consiste à confier les marchandises qui seront le plus souvent déposées dans un magasin général.

4.1.4.3. L'engagement par signature

Par sa seule signature, la banque garantit l'engagement de son client vis-à-vis d'un tiers sans verser de fonds. L'avantage en trésorerie pour l'entreprise est obtenu soit par :

- Un délai de paiement ;
- Une dispense de versement ;

¹¹Jean-Marc Béguin, Arnaud Bernard, op cité, pp 255-256.

¹²LUC BERNET ROLLAND, « principe de technique bancaire », Edition dunod, paris 2001, p 277.

- Un règlement immédiat.

Le cautionnement peut prendre plusieurs formes : un cautionnement classique solidaire ou non rédigé selon un modèle imposé, un aval sur effet de commerce ou un engagement à première demande. Le fait que ce crédit ne fasse pas l'objet d'un décaissement ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'un crédit risqué et qu'il est possible d'obtenir une contre garantie personnelle ou réelle.

L'engagement de caution cesse quand l'original de la caution est récupéré ou quand le bénéficiaire de la caution donne main levée sous forme écrite¹³.

4.1.5. Le financement du commerce extérieur

Les opérations effectuées avec l'étranger sont rendues très complexes, ce qui nécessite l'intervention des banques pour faciliter les transactions du commerce extérieur.

4.1.5.1. Financement des importations

Du fait de l'éloignement géographique, de la méconnaissance, des différences linguistiques et réglementaires, les contractants ont du mal à se faire confiance. Le vendeur veut être payé avant d'expédier la marchandise, l'acheteur, de son côté, veut s'assurer de la conformité de l'expédition avant de régler la facture.

La technique de paiement la plus élaborée et la plus adéquate dans ce cas est « le crédit documentaire ».

4.1.5.1.1. Crédit documentaire

Il a pour vocation à répondre à deux contraintes essentielles du commerce international.

L'exportateur veut bien vendre ses marchandises mais il a peur de ne pas être payé, et l'importateur veut bien payer mais il a peur de ne pas être livré. Les banquiers respectifs de l'importateur et de l'exportateur vont assurer la bonne fin de l'opération de la manière suivante ¹⁴:

¹³Jean-Marc Béguin, Arnaud Bernard, op, cité, p256

¹⁴Jean-Marc Béguin, Arnaud Bernard, op, cité, p256.

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

➤ Le banquier de l'importateur s'engage à payer l'exportateur contre la remise d'un certain nombre de documents prouvant que la marchandise est conforme et a bien été expédiée. Ce banquier prend un risque classique de crédit de trésorerie et doit analyser la situation financière de son client ;

➤ Le banquier de l'exportateur peut confirmer l'opération, s'engageant à payer l'exportateur en cas de défaillance de la banque de l'importateur, assumant seule le risque politique. L'ensemble de l'opération repose sur la production, la transmission et la vérification des documents. Les litiges proviennent du fait que les documents ne sont pas toujours en conformité avec les instructions de l'importateur, ou que les instructions données à la banque ne sont pas toujours suffisamment précises.

4.1.5.2. Le financement des exportations

Dans ce contexte, les banques sont appelées à jouer leur rôle dans la relance économique et l'ouverture du marché sur l'extérieur, en offrant aux exportateurs des possibilités de financement.

4.1.5.2.1. Le crédit fournisseur

Pour cibler une large clientèle étrangère, l'entreprise exportatrice lui accorde des délais de paiement, ce qui pèse lourdement sur sa trésorerie.

Pour éviter de pareille situation, l'entreprise peut faire appel à sa banque pour mobiliser ces avances nées à court ou moyen terme sur l'étranger ; cette technique est appelée crédit fournisseur.

Le soutien de la banque consiste à prendre à l'escompte des billets souscrits par le client étranger à l'ordre de l'exportateur.

Cette opération constitue des risques non négligeables pour la banque, en conséquence, elle doit chercher l'assurance-crédit, donnée par la CAGEX¹⁵.

4.1.5.2.2. Le crédit acheteur

Il s'agit d'un crédit à moyen terme ou long terme octroyé directement par une banque ou un groupe de banques à un acheteur étranger avec souvent une contre garantie de la banque de ce dernier. Une opération comme celle-ci comporte deux contrats :

¹⁵Compagnie Algérienne de Garantie des Exportations.

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

- Un contrat commercial conclu entre l'acheteur étranger et l'exportateur ;
- Un contrat financier (convention de crédit) signé entre l'emprunteur et la banque prêteuse.

L'emprunteur est souvent une banque qui contracte le crédit pour le compte de l'acheteur.

L'exportateur est réglé au comptant au fur à mesure de l'avancement du contrat commercial sur présentation des documents.

4.1.6. Financement de l'investissement

Que ce soit à leur création ou durant leur cycle d'exploitation, les entreprises ont généralement exprimé des besoins de financement induits par la nécessité de procéder à des investissements.

En effet, pour produire, les entreprises n'ont pas besoin que de matières ou de mains d'œuvre mais également d'outils de production, de terrains, de constructions, de matériel de transport ...etc.

Le financement de ces investissements nécessite la mise en place de capitaux généralement très importants et qui ne peuvent, le plus souvent, être couverts qu'en partie par les ressources propres de l'entreprise. Le recours à un financement externe est donc généralement inévitable.

Devant la difficulté d'accès au marché financier, qui est peu développé dans notre pays par rapport aux différents intervenants (intermédiaires, offreurs et demandeurs des capitaux), le prêt bancaire est alors la solution la plus abordable pour compléter l'autofinancement de l'entreprise et lui permettre ainsi d'acquérir les investissements souhaités.

L'attitude du bailleur de fonds face à ce genre de crédits diffère de celle adoptée face aux crédits d'exploitation. En effet, le banquier qui accepte un crédit d'investissement s'implique dans une relation durable avec son client.

La durée étant très souvent synonyme de risque, il devra mieux cerner les besoins de son client afin de lui proposer le mode de financement dont les modalités conviendront au mieux, aux deux parties.

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

Parmi les différentes techniques de financement des investissements, nous aborderons respectivement¹⁶ :

- Les crédits à moyen terme ;
- Les crédits à long terme ;
- Le crédit-bail ou leasing ;
- Les crédits spéciaux.

4.1.6.1. Les crédits classiques (directs) : Ce sont des concours directs utilisables par le débit d'un compte, leur durée de remboursement est au minimum de deux (02) ans. Ils englobent les crédits à moyen terme et les crédits à long terme.

➤ **Les crédits à moyen terme (CMT)**

Des crédits octroyés sur une durée allant de deux (02) à sept (07) ans dont une période de différé de deux (02) ans au maximum.

Ces concours sont destinés à financer les investissements légers tels que les véhicules et les machines, et d'une façon plus générale, la plupart des biens d'équipement et moyens de production de l'entreprise amortissables sur une durée de 05 à 10 ans.

La durée du financement ne doit en aucune manière être plus longue que celle d'amortissement du bien financé. Un financement par crédit à moyen terme ne doit pas couvrir la totalité de l'investissement.

Une entreprise qui désire s'équiper doit faire un effort d'autofinancement. Le banquier finance au maximum 70 % du montant toutes taxes comprises de l'investissement.

On se basant sur la possibilité de refinancement l'on peut distinguer entre les crédits à moyen terme mobilisables, les crédits à moyen terme non mobilisables et les crédits à moyen terme réescomptables.

➤ **Les crédits à moyen terme mobilisable**

Pour ce type de crédit, le banquier ne va pas réescompter le crédit auprès de la banque d'Algérie, mais de le mobiliser sur le marché financier, cette possibilité n'existe pas encore en Algérie.

¹⁶ Farouk BOUYAKOUB, op cité, p252.

➤ Les crédits à moyen terme non mobilisables

Un CMT non mobilisable est un CMT qui ne remplit pas les conditions d'admission au réescompte de la Banque Centrale et ne bénéficie pas, de ce fait, de refinancement.

Ce crédit est fourni par la trésorerie propre de la banque. Il en résulte que le taux d'intérêt débiteur appliqué à ce type de crédit est plus élevé à celui appliqué dans les crédits à moyen terme mobilisables.

➤ Les crédits à moyen terme réescomptable

Selon l'article 71 de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit, la banque peut recourir au réescompte auprès de la banque d'Algérie ; et ce afin de reconstituer les fonds débloqués lors de l'octroi d'un crédit.

« La Banque Centrale peut réescompter aux banques et établissements financiers pour des périodes de six (06) mois au maximum ou prendre en pension les effets créés en représentation de crédits à moyen terme ».

« Ces réescomptes sont renouvelables, mais pour une période ne pouvant excéder trois (03) années. Les effets doivent comporter, en dehors de la signature du cédant, deux signatures de personnes physiques ou morales notoirement solvables, dont l'une peut être remplacée par la garantie de l'Etat »¹⁷.

➤ Les crédits à long terme (CLT)

Ce sont des crédits dont la durée est de sept (07) ans et plus, généralement elle est comprise entre sept (07) et quinze (15) ans avec un différé d'amortissement de 02 à 04 ans. Donc, il s'agit d'immobilisations lourdes ; notamment des constructions, des logements, des bâtiments, hôtels...etc.

En Algérie, les crédits à long terme sont pratiqués par des institutions financières spécialisées telle que la Banque Algérienne de Développement (BAD) qui dispose de ressources à long terme (Emprunts obligataires). Les banques commerciales, elles pratiquent peu cette forme de crédit du fait que les principales ressources dont elles disposent sont des ressources à court terme.

¹⁷D'après l'article 71 de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit.

➤ Le crédit-bail (leasing)

Le crédit-bail est une technique de financement des investissements professionnels. Le chef d'entreprise choisit un équipement et convient avec le vendeur des conditions de l'achat.

Après examen du dossier, une société de crédit-bail achète le matériel et loue celui-ci à l'utilisateur qui l'exploite librement. En fin de contrat, le chef d'entreprise peut :

- Soit rendre l'équipement ;
- Soit le racheter pour sa valeur résiduelle fixée au départ dans le contrat ;
- Ou continuer à le louer moyennant un loyer très réduit.

Le crédit-bail est juridiquement une location. Il ne finance, en principe, que le matériel standard. La durée des contrats est fonction de la durée d'amortissement fiscale des matériels financés (légèrement plus courte éventuellement). Les contrats sont assortis d'une valeur résiduelle (option d'achat en fin de location) comprise généralement entre 1 % et 6 % du prix d'origine hors taxes des matériels. Les loyers de crédit-bail sont payables « terme à échoir » (en début de période) et peuvent être linéaires ou dégressifs, le plus souvent à échéance trimestrielle¹⁸.

Selon la nature du bien à financer, il existe plusieurs types de leasing :

➤ Le crédit-bail mobilier

« Il consiste en une opération de location d'un bien d'équipement, de matériel d'outillage, acheté en vue de cette location, par la société de crédit-bail sollicitée, celle-ci demeure propriétaire du bien »¹⁹.

➤ Crédit-bail immobilier

« Le crédit-bail immobilier consiste en une opération de location d'un bien immobilier à usage professionnel, acheté ou construit par une société de crédit-bail immobilier, qui en demeure propriétaire »²⁰.

¹⁸ Jean-Marc Béguin, Arnaud Bernard, op cité, pp253-254.

¹⁹ Farouk BOUYAKOUB, op cité, p256.

²⁰ Farouk BOUYAKOUB, op cité, p257.

➤ Le crédit-bail pour fonds de commerce

Il porte sur la location des fonds de commerce. L'établissement bancaire qui finance l'acquisition du droit au bail en demeure le titulaire et lui seul peut le renouveler.

4.2. Les crédits aux particuliers

Il existe deux formes :

2.1.1. Le crédit à la consommation

Les crédits à la consommation se définissent comme l'ensemble des prêts destinés aux particuliers en vue de financer tous leurs besoins en dehors de l'immobilier : automobile, mobilier, électroménager. Ils peuvent aussi permettre de faire face à des besoins de trésorerie, indépendants de l'acquisition d'un bien.

4.1.2. Le crédit immobilier

Le crédit immobilier est destiné à financer l'acquisition d'un logement, d'un terrain ou des travaux de rénovation ou d'aménagement.

Ce prêt peut être réalisé pour le financement de toutes les dépenses liées à l'immobilier, et plus particulièrement celle liées à l'habitation principale et à la résidence secondaire, résidence de l'emprunteur ou investisseur immobilier locatif.

Section3: Les risques de crédit bancaire et les moyens de prévention

Le risque du crédit consiste dans la défaillance possible de l'emprunteur dans le remboursement de crédit, il est présent au cours de toutes les étapes de la relation d'un établissement de crédit avec ces clients, lors de la sélection²¹.

1. Les différents risques bancaires

Le travail de banque consiste à cerner et à limiter au maximum ces risques. On distingue :

- Le risque de non-remboursement ;
- Le risque de liquidité ;
- Le risque de taux d'intérêt ;

²¹ JAQUE Splinder, « contrôle des activités bancaires », Edition Economica, France, p 250.

- Le risque de change.

1.1. Le risque de non-remboursement

Le risque de non-remboursement est le principal risque du banquier. Il est lié à la défaillance de l'entreprise à l'échéance en raison d'une dégradation de la situation financière de l'entreprise (liquidité et solvabilité) ou bien par une mauvaise gestion du client.

Il apparaît que se risque lie au risque de l'entreprise elle-même :

- Les risques liés au marché : car nous sommes dans une économie de marché ouverte surtout aux produits étrangers ce qui peut influencer sur les ventes de l'entreprise nationale.
- Les risques qui sont liées aux conjonctures économiques et financières du pays et aux événements imprévisibles tels que les guerres civiles, les catastrophes naturelles... etc.
- Les risques dirigeants : le mauvais choix des dirigeants peut coûter cher à l'entreprise car donner de crédit est basé par un préalable c'est la confiance.

1.2. Le risque de liquidité

Il s'agit du risque le plus important pour un établissement bancaire qui se matérialise en général par une course au guichet des épargnants pour retirer leur épargne suite à une rumeur de non solvabilité par exemple²².

1.3. Le risque de taux d'intérêt

La hausse de la volatilité des taux d'intérêts survenue à partir des années 70 a permis l'essor de la gestion actif-passif. Les dépôts collectés (qui sont des engagements à courts terme de la banque vis-à-vis des déposants) sont placés à moyen et long terme, faisant courir à la banque un risque de taux d'intérêt important compte tenu des sommes mises en jeu.

Ce risque se répercute sur la situation de la banque par deux voies :

- La première est la liaison inverse taux d'intérêt-valeur d'un actif financier.
- Le second est le désajustement durable du rendement des emplois et des coûts des ressources suite aux variations défavorables des taux d'intérêts²³.

²²Vivien BRUNEL « Gestion des risques et risque de crédit », This version : January 28, 2008, P 4.

²³Vivien BRUNEL, op, cité, pp 4-5.

1.4. Le risque de change

Un établissement international a des activités dans différents pays et publie un bilan dans une seule devise. Son résultat est donc sujet aux fluctuations des taux de change de la monnaie nationale par rapport aux monnaies étrangères dans lequel les prêts sont libellés. En conséquence, une hausse du cours se traduit par un gain de change, et une baisse du cours se traduit par une perte de change²⁴.

2. Moyens de prévention du risque crédit

« ... l'alpiniste qui gravait un sommet sait qu'il prend des risques, mais précisément s'entoure, dans la réalisation de son ascension, de toutes les précautions utiles pour parer à la survenance de ces risques... »²⁵.

Afin de prévenir contre ces risques ou au moins les minimiser et de pouvoir les gérer s'ils surgissent, le banquier s'entoure d'un ensemble de techniques et de mécanismes de prévention.

2.1. Application et respect des règles prudentielles

Les règles prudentielles sont des normes de gestion imposées par la banque d'Algérie aux banques et aux établissements financiers. L'instauration de ces règles vient dans le but de renforcer la structure financière des établissements de crédit, de surveiller l'évolution des risques des banques et de protéger les déposants.

Il faut signaler que ces normes s'inspirent de normes universelles, à l'origine établies par les institutions financières internationales.

Il s'agit de ratio de couverture de risque « ratio de Cook », et le ratio de division des risques.

2.1.1. Ratio de Cook²⁶

$$\text{Ratio de Cook} = \frac{\text{Montant des fonds propres nets}}{\text{Montant des risques encourus pondérés}} > 8\%$$

²⁴ Idem, p5.

²⁵ Michel Mathieu, « l'exploitation bancaire et le risque crédit », édition revue banque, 1995.

²⁶ Ratio élaboré en 1988 et porte le nom du sous-gouverneur de la banque d'Angleterre (Cook).

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

Le ratio Cook mesure le degré de « prise en charge » des risques encourus par les fonds propres de la banque. Il ne doit en aucun cas dépasser 8%.

Le non-respect de ce ratio entraîne les banques et les établissements financiers à constituer des réserves obligatoires dans le compte bloqué au niveau de la banque d'Algérie.

2.1.2. Ratio de division des risques

Afin d'éviter une concentration des risques sur un même client ou un groupe de clients, la réglementation prudentielle en vigueur a limité l'intervention des banques et établissements financiers en mettant à leurs charges les obligations suivantes :

- Les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent excéder 25% des fonds propres de la banque.
- Le montant total des risques encourus des bénéficiaires ayant dépassé 15% des fonds propres de la banque ne doit en aucun cas excéder dix fois le montant desdits fonds propres.

2.2. La mise en place des procédures internes

Des procédures internes peuvent être mises en application par chaque banque afin de pouvoir se prémunir contre les risques de crédit. Parmi ces procédures, nous citons :

- La diversification des mesures selon les entreprises ou le secteur
- La mise en place d'un système propre de contrôle et de suivi des utilisations de crédits
- La création d'un comité de crédit au niveau de chaque structure de la banque, et l'attribution d'une délégation de crédit.

2.3. Le recueil des garanties

Lorsqu'une banque veut diminuer les risques de crédit, elle exige des garanties qui peuvent être : soit personnelles (cautionnement ou aval), ou bien réelles (nantissement ou hypothèque...etc.).

2.3.1. Les garanties réelles

Une garantie réelle est un élément d'actif, peut être mobilier. Ces garanties donnent donc au créancier un droit réel sur le bien, elles revêtent généralement deux formes selon la nature du bien donné en garantie à savoir :

➤ L'hypothèque

Le contrat d'hypothèque est défini par l'article 882 du Code Civil comme étant : «...le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser, par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe ... »²⁷.

L'hypothèque peut être constituée en vertu d'un acte authentique (hypothèque conventionnelle), d'un jugement (hypothèque judiciaire) ou de la loi (hypothèque légale).

Selon le mode de constitution, il existe trois (03) sortes d'hypothèques :

- **L'hypothèque conventionnelle**

L'hypothèque est dite conventionnelle lorsqu'elle résulte d'une convention (contrat) établie en la forme authentique entre la banque et le débiteur pour garantir le paiement de la créance.

Le contrat doit être inscrit à la conservation des hypothèques afin de renseigner les tiers du privilège de la banque et de donner rang à celui-ci.

- **L'hypothèque légale**

L'article 179 de la loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit, stipule : « il est institué une hypothèque légale sur les biens immobiliers du débiteur au profit des banques et établissements financiers en garantie de recouvrement de leurs créances et des engagements consentis envers eux »²⁸.

- **L'hypothèque judiciaire**

Elle découle d'une décision obtenue par la banque ayant entrepris des poursuites contre le débiteur, afin de pouvoir prendre une inscription d'hypothèque sur l'immeuble.

➤ Le nantissement

Selon l'article 948 du Code Civil : « le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier ou

²⁷L'article 882 du Code Civil Algérien

²⁸L'article 179 de la loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit.

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

à une autre personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il passe par préférence aux créanciers chirographiques et aux créanciers inférieurs en rang »²⁹.

Le nantissement peut être constitué pour garantir une créance conditionnelle, future, éventuelle, un crédit ouvert ou l'ouverture d'un compte courant, à condition que le montant de la créance garantie ou le maximum qu'elle pourrait atteindre soit déterminé par l'acte constitutif.

Le nantissement est, sauf disposition légale contraire, inséparable de la créance qu'il garantit.

Il en dépend quant à sa validité et à son extinction.

➤ Les garanties personnelles

Une garantie personnelle est un engagement pris par une personne physique ou morale, sans référence à un bien précis, de satisfaire aux obligations du débiteur si celui-ci n'y satisfait pas à échéance.

Les garanties personnelles se réalisent sous la forme juridique du cautionnement et de l'aval, ce dernier n'étant qu'une forme particulière du cautionnement instituée par la législation des effets de commerce.

➤ Le cautionnement

L'article 644 du Code Civil algérien stipule : « Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même »³⁰.

Selon l'article 645 du Code Civil, le cautionnement est un acte consensuel, c'est-à-dire qu'il ne peut être constaté et prouvé que par écrit.

On peut distinguer entre deux formes de cautionnement :

²⁹L'article 948 du code civil Algérien.

³⁰L'article 644 du Code Civil Algérien.

- **Le cautionnement simple**

Dans ce cas, la caution peut requérir le bénéfice de discussion. Le créancier ne peut exécuter sur les biens de la caution qu'après avoir discuté le débiteur dans ses biens.

- **Le cautionnement solidaire**

Dans ce cas, la caution ne peut pas opposer au créancier le bénéfice de discussion. Le créancier peut poursuivre indifféremment le débiteur principal ou la caution.

- **L'aval**

Conformément à l'article 409 du Code de Commerce : « l'aval est l'engagement d'une personne à payer tout ou partie d'une créance, généralement un effet de commerce »³¹.

Il est exprimé par la mention « bon pour aval » ou toute autre mention équivalente sur le recto de l'effet suivie de la signature de l'avaliseur (avaliseur ou encore donneur d'aval). Il peut être donné par un acte séparé. L'aval est un cautionnement solidaire, le donneur d'aval ne peut invoquer ni le bénéfice de discussion ni le bénéfice de division.

³¹L'article 409 du code de commerce Algérien.

Conclusion

A l'issue de ce chapitre, nous constatons que la banque joue un rôle prépondérant dans l'économie d'un pays, c'est une entreprise qui fait le commerce d'argent, d'une part elle reçoit de fonds du public des agents disposants d'un excédent de liquidité qui constitue sa matière première pour son fonctionnement, et d'autre part, elle assure le financement de besoins des agents ayant un manque de financement.

Ainsi, la banque est un interlocuteur de choix pour les entreprises et les particuliers qui constituent une demande sur plusieurs types de services bancaire, tel que le crédit sous ses différentes formes, qui est l'activité de base de chaque banque.

Après avoir présenté la banque et le crédit bancaire, nous allons nous intéresser à un certain type de crédit aux particuliers qui est le crédit agricole et son impact sur le développement de secteur agroalimentaire et qui sera l'objet du deuxième chapitre.

Chapitre II : Généralités

sur les industries

agroalimentaires

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

Introduction

Actuellement, les cent premières entreprises du monde de l'industrie agroalimentaire représentent le quart du total estimé de la production de cette activité. Quarante environ sont européennes la majorité des grandes firmes agroalimentaires de l'Union Européenne sont françaises et britanniques, on compte presque autant aux États-Unis et une douzaine au Japon. Il s'agit donc d'un secteur concernant majoritairement les pays industrialisés et riches¹.

Ce chapitre est consacré à la présentation et explication de certains aspects relatifs aux IAA. Il est reparté en trois sections. La première section se focalise sur la présentation des différentes définitions et quelques notions de base sur le secteur. La deuxième section est un aperçu sur les IAA (naissance, fonction, filières.....) et l'agriculture (formes, types.....). Enfin, la troisième section traite les différents circuits et canaux de distribution des IAA.

Section I : Définitions et quelques concepts de base relatifs à l'industrie agroalimentaire

Nous allons présenter dans ce qui suit quelque définition et concepts de base, pour mieux comprendre et clarifier la notion des « IAA ».

1) Des concepts de base relatifs à l'industrie agroalimentaire :

1.1) Agriculture

L'agriculture constitue l'amont des IAA, c'est son pilier, sans une agriculture dynamique et productive les IAA ne peuvent pas se développer. Elle s'occupe de la production de produits d'origine végétale et animale destinés, soit à la consommation directe soit à entrer dans des processus industriels.

L'agriculture fait référence à la production de nourriture, elle englobe à la fois l'élevage du bétail (plusieurs animaux pour leurs viande, leurs lait , leurs peau...) et la culture d'une grande variété de végétaux (céréales ,arboriculture, graines...) ainsi, la culture industrielle (thé, café, cacao, horticulture....) Cette activité intègre également les services

¹ Mémoire online MUKAMBA K MARDOUCHE WAWA« la production et la consommation locale des produits agroalimentaires face à la mondialisation », 2007.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

horticoles tels que la moisson, le cisaillement animal, le contrôle des parasites, la cueillette et l'emballage des fruits et légumes, et l'opération des systèmes d'irrigation, mais elle exclut la chasse, la sylviculture et la pêche².

1.2) Economie agroalimentaire

L'économie agroalimentaire procède à partir de l'analyse des sous-secteurs fonctionnels situés en amont (agriculture, IAA, distribution, restauration), qui participent à l'activité agro-alimentaire et qui pourraient constituer un compte «satellite» de la comptabilité nationale (comme l'éducation, la santé, etc.) et des sous-secteurs socio-économiques (artisanal, capitaliste, coopératif, public). L'économie agroalimentaire au sein de l'économie occidentale, se rapportent aux principales formes d'organisation de l'activité économique. Sous-secteurs fonctionnels et socio-économiques constituent une grille d'analyse de l'économie agro-alimentaire.

1.3) L'agro-industrie

L'agro-industrie représente l'ensemble d'industries ayant un lien direct avec l'agriculture. Cela comprend donc l'ensemble des systèmes de productions agricoles et s'étend à toutes les entreprises qui fournissent des biens à l'agriculture (engrais, pesticides, machines) ainsi qu'à celles qui transforment les produits agricoles et les conditionnent en produits commercialisables. En ce sens, le secteur agro-industriel ne se limite pas aux seuls produits alimentaires, qui est le domaine exclusif du secteur agroalimentaire, mais englobe aussi tous les secteurs parallèles de valorisation des agro ressources : papiers, bioénergies, biomatériaux, cuirs, textiles, huiles essentielles, cosmétiques, tabac, etc.

On peut classer les agro-industries en deux catégories³ :

1.3.1) Les industries d'amont : qui procèdent à la première transformation des produits agricoles. Ce sont par exemple les rizeries et les minoteries, les tanneries, les usines d'égrenage du coton, les huileries, les scieries et les conserveries de poisson.

² CNUCED, 2009, p .96

³ Les industries agroalimentaires et développements économiques, site ; <http://www.fao.org/documents/fr/detail/22157/>

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

1.3.2) Les industries d'aval : qui transforment les produits intermédiaires ainsi pour obtenir un produit fini: pain, biscuits et pâtes alimentaires, fil et tissus, vêtements et chaussures papier et articles en caoutchouc⁴.

1.4) Les industries agroalimentaires

Les industries agroalimentaires sont définis comme « l'ensemble des activités industrielles qui transforment des productions et matières premières issues de l'agriculture, l'élevage ou de la pêche en produits alimentaires destinés essentiellement à la consommation humaine⁵.

De façon générale, les industries agroalimentaire réalisent essentiellement une activité de transformation de produits de l'agriculture et de la pêche en aliments et boissons pour l'homme ou l'animal. Elles sont donc situées, dans la chaîne de valeur, entre des producteurs ou des importateurs de matières premières agricoles et des réseaux de distribution qui alimentent le marché de consommation finale. Traditionnellement, elles se concentrent sur les intrants agricoles (c'est-à-dire les fournitures comme la machinerie agricole, les aliments, du baril, les pesticides) et autres services⁶. Ces intrants agricoles peuvent subir jusqu'à trois transformations pour donner à chaque transformation un produit agroalimentaire.

1.4.1) Les IAA de première transformation

Ce sont les industries alimentaires qui dépendent entièrement de produits agricoles. Leurs implantations physiques se situent fréquemment près des grandes exploitations agricoles et à l'extérieur des centres urbains. Les produits alimentaires obtenus dans ces, sont soit destinés à la consommation finale, soit réutilisés dans d'autres industries alimentaires en tant que consommation intermédiaire (exemple minoteries, meuneries, sucreries, laiteries.....)

⁴ Développement du sous- secteur des agro-industries <http://www.fao.org/docrep/w5800f/w5800f12.htm>.

⁵ COMBRIS.P, NEFUSSI.M, le concept d'agroalimentaire : intérêt et limites. In : économie rurale. N°160,1984,p23

⁶ ARUF SALLAH-EDINNE, ZGA KAMEL ; « Industrie agroalimentaire et dépendance envers les approvisionnements extérieurs : le cas de l'Algérie, stratégie et rupture l'industrie oléicole, office de publication universitaires, 1985.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

1.4.2) Les IAA de deuxième et troisième transformations

Elles sont des industries agroalimentaires situées à l'aval des industries agroalimentaire de premières transformations et qui s'occupent d'apporter des modifications sur celles transformés pour apporter une deuxième et/ ou une troisième transformation qui ont pour objectif principale d'offrir une gamme diversifier et variée de produits pour répondre aux multiples besoins des consommateurs.

Les conditions de développement de ses industries sont liées directement à l'amélioration des conditions de vie de la population et à l'accroissement de la demande pour les produits alimentaires plus élaborés qui évolue de plus en plus. Ce type d'industries est aujourd'hui localisé près des centres urbains, dans un but de rapprochement aux consommateurs.

1.5) Système agroalimentaire (SAA)

Le système agroalimentaire peut être défini, d'une part, comme l'ensemble des flux de biens et services concurrents à la satisfaction des biens alimentaires d'un groupe de consommateurs dans un espace géographique donné (régions, Etat, entité supranationale, etc.).

D'autres part comme un réseau interdépendant d'acteurs (entreprises, institutions financières, organisations publiques, consommateurs) pourant les dix flux⁷.

Dans tout système agroalimentaire deux niveau d'analyses s'imposent pour comprendre l'interaction et la complexité du rapport liant les différents acteurs et intervenants tout au long du processus de la chaine alimentaire. Deux types de SAA sont à énumérer :

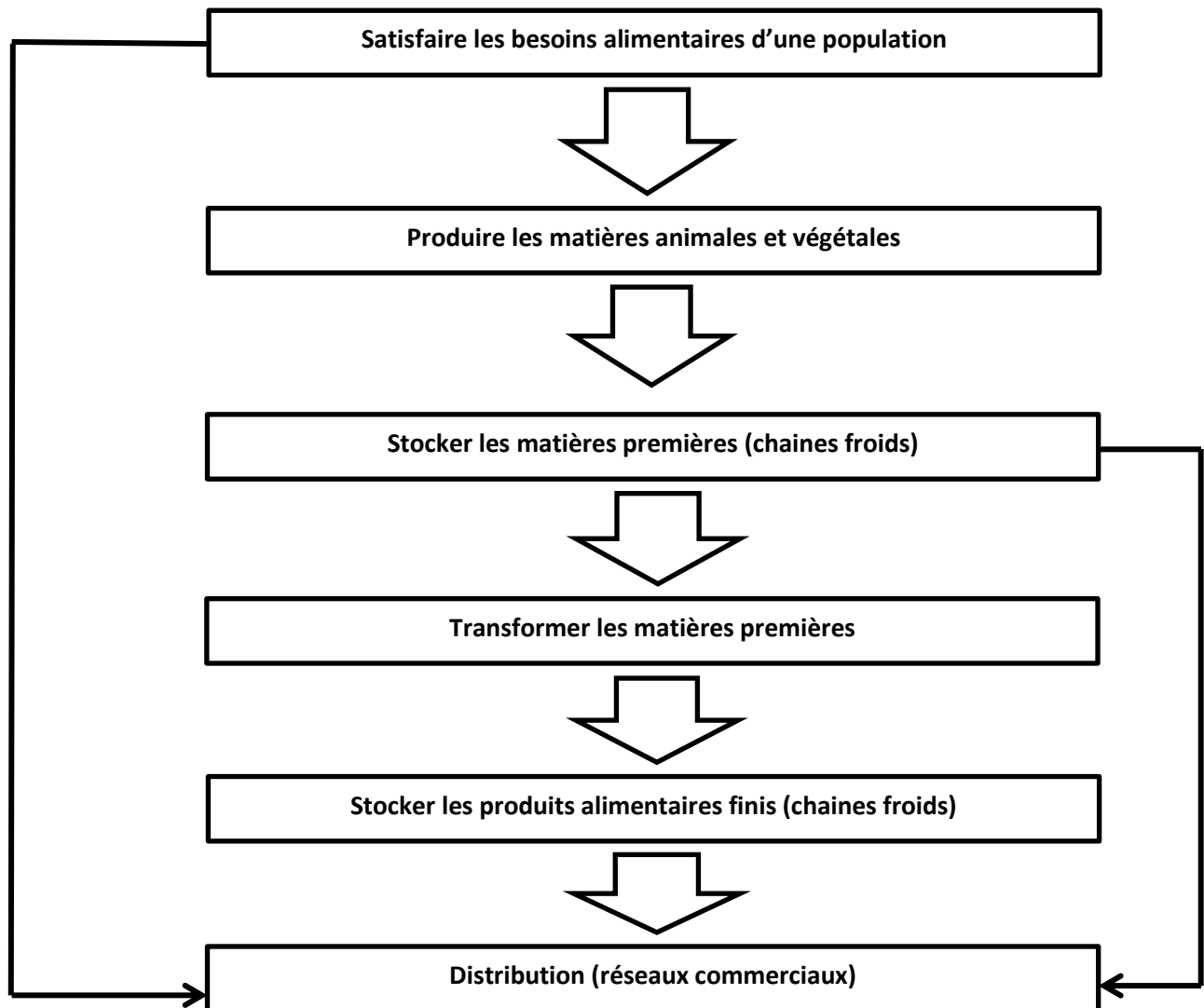
1.5.1) Système agroalimentaire simple (S.A.A.S) : il concerne particulièrement les IAA qui produisent des biens alimentaires peu transformés et qui ont un circuit de commercialisation et de distribution court.

1.5.2) Système agroalimentaire complexe (S.A.A.C) : il concerne toutes les entreprises agroalimentaires qui transforment des produits alimentaires par le biais de techniques industrielles ou sophistiquées.

⁷ MOUSSI. M « Analyse des dynamiques des industries agroalimentaires cas de la wilaya de Bejaia thèse de magistère, université, de Bejaia, 2005, P6

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

Schéma N° 1 : La complexité d'un système agroalimentaire



Source : MOUSSI. M « Analyse des dynamiques des industries agroalimentaires cas de la wilaya de Bejaia thèse de magistère, université, de Bejaia, 2005, P20.

1.6) La filière

En précisant l'approche en terme de filière pour analyser le secteur agroalimentaire MALASSIS avance que « la filière se rapporte aux itinéraires suivis par un produit (ou un groupe de produits) au sein de l'appareil agroalimentaire, elle concerne l'ensemble des agents (entreprises et administrations) et des opérations (de production, de répartition, de financement) qui concourent à la formation et au transfert du produit jusqu'à son stade final

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

Distribution (réseaux commerciaux) d'utilisation, ainsi que les mécanismes d'ajustement des flux des produits et des facteurs de production le long de la filière jusqu'à son stade final »⁸

D'après cette définition, on peut dire que, la filière inclut tous les stades par lesquels passent un produit (son cheminement), toutes formes de transformation et de production, d'échange et de consommation concernant ce produit.

1.7) Le secteur

Un secteur regroupe des entreprises qui exercent la même activité principale, c'est-à-dire l'activité qui procure la plus grande partie de leur chiffre d'affaire. Si on prend l'exemple du secteur alimentaire, il comprend généralement l'ensemble des entreprises dont plus de 50% du chiffre d'affaires provient des produits alimentaires. Ces entreprises peuvent fabriquer d'autres produits non alimentaires.

1.8) La branche

La branche est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production (on parle d'unités de production homogènes). Dans ce cadre, les unités de productions sont classées en fonction du bien ou service qu'elles produisent.

Autrement définie, elle regroupe toutes les activités conduisant à la production d'un même bien ou d'un même service. Elle permet aussi de connaître les qualités de chaque bien produit sans tenir compte des entreprises ou unités qui les fabriquent. En effet, le découpage par branches distingue les différentes activités au sein d'une entreprise diversifiée⁹.

1.9) La sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est un concept qui recouvre quatre dimensions principales¹⁰ :

1.9.1) La disponibilité en quantités suffisantes de nourriture de nature et de qualité appropriée et cela dans toutes les portions du territoire national quelle que soit la provenance de cette nourriture (production locale, importation ou aide alimentaire).

⁸ MALASSIS, GHERSI G, « initiation a l'économie agroalimentaire », Edition HATIER, Paris 1992.

⁹ Institut nationale de la statistique et des études économiques <https://www.insee.fr>

¹⁰ www.lafaimexpliquee.org

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

1.9.2) L'accès de toute personne aux ressources permettant d'acquérir les aliments nécessaires à un régime alimentaire nourrissant. Ces ressources comprennent tant les ressources monétaires que les droits d'accès nécessaires pour produire des aliments.

1.9.3) La stabilité de l'accès à la nourriture, c'est-à-dire que l'accès à la nourriture de la population ne peut pas être mis en cause par un quelconque choc naturel ou économique ;

1.9.4) L'utilisation appropriée de la nourriture (bonne cuisson et préparation d'aliments variés) favorisant un apport adéquat en nutriments et énergie dans un contexte où la consommation de cette nourriture est sans danger pour la santé (hygiène, eau potable, infrastructures sanitaires ou médicales).

1.10) Le système agroalimentaire localisé (SYAL) Les systèmes agroalimentaires localisés ont définis comme « des organisations de production et de services (unité de production agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de service, de restauration...) associées de par leurs caractéristiques et leurs fonctionnement a un territoire spécifique »¹¹

1.11) Système productif local (SPL)

D'après la définition donnée par Bernard Pecqueur, un SPL est une « concentration géographique des entreprises en liaison ou non avec une ou plusieurs grandes entreprises situées dans un même espace de proximité (local ou sous régional) autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels. Il existe un réseau dense d'interdépendances entre les diverses entreprises appartenant au SPL. Il repose sur un système de régulation qui fait appel non seulement aux règles du marché mais aussi à un code social, à des formes sociales: règles, valeurs, etc. »¹².

2. Aperçu sur les IAA et l'agriculture

Cette section donne un aperçu sur les industries agro-alimentaire à savoir leur naissance, leurs fonctions, et les contraintes liées aux activités agroalimentaires. Elle expose

¹¹ BOUCHER.F, CARIMENTRAND.A, DESJARDINS.R-D, Agro-industrie rurale et lutte contre la pauvreté : les systèmes agroalimentaires localisés contribuent-ils au renforcement des « capacités » ?, 3ème colloque sur l'approche des capacités, Université de paris, Septembre 2003, P.5.

¹² Cité par Lévesque, B., Klein, J.L., FONTAN, J.M. Les systèmes industriels localisés: état de la recherche UQÀM – 1998.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

aussi les différentes filières constituant l'agroalimentaire et jet un regard sur l'agriculture dans le monde qui constitue le potentiel de développement des IAA.

2.1 Les industries agroalimentaires

L'apparition des industries agro-alimentaires a des origines lointaines¹³. Ces industries exercent plusieurs fonctions et rencontrent plusieurs contraintes. Leur fonctionnement est organisé sous forme de filières.

2.1.1) Naissance des IAA

L'industrie alimentaire est née en même temps que l'agriculture, il y a environ onze mille ans¹⁴. La fabrication de denrées alimentaires a longtemps été une activité plus ou moins individuelle, visant à assurer les besoins de la famille. Elle était le fait des artisans et des paysans pour le passage du produit brut, par exemple les graines de céréales, à un produit directement consommable ou transformable, comme la farine. Pour l'élaboration de ce dernier produit en denrées consommables, galette, pain, etc., l'activité alimentaire était essentiellement ménagère et féminine.

Peu à peu, les besoins en énergie que réclamait, par exemple, la mouture des grains, ou la coopération nécessaire à la fabrication des gros fromages, entraînèrent les débuts de l'industrie agroalimentaire. On peut associer l'origine de cette industrie, qui prend en charge la succession des transformations allant du produit brut au produit consommé, à la première révolution industrielle.

L'urbanisation, le développement de l'industrie, la diversification des activités humaines ont conduit, simultanément, à un accroissement des revenus disponibles et au double souci de consacrer le minimum d'argent à l'achat des aliments et le minimum de temps à leur préparation. On constate ainsi que les ménages aux revenus plus bas consacrent une part plus importante aux dépenses alimentaires, tandis que les revenus plus élevés s'attachent plus à la qualité et aux critères diététiques¹⁵.

¹³ MARTORY.B J.Y CAPUL. Economie Internationale. ED. DOLLOZ, paris, 2005. P39.

¹⁴ JEAN-LOUIS RASTOIN « économie rurale », 2000, p. 61-71.

¹⁵ <http://faostat.fao.org/faostat/coll>

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

2.1.2) Les fonctions de l'agroalimentaire

L'agroalimentaire est ainsi un secteur qui propose un large éventail de métiers regroupés selon les fonctions qu'ils exercent au sein de l'industrie alimentaire. Il existe sept principales fonctions dans le secteur agroalimentaire :

A) La production : La fonction production regroupe la fabrication et le conditionnement et offre le maximum d'emplois.

B) L'achat/logistique : Cette fonction comprend quatre pôles : les achats, l'approvisionnement, le cheminement des composants liés à la fabrication, les expéditions.

C) La commercialisation / marketing : Les activités de cette fonction concourent toutes aux mêmes objectifs : vendre des produits, fidéliser la clientèle et développer les parts de marché de l'entreprise.

D) L'entretien / maintenance : Cette fonction assure le bon fonctionnement et l'amélioration des installations de production.

E) La qualité : Cette fonction met en œuvre la politique qualité définie par la direction. Elle intègre les contrôles en cours de fabrication, maîtrise la traçabilité et la sécurité sanitaire des aliments et peut aller jusqu'à la certification.

F) La recherche & développement : Cette fonction est axée sur l'innovation. Elle développe de nouvelles applications visant à la création ou à l'amélioration des produits.

G) Autres fonctions : Elles concernent les fonctions de direction, gestion/administration, ressources

2.1.3) Les contraintes des entreprises agroalimentaires

Les contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises agroalimentaires sont variées et parfois propres à chaque filière. On peut cependant les situer à différents niveaux :

A) Contraintes d'approvisionnement

Les industries agroalimentaires souffrent d'un manque de régularité dans l'approvisionnement du marché en matières premières. Par exemple, les tonnages des produits agricoles sont fonction des aléas climatiques, et ces fluctuations ne sont pas compensées par des mécanismes d'ajustement assurant un accès permanent à des sources d'approvisionnement

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

alternatives. Ce manque de culture d'entreprise des acteurs de la filière est parfois à l'origine de relations conflictuelles entre les fournisseurs de matières premières et les transformateurs. L'offre en matières premières peut également être d'une qualité insuffisante.

B) Contraintes politico-économique

L'environnement juridique et réglementaire est soit tatillon à l'excès, soit absent. Dans le premier cas, on observe une réticence des entrepreneurs à entrer dans le secteur formel, dans le second les entreprises sont exposées à la concurrence déloyale des unités ne fournissant pas les efforts nécessaires pour la mise sur le marché de produits salubres et de bonne facture nutritionnelle.

L'environnement bancaire avec des taux d'intérêt prohibitifs est peu favorable à l'émergence des entreprises agroalimentaires. L'accès au crédit à court et moyen termes pour financer les investissements d'extension et de modernisation des unités est difficile, voire impossible pour les unités artisanales. Si on ajoute à l'absence de financement, les coûts énergétiques de production élevés renchérissés par la fiscalité locale, on peut expliquer la réticence des entrepreneurs à entrer dans le secteur formel.

La faiblesse du pouvoir d'achat de la plupart des consommateurs, limite la production d'aliments à forte valeur ajoutée, qui incorporent des services que les ménagères acceptent encore de prendre en charge au niveau ménager. Cela constitue une limite objective à l'expansion des unités productrices d'aliments locaux améliorés.

C) Contraintes technologiques

Le fonctionnement des entreprises rencontre des difficultés souvent liées à l'insuffisance des connaissances technologiques des entrepreneurs, au faible niveau de formation du personnel et à la maintenance inadaptée des équipements. La non-maîtrise des processus

De stockage des matières premières et des produits contribue à l'abaissement de la qualité des productions.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

Ce manque de professionnalisme caractérise surtout les unités artisanales, qui appliquent des procédés empiriques de transformation, ce qui conduit à des produits non homogènes et de qualité hygiénique discutable.

A l'inverse l'apport de technologies modernes inappropriées au dimensionnement encore modeste des marchés pourrait également être une contrainte.

La mise au point d'un conditionnement est un problème crucial pour la plupart des entreprises agroalimentaires de petites tailles qui se tournent vers les sachets en plastiques (polyéthylène). Faute de formation, d'appui et de moyens, les emballages des produits présentent de nombreuses insuffisances parmi lesquels on peut citer :

- Des défauts d'étiquetage (informations insuffisantes ou erronées, peu lisibles),
- Défauts de présentation (découpes ou soudures inesthétiques, aspect peu engageant, poids irréguliers);
- Des problèmes de conservation (conditionnement de produits non stabilisés, mauvaises conditions d'entreposage);
- Une incidence excessive sur le prix de revient du produit.

Ces insuffisances peuvent réduire les chances de succès des produits mal conditionnés. De tels produits sont peu concurrentiels par rapport aux produits importés vendus plus chers mais avec une bonne présentation, et par rapport aux produits locaux vendus moins chers sous leur forme traditionnelle.

D) Contraintes commerciales

La contrainte commerciale majeure des entreprises agroalimentaire est la mévente des produits. Elle peut être liée à l'absence d'une véritable étude des marchés avant la mise en place de l'unité. Les marchés potentiels peuvent alors être surestimés et la commercialisation décevante lorsque la production n'est pas ajustée à la demande effective.

Une sous-estimation des coûts de production et des seuils de rentabilité conduit à l'impossibilité de produire à un coût suffisamment bas pour pénétrer le marché, et faire face à la concurrence des produits analogues, transformés localement ou importés. Une mévente des produits peut également être liée au non satisfaction des attentes des consommateurs.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

La mauvaise gestion des aides financières peut être considérée une contrainte commerciale. Par soucis de résultats, les producteurs bénéficiant de ces appuis pratiquent une concurrence déloyale en vendant leurs produits à des prix non conformes aux charges de production.

2.1.4) Les différentes filières de l'industrie agroalimentaire

Les industries agroalimentaires se présentent, le plus souvent, en huit filières industrielles classées en fonction des matières premières traitées et des procédés de fabrication utilisés. Elles sont :

A) La filière de transformation des produits laitiers : cette filière concentre ses activités de transformation pour la fabrication des produits comme : le lait en poudre, le concentré de lait, le lait caillé, le yaourt, le beurre, le fromage etc.

B) La filière de transformation des produits à base de céréales : elle concerne les activités de mouture des graines, principalement pour la production de farines, de semoules, de sons...

C) La filière de transformation des corps gras : elle couvre les activités de production des huiles et de margarine à partir de la trituration des produits oléagineux (arrachis de sésames, palmier à huile, graines de coton, l'anacarde, le soja, le karité etc.) et des corps gras animaux.

D) La filière de transformation des conserves et des surgelés : Cette filière d'industries concerne la transformation des viandes venant des espèces animales destinées à la consommation humaine.

E) L'industrie de fabrication de boissons : une filière qui s'intéresse à la fabrication de l'eau minérale, des boissons gazeuses, de vins et spiritueux.

F) La filière de transformation des autres produits alimentaires: elle regroupe l'industrie de la confiserie, la chocolaterie et toutes autres activités de transformation de matières premières destinée à l'alimentation humaine et animale et qui ne sont pas contenues dans les filières ci-dessus citées, abstraction faite de l'industrie de transformation du tabac qui n'est pas couverte par cette note.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

G) La filière de transformation sucrière : elle s'intéresse aux opérations d'extraction du Saccharose contenu dans deux plantes saccharifères : la canne et la betterave.

H) La filière de transformation des viandes : elle concerne les activités d'abattage des bêtes (bovins, ovins, caprins etc.), les activités de découpe et de filetage, de charcuterie, le conditionnement de la viande en vue de sa distribution.

2.1.5) Les enjeux face à la filière agroalimentaire

Les enjeux auxquels est confrontée la filière agroalimentaire sont multiples dont on peut citer :

A) Des mutations sont en cours notamment dans l'emploi (conditions de travail, rémunération, formation...).

B) Les réorganisations des groupes (sous-traitance, fusions, acquisitions...) ont des effets sur l'activité, tout comme les modifications apportées par les innovations, l'accélération des rythmes de production, les évolutions réglementaires et l'automatisation de certains postes de travail.

C) La pression de la concurrence et les exigences des clients induisent également des modifications dans l'organisation du travail.

D) Les entreprises rencontrent de fortes difficultés de recrutement, en particulier pour les fonctions liées à la production et à la maintenance. Les salariés doivent être plus qualifiés, se former en continu, transmettre leurs savoir-faire...

2.2 L'agriculture dans le monde

Le monde connaît actuellement de profonds changements et il a besoin de l'agriculture pour dessiner son avenir. En effet, elle occupe une place majeure dans les sociétés humaines, intervenant à de très nombreux niveaux : nourriture, territoires, échanges internationaux, ressources énergétiques, rapport à la nature, équilibres sociaux...

Toutes ces composantes font de l'agriculture un poids lourd de l'économie mondiale et un acteur de premier plan dans l'évolution de la sécurité alimentaire. L'agriculture peut prendre plusieurs formes et revêtir différentes typologies. Elle a de grands défis à relever (nourrir la population, respect de l'environnement...).

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

2.2.1) Les différentes formes de l'agriculture

L'agriculture peut apparaître sous l'une des trois formes selon l'objectif visé par l'exercice de cette activité : intensive, extensive ou vivrière.

A) L'agriculture intensive

Cette forme d'agriculture est exercée dans un but lucratif c'est généralement une production de masse qui est visée. En effet, ce sont les produits agricoles issus de l'agriculture intensive qui sont le plus exportés. Dix-neuf milliards de dollars sont exportés par an dans le monde, dont environ un milliard vont vers l'Europe. Les Européens consomment donc un peu plus de 5% de produits agricoles Américains. En dehors des exportations, les États-Unis utilisent aussi leurs produits agricoles pour les consommateurs américains¹⁶

B) L'agriculture extensive

L'agriculture extensive représente un système de production agricole qui ne maximise pas la productivité du sol. Elle est pratiquée le plus souvent sur des vastes étendues. Elle se caractérise par des rendements à l'hectare relativement faibles. Cette agriculture s'oppose à l'agriculture intensive caractérisée par des rendements très élevés et dont la forme extrême est l'agriculture hors sols.

Si on prend l'exemple des États-Unis l'agriculture extensive se pratique sur des terrains usés par l'érosion ou ayant une accessibilité limitée à l'eau.

C) L'agriculture vivrière (ou de subsistance)

C'est une agriculture bien particulière aucune culture n'est produite en masse, et dans aucun but lucratif, mais dans le but de nourrir une famille avec des aliments sains, fruits de leur labeur. Ainsi, les petits agriculteurs luttent à leur façon contre les OGM (organismes génétiquement modifiés), les pesticides, et contre les engrais chimiques.

2.2.2) Types d'agriculture

Il existe deux types d'agriculture :

¹⁶ TPE-les conséquences de l'agriculture sur l'environnement aux États-Unis. <http://etats-unis-agrenvironnement.e-monsite.com/>,

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

A) L'agriculture traditionnelle

Une agriculture est dite traditionnelle lorsqu'elle est basée sur une technologie archaïque à très faible productivité, héritée de plusieurs générations. Cette agriculture appelée aussi d'autosubsistance qui s'occupent principalement de cultures vivrières telles que : le manioc, le maïs, le riz, les légumes, etc. Le paysan cultive pour son alimentation et pratique également quelques cultures industrielles (café, le palmier à huile, le tabac, le thé, etc.). Dans ce type d'agriculture, on constate souvent qu'une tribu se spécialise dans la production d'une denrée compatible avec les exigences et les conditions climatiques du sol qu'il habite.

La production est assez faible à cause des étendues réduites et du travail surtout manuel fourni par une main d'œuvre familiale. Les méthodes traditionnelles de culture sont basées sur brûlis¹⁷.

B) L'agriculture moderne

C'est une agriculture qui par essence et par objectif, est liée à l'économie du marché. Elle fait appel à un important apport des capitaux étrangers et nationaux. Elle recourt systématiquement à l'emploi de trois facteurs de toute activité agricole à savoir : l'homme, la terre et le capital financier.

Cette forme d'agriculture suit les innovations agronomiques, recourt aux engrais chimiques, biologiques et pesticides, utilise des variétés de cultures améliorées et emploi des machines. Tous ces facteurs conjugués permettent de meilleurs rendements.

Il existe aussi l'agriculture du type intermédiaire, rencontré chez les paysans qui bénéficient d'un encadrement agricole de la part des structures spécialisées, étatiques et privées

2.2.3) Les grands défis de l'agriculture

A) nourrir la population mondiale

L'agriculture doit répondre aux préoccupations de la sécurité alimentaire en fournissant de la nourriture à l'ensemble de la population mondiale, en quantité et en qualité pour garantir son bien-être et réduire au maximum la pauvreté et la famine. Pour arriver à ce

¹⁷ C'est-à-dire : Terrain défriché ou fertilisé par le feu

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

stade-là les pays doivent savoir comment gérer les crises sanitaires et climatiques qui perturbent l'équilibre des marchés alimentaires. En d'autres termes les politiques agricoles des différents pays doivent apporter des réponses aux questions environnementales, sanitaires et sociales.

B) Le défi de l'environnement et de la santé

En l'état actuel des choses, la priorité environnementale est un cadre de référence qui s'impose dans les pays développés et une préoccupation fondamentale des pays en développement. Les problèmes qui assaillent les gouvernements sont le réchauffement climatique, les conséquences des résidus des pesticides sur la santé, les nouvelles données énergétiques, la fin prochaine des énergies fossiles, le stress hydrique....

C) Le défi économique et social

Les produits issus de l'agriculture doivent être de qualité et à moindre coût. Ce qui fait que le producteur doit vendre les produits à la limite du pouvoir d'achat du consommateur, tout en veillant à dégager un certain revenu pour lui-même.

D) Le défi de l'énergie et de la chimie verte

L'agriculture présente des opportunités réelles en matière d'énergies alternatives face à l'épuisement prévisible des énergies fossiles ou à leur fourniture à des coûts exorbitants, et cela par l'utilisation des plantes ou le développement de la sylviculture. Ces utilisations non alimentaires des produits agricoles permettent de réduire les prix des autres énergies et de lutter efficacement contre l'effet de serre. Un deuxième domaine concerne la chimie verte, c'est à dire le remplacement des produits pétroliers par des substituts d'origine végétale dans la fabrication de divers matériaux et la production de molécules.

2.3) Distribution des produits agroalimentaires

L'objet de la distribution est la diffusion des produits auprès de tous les utilisateurs potentiels. Elle regroupe toutes les activités qui permettent la mise à disposition des consommateurs, ou autres utilisateurs (restaurant, collectivités...), des produits agricoles ou agroalimentaire créés par les agriculteurs et les industries agroalimentaires générée de leur

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

transformation. Lorsque ces différents produits circulent entre les opérateurs cela se traduit par des transferts de propriété (achat et vente).

Cette mise à disposition doit se faire au lieu, au moment, sous la forme et dans les quantités que souhaitent les utilisateurs, ce qui nécessite des fonctions qui font passer le produit de son état de production, à son état d'utilisation.

2.3.1) Canaux et circuits de distribution

La distribution peut se faire de trois manières différentes¹⁸:

- Elle peut s'exercer par un canal qui désigne le chemin commercial parcouru par un produit pour aller du producteur au consommateur final.

- Elle peut aussi se faire par un circuit qui est souvent confondu avec le canal mais la différence est que le circuit de distribution regroupe l'ensemble des canaux par lesquels un même bien est acheminé du producteur au consommateur.

- Enfin, la distribution peut se faire par un réseau qui est l'ensemble des personnes (physiques ou morales) qui interviennent dans la distribution d'un bien ou d'un service.

NB : En plus de ces trois formes s'ajoute des formes de distribution qui sont moins fréquentes telles que les magasins d'usine, la vente à domicile, la vente par correspondance, la vente par les artisans de leurs propre production.

A) Les canaux de distribution

Le canal est le chemin parcouru par un produit pour atteindre le consommateur final, tandis que le circuit est l'ensemble des canaux de distribution par les quels s'écoulent ces biens entre le producteur et le consommateur ultime, un fabricant distribuant généralement ces produits en empruntant plusieurs canaux et circuits à la fois, donc il forme un réseau de distribution dont l'objectif principal toujours est de mettre le produit à la disposition des consommateurs.

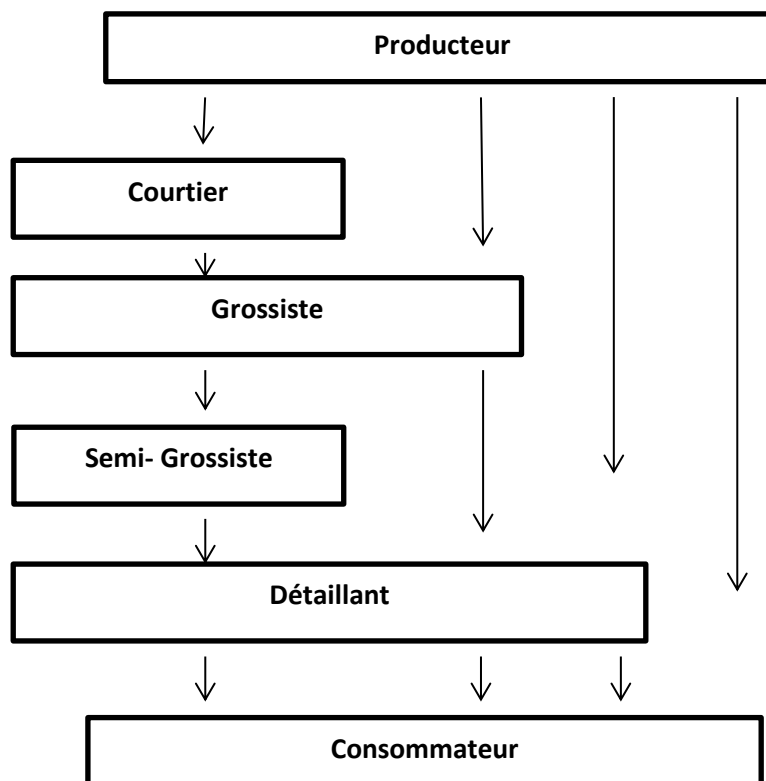
¹⁸ LAGRANGE. L « la commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires » , 1989, p113.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

B) Représentation d'un canal de distribution

Le canal de distribution est traditionnellement représenté par une schématisation verticale où apparaissent, au sommet, des producteurs (l'amont) et au-dessous desquels on place les intermédiaires (l'aval).

Figure N°02 : Représentation d'un canal de distribution



Source : CATHERINE VIOT, L'essentiel sur le marketing, BERTI Edition, Alger, 2006, Page 214.

C) Caractéristiques des canaux de distribution

Le nombre et la répartition géographique d'un canal déterminent le degré de couverture du marché. Ce sont des critères essentiels pour les produits alimentaires et les produits de grande consommation en général. Les compétences techniques et commerciales, les équipements offerts par un canal sont également des critères de choix importants.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

D) Les différents canaux de distribution

Il existe plusieurs canaux de distribution qui sont distingués selon la longueur du chemin emprunté par le produit (nombre d'intermédiaires) du producteur jusqu'au consommateur final et qui sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau N° 04 : Les différents canaux de distribution. Longueur du canal Exemples Avantages Inconvénients Canal direct ou ultracourt Producteur

Longueur de canal	Exemples	Avantages	Inconvénients
Canal direct ou ultracourt Producteur ↓ Consommateur	Vente directe du producteur au consommateur. (Ex : vente sur les marchés). Vente à domicile. Vente par correspondance	Le producteur distribue lui-même le produit : pas d'intermédiaires à rémunérer. Excellente connaissance de la clientèle. Contrôle du marché.	investissements importants (magasins, logistique). Mise en place d'une organisation commerciale.
Canal court Producteur Détaillant ↓ Consommateur	Hypermarché, GMS, franchise, concession. (vente en ligne sur Internet).	Assez bon contact avec la clientèle et le marché. Suppression de la marge du grossiste. Meilleure couverture géographique. Bon contrôle de l'action promotionnelle	recours à une force de vente. Risque de conflits entre producteurs et distributeurs. (ex : problème de référencement en grandes surfaces).
Canal long Producteur Grossiste ↓ Détaillant ↓ Consommateur	Commerçant indépendant traditionnel (ex : épicerie, quincaillerie). Commerçant associé lorsque le distributeur n'est pas de producteur. Distribution de certains produits (ex : boucherie).	Réduction de la taille de la force de vente. Bonne diffusion géographique. Frais de transport et de stockage minimisés	Perte de contact avec la clientèle finale. Coûts de distribution élevés (nombreuses marges prélevées par les intermédiaires). Risque de conflits entre les intermédiaires

Source : YVES CHIRROUZE, le marketing, tome 2, office des publications universitaires ;(Alger), 1990, P 54.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

E) Rapport entre circuit et canal de distribution :

Nous disons que le canal de distribution était un chemin permettant l'acheminement des biens, tandis que le circuit de distribution est l'ensemble des canaux ; c'est-à-dire dire que dans le circuit de distribution on retrouve non seulement un canal de distribution, mais des canaux de distribution, donc le canal ou les canaux de distribution sont inclus ou constituent un circuit de distribution.

2.3.2) Les fonctions de distribution

Les fonctions de distribution sont constituées par l'ensemble activité exercées dans le processus d'acheminement d'un produit du producteur au consommateur, c'est fonctions sont:

A) Le transport de produits qui permet de mettre ceux-ci à l'endroit ou l'utilisateur souhaite les acheter ;

B) L'allotissement ou groupage des produits livrés en petites quantités par les producteurs pour constituer des lots plus importants, adaptés aux moyens de transport par exemple un producteur de céréale va livrer 100 t de céréales, mais pour exporter il faut constituer un train complet soit environ 1300 t, ou un bateau soit environ 25 a 50 000 t ;

C) Le stockage qui permet de reporter ou d'étaler la période d'utilisation d'un produit.

D) Le conditionnement et l'emballage des produits qui facilitent leur transport, leur manipulation, et qui permettent également d'attirer et d'informer les utilisateurs;

E) Le fractionnement qui met à la disposition de l'utilisateur la quantité qu'il souhaite.

F) L'assortiment qui permet d'offrir en un même lieu de vente un éventail de produits différents, ainsi l'acheteur peut mieux choisir et passer moins de temps à faire ses achats ;

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

Section II : le secteur agroalimentaire en Algérie

1. Aperçu sur le secteur agroalimentaire en Algérie

Les Industries Agroalimentaires (IAA) en Algérie a connu leur essor dans les années 70 avec les programmes publics de développement visant à la création de sociétés nationales, notamment dans les filières céréales, lait, eaux et boissons. Ces filières restent les plus importantes mais sont suivies maintenant par celles du sucre, des corps gras, des conserves, des viandes, etc.

Les IAA connaissent un développement remarquable depuis 15 ans et les perspectives de croissance sont encore plus importantes pour le futur, compte tenu de l'importance de la demande algérienne et des possibilités d'exportations dans certains secteurs. Un programme de développement des IAA est en cours, afin d'en accroître le nombre et de les mettre à niveau. Les moteurs du développement sont l'investissement, la modernisation des équipements, l'acquisition de savoir-faire, les partenariats, l'innovation, la gestion de la sécurité sanitaire, la normalisation, la certification,...

Les IAA représentent au moins 17 000 entreprises et génèrent plus de 140 000 emplois mais le secteur exporte très peu, malgré le potentiel pour certains produits. Pour y arriver, l'industrie doit continuer à se développer, à se moderniser et à améliorer ses standards.

On dénombre plusieurs milliers d'entreprises alimentaires, de tailles très différentes et qui opèrent dans des secteurs très divers. Plusieurs filières comptent des centaines de producteurs mais, d'une façon générale, l'essentiel de la production est assuré par quelques grosses entreprises et quelques dizaines d'entreprises de taille moyenne. .

La dernière caractéristique de certains secteurs des IAA algériennes est qu'elles doivent parfois gérer elles-mêmes la distribution de leurs produits car les réseaux de distribution sont souvent traditionnels et parfois archaïques. La chaîne du froid n'est maîtrisée que dans certains secteurs. Ainsi, les grands producteurs de produits laitiers ultrafrais ont souvent dû mettre en place leur propre réseau de distribution ou aider leurs grossistes régionaux à s'équiper. Les producteurs de crèmes glacées équipent les points de vente de congélateurs. Souvent, l'industriel maîtrise la qualité jusqu'à la sortie de son usine mais ne contrôle pas la distribution, ce qui est un problème important dans le cadre d'une démarche

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

qualité. En revanche, les grands producteurs tendent tous vers la certification afin de pouvoir approvisionner les grandes collectivités, les hypermarchés... et potentiellement les clients étrangers. Malgré ces évolutions, le commerce informel et les ventes sans facture restent très importants et ceci retarde les évolutions dans le secteur agroalimentaire.

1.1 Un secteur dominé par les industries privées

Le gouvernement a entamé, il y a 15 ans, la privatisation des entreprises publiques car, malgré des plans de relance et de modernisation, la plupart n'ont jamais réussi à être compétitives et à répondre aux besoins du marché algérien. Par l'ordonnance n° 01-04 du 20 août 2001, les autorités algériennes ont engagé le processus de privatisation de 942 entreprises publiques (sur un total de 1 280 entreprises, tous secteurs confondus) dont 268 entreprises agroalimentaires : IAA (corps gras, laiteries, minoteries, brasseries, boissons, eaux, viandes,...), fabricants de matériel agricole, industries avicoles, abattoirs, entreposage, commerce, sociétés d'études,... Toutes les tentatives visant à réhabiliter les entreprises agroalimentaires publiques auparavant s'étaient soldées par des échecs et c'est pourquoi elles ont été privatisées.

1.2 Développement et innovation

L'objectif de l'Algérie est de développer la production locale pour améliorer son taux d'autosuffisance en produits de large consommation. Pour y arriver, le gouvernement algérien a mis en place un Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Une des grandes priorités des autorités du pays est de faire baisser les importations dans le secteur laitier pour des questions financières (l'importation de poudre de lait coûte à l'Algérie près d'1 Md EUR par an), mais aussi d'indépendance nationale, d'occupation du territoire et enfin pour donner aux consommateurs des produits fabriqués à partir de lait frais et non à partir de lait reconstitué.

Le secteur laitier se caractérise par des entreprises de transformations performantes dans le domaine des yaourts, des desserts, du lait UHT et de certains fromages mais de nombreuses industries rencontrent des difficultés d'approvisionnement qui entravent leur développement. Le lancement de produits 100% lait cru il y a 2 à 3 ans, a été une nouveauté. Afin d'améliorer leur collecte, les industries laitières s'impliquent dans l'importation de

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

génisses laitières, dans les conseils techniques aux éleveurs, dans le financement des équipements.

Dans le secteur des céréales, l'Algérie compte également des entreprises modernes, aux normes européennes et qui souhaiteraient exporter (pâtes, couscous,...), étant bien entendu que ces industries n'utiliseraient pas de céréales subventionnées pour fabriquer les produits exportés. Mais le secteur comporte aussi des entreprises très artisanales, essentiellement tournées vers les produits de base et le marché intérieur (qui demande traditionnellement, pour des raisons de pouvoir d'achat, des produits bon marché). Toujours dans cette filière, on trouve des boulangers traditionnels, des biscuiteries artisanales,... mais aussi quelques entreprises modernes, voire des entreprises innovantes comme celle de Benamor à Corso (boulangerie industrielle). Dans le secteur des eaux et boissons, il y a en Algérie une profusion d'entreprises, puisque l'APAB « Association des Producteurs Algériens de Boissons » en dénombre 700. Toutefois, une trentaine d'entreprises, dont quelques très gros producteurs, réalisent l'essentiel de la production. Certaines produisent sous licence (Coca Cola, Pepsi, Candia,...).

Outre ces grandes filières, d'autres secteurs se développent :

- Les conserves de fruits et légumes, notamment l'industrie du concentré de tomates (qui dépendait essentiellement des importations il y a quelques années) mais aussi les confitureries, les compotes, jusqu'aux premières salades 4ème gamme....
- Les surgelés, qui se limitent essentiellement aux produits congelés de base pour l'instant, mais dont la gamme s'enrichit progressivement de pizza, quiches, boureks, frites, nuggets, croquettes, steaks hachés, boulettes, saucisses, lasagne, moussaka,... Les secteurs qui supposent des investissements lourds sont concentrés
- C'est le cas du secteur des huiles de graines et des corps gras qui est dominé par quelques grands producteurs, dont Cevital. Par contre, la production d'huile d'olive (en progression) est éclatée entre plusieurs dizaines de petits et moyens producteurs.
- Le secteur du sucre est dominé par Cevital, avec un challenger : le groupe La Belle.
- Dans le secteur des produits industriels, on peut noter le partenariat public-privé entre Cegro et Lesaffre pour faire une grande levurerie, dont la vocation est de

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

couvrir une part importante des besoins de l'Algérie. La filière doit se structurer, améliorer sa productivité, se mettre aux normes, exporter et les pouvoirs publics cherchent à encourager ces évolutions.

- Les IAA algériennes se caractérisent par un grand nombre de petites entreprises, dont certaines sont plus proches de l'artisanat que de l'industrie, ceci explique les écarts dans les estimations du nombre d'IAA qui vont, selon les sources, de 5 000 à 35 000 entreprises...

- Les entreprises agroalimentaires sont essentiellement de type familial (parfois même les groupes sont familiaux). Beaucoup de petites entreprises ne maîtrisent pas les process, la traçabilité, le conditionnement, les normes internationales, les procédures bancaires et fiscales mais dans chaque secteur des entreprises grosses ou moyennes se modernisent et prennent progressivement le relai.

- La compétitivité de la filière agroalimentaire est affectée par un certain nombre de difficultés d'ordre technique (qui peuvent être résolues par la modernisation des équipements) et des difficultés managériales (d'où le recours au savoir-faire étranger et le besoin de formation) mais, pour que les IAA puissent progresser, il faut également que l'Algérie développe sa production de matières premières, et dans des qualités adaptées aux besoins de l'industrie. Enfin, si l'Algérie veut développer ses exportations, elle doit non seulement mettre à niveau ses entreprises (équipements et gestion), mais aussi mettre en place des infrastructures et une logistique dédiée à l'export, améliorer l'environnement des PME (financement), et avoir des commerciaux ayant les compétences nécessaires...

1.3 Aides et appuis

Création d'un cluster pour promouvoir l'innovation la compétitivité des IAA
Création d'un centre technique pour les IAA L'industrie agroalimentaire a bénéficié d'un centre technique pour le contrôle des équipements et des produits dans le cadre du programme d'appui à la diversification de l'économie nationale en Algérie (Diveco), lancé en 2009 au profit des secteurs de l'Industrie, du tourisme et de l'agriculture. Grâce à l'assistance technique de l'Union européenne et de Diveco, l'Algérie a aussi tout récemment créé un centre technique dédié à l'industrie agroalimentaire (CTIA, situé à Boumerdes).

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

La mission de ce centre est de contrôler les équipements et les produits, et ce, afin que l'ensemble des productions agroalimentaires de l'Algérie soient conformes aux normes européennes et puissent donc être exportées.

- le Renforcement des capacités du MIPMEPI (ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements) à travers l'amélioration d'un système de suivi-évaluation des projets agroalimentaires (stratégie industrielle, gestion des ressources humaines, formation à la qualité, à la traçabilité, à la labellisation et à la certification....).
- l'Accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle du CTIA, livraison de matériels de laboratoire, étude de faisabilité pour la création d'un centre technique dédié au conditionnement et à l'emballage.
- le Renforcement des organisations professionnelles agroalimentaires en consolidant les capacités de gestion et de conseil et en appuyant la création d'une fédération des industries agroalimentaires.
- la Mise en œuvre d'actions communes entre les ministères de l'Agriculture et de l'Industrie par la création d'un cadre de concertation et de coordination, par l'appui à l'élaboration de textes réglementaires harmonisés avec ceux de l'UE, et l'aide à la mise en place d'un cadre de concertation entre organisations professionnelles agricoles et les représentants de l'industrie alimentaire.

2. Production locale

2.1 L'industrie céréalière

L'Algérie est l'un des plus grands pays consommateurs de céréales au monde. On évalue la consommation humaine moyenne à plus de 200 kg de céréales par an et par habitant (9 Mt par an, toutes céréales confondues). Cette demande n'est couverte en moyenne qu'à 30% par la production locale, elle-même très dépendante de la pluviométrie. La production algérienne de céréales est d'environ 5 Mt/an (2,5 Mt de BD, 1 Mt de BT et 1,5 Mt d'orge).

D'autres ont développé des produits transformés : pâtes, couscous, biscuits,... et éventuellement des produits d'accompagnement (sauces pour les pâtes). Parmi les dernières évolutions, on peut citer l'entrée en production fin 2014 d'une boulangerie industrielle (joint-venture entre l'entreprise publique Eriad et le groupe Benamor).

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

L'objectif n'est donc pas d'augmenter la production mais de rationaliser, de moderniser, de travailler mieux et à des coûts inférieurs, de diversifier les productions. .

2.2 L'industrie des produits laitiers

L'Algérie est le premier consommateur laitier du Maghreb, avec une consommation de l'ordre de 140 l/habitant/an. Sur la consommation totale, qui est d'environ 5,5 Md de litres équivalent lait, environ 3 Md de litres proviennent de l'importation.

Devant la difficulté d'augmenter la collecte auprès des petits/moyens élevages, on voit actuellement se développer de grands élevages de plusieurs centaines de laitières dans le sillage des grands producteurs/utilisateurs de lait.

Le développement de l'élevage étant lié à celui des disponibilités fourragères, des fourrages produits dans le sud (luzerne et ensilage de maïs notamment) sont transportés vers les élevages du nord. Au cours des dernières années, l'industrie laitière a aidé les éleveurs à augmenter et à améliorer leur production laitière. La production laitière totale (3,4 Md de litres environ) se répartit en 2,4 Md de litres de lait de vache, 0,5 Md de lait de brebis, 0,3 Md de lait de chèvre et 0,06 Md de litres de lait de chamelle. Seuls 900 M l de lait de vache et un peu de lait de chèvre sont actuellement collectés.

2.3 L'industrie sucrière

La consommation moyenne de sucre en Algérie est de l'ordre de 30 kg par habitant et par an. Compte tenu de l'absence de culture de canne à sucre et de betterave sucrière, la totalité du sucre brut (essentiellement du sucre de canne) est importée.

Avec des importations qui ont dépassé les 1,8 Mt en 2013, l'Algérie figure parmi les dix premiers pays importateurs mondiaux de sucre.

L'industrie sucrière est dominée par Cevital qui contrôle à lui seul près de 80% du marché du sucre devant le groupe Berrahal d'Oran et la Sorasucre d'Annaba. Un concurrent est en train d'apparaître avec l'usine construite en jointventure par le groupe La Belle et Cristal Union. Dans le secteur des concentrés de tomates, l'Algérie dépendait beaucoup des importations et reconditionnait des concentrés importés majoritairement de Chine.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

2.4 L'industrie des fruits et légumes

Dans le secteur des légumes, la transformation de la pomme de terre (dont l'Algérie produit entre 4 et 5 Mt/an) est très réduite, aussi bien sous forme de frites, de chips, que de purée. Pourtant, parallèlement aux importations de frites surgelées, Alitech/Dido a développé une production locale de frites surgelées.

La transformation est également faible dans le secteur des fruits où le volume de production ne permet pas à l'industrie de travailler de façon satisfaisante. Ainsi, la quasi-totalité des boissons et des jus est produite à partir de concentrés importés. Les jus d'orange produits en Algérie sont fabriqués à partir de concentrés importés (d'Espagne et du Brésil), parfois mélangés à des pulpes locales.

Les principaux producteurs de conserves de fruits et légumes sont BENAMOR, IZDIHAR, les 3 Princes, Soumaa (conserves de tomates et harissa), SOCA (Olives), Sabri (cornichons, câpres,...). Pour les confitures, SABRI est leader du marché devant Benamor, SICAM, N'GAOUS, Bifruit. Plusieurs raisons expliquent le faible développement de ce secteur en Algérie : l'insuffisance de la production de fruits et légumes (1 Mt d'agrumes, 1,4 Mt de fruits tempérés, 0,8 Mt de dattes, 4 à 5 Mt de pdt, 6 Mt de légumes autres), la faible exigence du consommateur qui consomme des produits qui devraient être dirigés vers l'industrie, le manque de relations contractuelles entre les producteurs et les industriels qui fait que ces derniers ne sont pas assurés d'avoir les quantités et les qualités nécessaires pour la transformation, le manque d'interprofession, l'archaïsme des circuits, l'absence de normalisation, l'importance de la spéculation et du commerce informel,...

2.5 Les autres secteurs

2.5.1 Le secteur des huiles et matières grasses

A) Le secteur des viandes et poissons

Cevital est un des principaux acteurs dans le domaine du raffinage des huiles et dans la production d'huile et de margarine. Dans le secteur des huiles de graines, les principaux producteurs sont Cevital, Safia, Afia Algérie et La Belle. Les huiles de graines représentent une production de 700 000 t contre 50 000 t pour l'huile d'olive. L'Algérie, qui importe l'essentiel de sa consommation d'huile, essaie de développer et de valoriser sa production

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

d'huile d'olive. Partout, des moulins se construisent pour produire aux standards européens et pouvoir éventuellement exporter.

Le secteur des viandes transformées est dominé par quelques grosses industries qui travaillent, pour la quasi-totalité de leurs approvisionnements, avec des viandes importées congelées. Seuls les transformateurs de volailles arrivent à trouver localement les volumes suffisants en quantité/qualité/régularité. Toutefois Bellat a développé une production de poulet intégrée à 100% pour maîtriser les volumes et la qualité.

Dans le secteur des steaks hachés/boulettes et produits transformés de volaille, on compte à ce jour 4 à 5 sociétés dont 3 leaders : Koft, Primaviandes, MagDélices. Dans le secteur des poissons, la diminution de la ressource (sardines de Collo par exemple) a entraîné la fermeture de nombreuses usines. Les conserveries de thon, quant à elles, travaillent essentiellement avec des matières premières importées congelées.

B) Le secteur des plats préparés

2.5.2 Les autres produits d'épicerie

L'industrie des plats préparés n'en est qu'à ses balbutiements en Algérie, tout comme la production de salades/légumes 4ème gamme. Cette dernière activité rencontre de grosses difficultés à trouver des matières 1ères adaptées à la production de 4ème gamme mais aussi à trouver des réseaux de distribution qui respectent la chaîne du froid.

De plus, ce sont des produits nouveaux et il faut que les mentalités des consommateurs et des distributeurs évoluent. Il y a peu de sociétés productrices dans le secteur des plats préparés car le marché concerne essentiellement les produits bruts : viande congelée et poissons congelés. Cependant, à côté des produits basiques comme les bâtonnets au poisson, les steaks/boulettes, les nuggets de poulet, les frites,...

3. Import/Export Les importations d'équipements pour les IAA

Les importations algériennes d'équipements pour les IAA ont fortement progressé en 2012 et 2013, pour atteindre 142 M EUR en 2013. Les principaux fournisseurs de l'Algérie sont l'Italie qui a fourni le 1/3 des importations algériennes d'équipements pour les IAA en

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

2013 et la France qui en a fourni le quart. Deux pays ont fortement progressé depuis deux ans : la Chine et la Turquie, qui se rangent respectivement en 3ème et en 5ème position.

Source : statistiques douanières – GTA

La vente d'équipements s'accompagnant généralement de savoir-faire et de formation, la France bénéficie de l'avantage de la langue mais elle doit prospecter activement ce marché car ses concurrents sont très actifs et réactifs. L'Algérie est devenue le 3ème débouché mondial de la France en matière d'équipements pour les IAA. Ceci s'explique par les grands besoins de l'Algérie dans ce secteur mais aussi par la présence française importante et régulière sur le DJAZAGRO, principal salon du secteur.

Le taux moyen d'utilisation de la capacité installée est de 75% mais certains secteurs sont en surcapacité comme les moulins, alors que certains secteurs sont peu développés (panification industrielle, production de levures, transformation de la pomme de terre,...).

Entre l'accroissement démographique (2% par an) et l'élévation du pouvoir d'achat, la demande progresse en moyenne de 3 à 4% par an pour l'ensemble des produits alimentaires. C'est un problème pour l'Algérie qui n'arrive pas à développer suffisamment rapidement sa production pour diminuer sa dépendance aux importations.

3.1 Le consommateur Algérien

3.1.1 Caractéristiques de la population et des ménages

A) Une population de 39 millions d'habitants début 2014, en croissance de 2% par an. Malgré la baisse continue du taux de fécondité depuis 30 ans, la population algérienne a enregistré un taux d'accroissement de près de 20% entre 2000 et 2011, soit une croissance démographique moyenne de 2% par an environ.

B) Une population jeune mais qui vieillit.... 65% de la population algérienne a moins de 35 ans. La classe de 35 à 49 ans représente 18,5% de la population et les 50-64 ans 10,5%. Seulement 5,6% a plus de 65 ans. Parmi les jeunes, la classe des 20 à 34 ans représente près de 29% de la population et connaît actuellement un taux de chômage de 25%, contre officiellement moins de 10% pour l'ensemble de la population.

C) Une population de plus en plus urbaine Les 36,7 M d'habitants recensés en 2011, 24,3 M vivaient en milieu urbain et 12,3 M en milieu rural. La

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

population urbaine a augmenté de 36,2% entre 2000 et 2011 (taux d'urbanisation de 66,3% en 2011) tandis que le milieu rural a vu sa population baisser de 3,3%.

D) Plus de 6 millions de ménages avec, en moyenne, 6 personnes par ménage On compte 6,225 millions de ménages en Algérie avec, en moyenne, 6 personnes par ménage. Plus de 80% de la population est représentée par des ménages de plus de 4 personnes. La part de la population appartenant à des ménages de taille dépassant la moyenne nationale (plus de 6 personnes) est plus importante en zone rurale et représente 55% de la population contre 46% en zone urbaine.

E) Les classes les plus aisées dans les zones urbaines sont celles qui dépensent le plus La population la plus favorisée dépensait 1 828 Md DA en 2011, soit près de 5 fois plus que la population la plus défavorisée (377 Md DA). Cette disparité est plus prononcée dans le milieu urbain où la population la plus favorisée dépense 6,6 fois plus que la population la plus défavorisée.

F) Augmentation des dépenses globales des ménages 4 489,5 Md DA ont été dépensés en 2011 par les ménages algériens, contre 1 531,4 Md DA en 2000, c'est-à-dire 3 fois plus en 10 ans au niveau national et un peu moins (2,4) dans le milieu rural.

G) L'alimentation représente 42% des dépenses des ménages algériens L'alimentation représente 42% des dépenses des ménages algériens, devant le poste « logement et charges » (20,4%), « transport et communications » (12%) et le poste « habillement » (8%). Le poids de l'alimentaire est plus fort dans les zones rurales (plus pauvres) et moins important dans les classes de population les plus aisées. Les ménages les plus défavorisés dépensent 202 Md DA pour leur alimentation, contre 590 Md DA pour la population la plus favorisée.

3.1.2 Les modes de vie

Le faible pouvoir d'achat de nombreux ménages et l'évolution des styles de vie fait qu'en quelques années, l'Algérien est passé de plats traditionnels à base de céréales, de légumes secs, de légumes frais, de viande ovine et de poissons cuisinés à l'huile d'olive, à un régime trop riche en pain blanc, en sucre (pâtisseries et boissons sucrées) et en huile

Les volailles, les œufs et le LPS sont devenus des sources de protéines alternatives à la viande rouge. Compte tenu du poids de l'alimentation dans les dépenses des ménages et pour éviter les problèmes sociaux et politiques qui pourraient résulter du mécontentement

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

populaire, le gouvernement subventionne les produits de base (farine, pain, lait, huile, sucre,...). L'Etat peut aussi intervenir en déstockant des produits ou en important en cas de pénurie ou de spéculation

3.2 Développement de la distribution

Le développement des produits laitiers frais, de glaces, de produits et plats surgelés, de certaines spécialités est étroitement lié au développement de la distribution et à l'amélioration du réseau de froid. Toutefois, il est difficile de savoir quand la grande distribution se développera réellement.

Le nombre de grandes surfaces (hypermarchés et grands supermarchés) reste très faible (5 Hyper) et leur développement est entravé par la spéculation foncière aux abords des grandes villes. Par contre, le nombre de supermarchés régionaux créés par des privés, a tendance à augmenter. Le marketing devrait devenir également de plus en plus important, avec davantage de marques nationales (celles de grands producteurs algériens performants ou de marques étrangères développées en partenariat) qui feront de la publicité et contribueront à faire progresser la consommation.

Ces démarches s'accompagnent d'investissements industriels et donc de marchés à prendre pour l'ingénierie, les équipements, le management, la maintenance,... Si la grande distribution se développe, d'autres débouchés pourraient apparaître, pour des produits de large consommation et certaines spécialités, mais aussi pour des équipements (équipements pour la distribution, fours, chambres froides,...).

3.4 Prévisions et perspectives

Les IAA continuent de progresser dans certains secteurs : pâtes, boulangerie/viennoiserie industrielle, yaourts et fromages, transformation des fruits et légumes, production de plats préparés, sauces, charcuterie, eaux en bouteilles, boissons et jus. Les industries devront progressivement grossir, se moderniser et se mettre aux normes internationales.

Ceci devrait se traduire par une forte demande en savoir-faire et en équipements. La France, qui est le 2ème fournisseur d'équipements pour IAA de l'Algérie, devra défendre ses positions sur ce marché compte tenu de la concurrence de l'Italie, de l'Allemagne et de

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

l'Espagne mais aussi de la Chine et de la Turquie. La France a l'avantage de la langue, le français restant parlé par une grande partie de la population.

Section III : Les financements bancaires d'agriculture en Algérie

Le système bancaire ne fait que collecter les fonds des épargnants, sans se soucier de prêter ces fonds pour le financement des investissements, qui permettront aux banques de faire face aux frais financiers de gestion des affaires courantes et de stimuler la concurrence sur le marché financier. Le recours au marché financier informel trouve sa justification dans l'incapacité du secteur financier bancaire formel à jouer ce rôle d'intermédiaire institutionnel. Aussi, les causes à l'origine du développement et de la création des mécanismes en faveur de la finance informelle sont motivés par sa praticabilité et son opérationnalité.

1. Les différents types de financement en Algérie

1.1 Le financement informel

Le financement informel est généralement une opposition au système financier formel. Son existence est justifiée, dans l'approche économique néo-classique ou standard, par le disfonctionnement du système financier formel.

Cette opposition renvoie à un dualisme entre deux secteurs qui seraient différents et sans relations entre eux. Le financement informel défini comme suit: « toute transaction qui permet aux agriculteurs de mobiliser un facteur de production, en argent ou en nature, auprès d'une tierce personne ».¹⁹ Permettent aux agriculteurs de mobiliser des fonds, pour le fonctionnement et ou le développement de leur exploitation, auprès de tierces personnes.

1.1.1 Les types de financement informel

Le financement informel est, en revanche, fortement développé et organisé par quatre types, outre l'autofinancement, il s'agit de la vente sur pied avec préfinancement, l'association de production, le crédit fournisseur d'intrants et de services agricoles et les prêts entre particuliers.

¹⁹ 1Ali Daoudi et Slimane .B, Le financement informel des exploitations agricoles en Algérie : un essai de caractérisation des principales pratiques, cahiers du CREAD, n°85-86, 2008, p3

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

1.1.1.1 Autofinancement

Il est classé comme la source principale de financement de l'exploitation agricole, enquêtée dans les différentes régions du pays, sont ressource constitués par l'épargne provenant des autres activités économique formelle ou informelle qu'il exerce lui-même ou qu'exercent les membres de son ménage. Plus l'exploitant possède de capacité d'autofinancement, plus il est en meilleure position pour choisir les formes de financement complémentaire éventuel et négocier les termes du contrat de financement²⁰.

1.1.1.2 La vente sur pied avec préfinancement

Le contrat classique de vente sur pied d'une récolte donnée est ici élargi par des clauses spécifiant la mobilisation, par l'acheteur, de ressources financières pour couvrir tout ou partie des charges de campagne. Cette mobilisation peut prendre la forme d'une avance sur le montant de l'achat de la récolte ou celle d'une contribution de l'acheteur dans la prise en charge directe de dépenses de production. Les arrangements sont multiples et concernent surtout le partage des responsabilités techniques et financières de la conduite du processus de production²¹ La négociation et la conclusion de ce type de transaction se font au début du cycle biologique de la production et où l'acheteur contribue, directement ou indirectement, à financement du processus de production.

1.1.1.3 L'association de production

Les transactions d'association de production dans le secteur de l'agriculture sont des pratiques ancestrales. Elles ont toujours permis à des individus disposants de facteurs de production différents mais complémentaires de les combiner pour les faire fructifier dans le cadre de processus de coproduction. Dans ces transactions, chacun des associés apporte une contribution aux facteurs de production nécessaires à la réalisation d'une production agricole. Le partage de la récolte entre les associés se fait d'une manière proportionnelle à l'apport de chacun d'entre eux en facteurs de production. Ainsi, par exemple un agriculteur propriétaire d'une terre, ne disposant pas de ressources propres (travail, capital) pour la travailler, fait appel à un associé pour lui apporter la ou les ressources qui lui font défaut. Les apports

²⁰ 2. Daoudi et S. Bedrani, le financement non institutionnelle dans l'agriculture : quelque résultats d'une enquête rapide, INRAA l'laboratoire d'économie agricole et agroalimentaire, p 79.

²¹ A. Daoudi, le financement informel dans l'agriculture algérienne :les principales pratiques et leurs déterminants, CahAgric, vol. 19 • N° 4 • juillet-août 2010,p244.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

peuvent être donc de nature différente, mais doivent être équivalents aux proportions de partage de la récolte. Dans la pratique, plusieurs formes d'arrangements contractuels sont mises en œuvre dans ce type de transactions et ce en fonction du type de culture concerné²².

1.1.1.4 Le crédit fournisseur d'intrants et de services agricoles

Le crédit-fournisseur est une pratique légale, ces transactions accordent à une partie de leurs clientèles des avantages sous forme de facilités de paiement de leurs acquisitions en services et/ou en intrants. Cependant, n'accèdent à ce genre de services que les clients réguliers reconnus pour leur honnêteté et leur sérieux.

La période du crédit ne dépasse pas, dans les meilleurs des cas, les deux mois, La durée du crédit se compte généralement par semaine. Cependant, les commerçants traitent leurs partenaires (agriculteurs, éleveurs) différemment en fonction de la valeur de leurs achats. Ceux dont la valeur des achats est faible se voient consentir des montants de crédit plus faibles et à termes plus rapprochés que ceux accordés à des clients ayant des achats plus importants.. Certains grands éleveurs négocient en plus des délais de paiement, qui leur sont très avantageux, les prix qu'ils arrivent à faire baisser à des niveaux très intéressants²³.

1.1.1.5 Le prêt entre particuliers

Est une source de financement se font presque exclusivement en argent et ce, sans intérêt Cependant, la durée et la valeur des montants empruntés varient d'une personne à une autre et d'une région à une autre. Les sommes échangées dans le cadre de cette pratique sont, en général, relativement faibles (de quelques milliers à quelques centaines de milliers de DA) et ce pour des périodes souvent courtes (de quelques semaines à quelques mois). Il semble donc s'agir plus de prêts de campagne que de prêts à moyen long terme pour l'investissement. Cependant, on peut trouver des cas où les sommes empruntées sont très importantes.

²² Ali Daoudi et Slimane Bedrani, Le A financement informel des exploitations agricoles en Algérie : un essai de caractérisation des principales pratiques, cahiers du CREAD, n°85-86, 2008, p6.

²³ A. Daoudi et S. Bedrani, le financement non institutionnelle dans l'agriculture : quelques résultats d'une enquête rapide, INRAA l'laboratoire d'économie agricole et agroalimentaire, p83.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

1.1.1.2 Rôle et importance du secteur financier informel

Le secteur financier informel ils ne cherchent pas à évaluer les risques de pertes de l'investissement, il suffit de présenter des garanties de remboursement tangibles, pour matérialiser la transaction ;

➤ Il mobilise des fonds mis à disposition rapidement dans tous les milieux, il n'est pas nécessaire d'effectuer un déplacement vers les grands centres urbains pour réaliser une transaction, les débiteurs et créiteurs se connaissent bien, ils sont souvent, issus du même milieu.

➤ La souplesse, la rapidité et la disponibilité du secteur financier informel attribuent un rôle de premier ordre aux intermédiaires, devenus incontournable²⁴.

1.1.1.3 Inconvénients et avantages du financement informel

1.1.1.3.1) Les inconvénients

➤ L'inconvénient majeur qui revient essentiellement dans le financement informel est lié au taux d'intérêt jugé trop élevé et à la durée du prêt qui est très courte, comparativement au secteur financier formel, prêtant à moyen et long terme et à des taux d'intérêts accessibles.

➤ Les conséquences dangereuses que génèrent certains accords de prêts entre des prêteurs et emprunteurs poussent certains prêteurs à la violence, lorsque l'emprunteur ne respecte pas les termes du contrat et s'il dispose d'un contrat notarial ou d'un chèque de garantie, il traduit l'emprunteur en justice.

1.1.1.3.2) Les avantages

➤ Le premier avantage est basé sur le renforcement et la consolidation communauté dans le cadre des relations de proximité.

➤ La facilité d'accès aux crédits informels est le second avantage que procure la finance informelle, Contrairement à celui des prêts formels qui exigent des demandeurs de prêts de remplir une suite de critères contraignants et difficile à remplir.

²⁴ BélaidAbrika, modalité, rôle et mobilisation des sources de financements informelle des entreprises du bâtiment en Algérie : cas de la wilaya de Tizi –ouzou, p8

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

➤ Les procédures exigées au finances informelles n'est pas compliquée, ce qui facilite et rend l'obtention du prêt très rapide, alors que celui du secteur bancaire exige le respect d'une procédure très lourde et longue pour avoir droit à l'accès aux crédits. Les exigences en termes de garanties. Sont plus souples chez les prêteurs informels Alors qu'au niveau du secteur financier officiel, les banquiers réclament des cautionnements Ou des hypothèques.

Les modalités sont très flexibles, adaptable en fonction de la demande des emprunteurs, en ce qui concerne le montant, la destination de prêt et la durée du prêt qui peut être révisée en cas de nécessité, en jouant sur le taux d'intérêt. En fin, les prêts accordés par la finance informelle sont considérés comme étant un privilège non pas comme un droit, tel qu'il est conçu par la clientèle dépositaire de fonds dans des banques. De ce fait les emprunteurs ne peuvent pas exercer des pressions sur les prêteurs.

1.2 Le financement formel (bancaire) d'agriculture

1.2.1 Les déferents crédits de financement d'agriculture de la BADR

le financement de l'agriculture par crédit fait partie des structures économiques de la production agricole, les autorités publiques algériennes du secteur agricole sont souvent à la quête de moyens financiers qui peuvent aider et/ou inciter les agriculteurs à la production, et parmi ces moyens, le crédit bancaire semble être un outil indispensable auquel l'État a fait recours via la création de produits bancaires bonifiés dont les charges d'intérêts sont supportées par le ministère de l'agriculture.

1.2.1.1 Crédit mutuel agricole

Le crédit mutuel agricole est une opération financière pour but de mettre en place des capitaux nécessaire, non seulement à l'exploitation rationnelle des propriétés mais aussi à l'amélioration financière, l'acquisition de petit propriété rurale, reconstruction ou création des cultures, en un mot à tout ce qui peut aider à augmenter la production agricole

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

1.2.1.2 Crédit d'habitat rural

C'est un crédit qui a pour objectif d'encourager l'installation aux milieux ruraux et l'amélioration des conditions de vie de ces milieux, il est destiné aux particuliers pour :

- A.** L'auto constructions d'une habitation ;
- B.** L'extension de l'habitation existante
- C.** L'aménagement ou la rénovation de l'habitation existante..

1.2.1.3 Crédit de campagne agricole

C'est un crédit à court terme, il est destiné au financement des activités saisonnières, ce type de crédit peut être emprunté en avance pour couvrir les besoins de l'activité. C'est le crédit accordé aux agriculteurs pour :

- A.** Acquisition d'intrants nécessaires à l'activité des exploitations agricoles (semences, plants, engrais, produits phytosanitaires...etc.).
- B.** Acquisition d'aliments pour les animaux d'élevage (toutes espèces) de moyens d'abreuvement et de produits médicamenteux vétérinaires.
- C.** Acquisition de produits agricoles à entreposer dans le cadre du système de Régulation des Produits Agricoles de Large Consommation « SYRPALAC ».
- D.** Travaux culturels, moisson-battage.

1.2.1.4 Crédit-bail (leasing) :

C'est un crédit assuré par la BADR, est mis à la disposition des agriculteurs pour financer leur investissement notamment l'acquisition des biens d'équipement rentrant directement dans la réalisation et/ou l'extension de projet d'investissement. La BADR orientera ces efforts vers le financement du matériel produit localement, en particulier le matériel agricole, qui est trop compliqué le taux d'intérêt élevé à 9% est subventionné par l'état.

1.2.2 Les nouveaux crédits

L'Etat mis en place des nouveaux crédits (ETTAHADI et RFIG), pour améliorer le secteur agricole et encourager l'investissement dans le domaine et en vue de la réalisation de l'autofinancement alimentaire.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

1.2.2.1 Le crédit d'Ettahadi Ettahadi

c'est un crédit d'investissement octroyé par la BADR, dans le cadre de la création de nouvelles exploitations agricoles sur des terres agricoles non exploitées dont la superficie ne dépasse pas les 10 hectares, et qui relèvent de la propriété privée ou publique, il s'agit d'un crédit bonifié d'une durée de 7 ans, dont le montant ne peut dépasser le un (01) million de dinars par hectare. Son objectif principal est la création, l'équipement et la modernisation de nouvelles exploitations agricoles, ainsi que le renforcement des capacités de production d'anciennes exploitations qui sont insuffisamment valorisées. Les intérêts du crédit Ettahadi sont pris en charge par le MADR sur le compte du FNDIA comme suit :

- Prise en charge de la totalité des intérêts par le MADR quand la durée de remboursement du crédit ne dépasse pas 3 ans; le bénéficiaire du crédit aura à payer 1 % d'intérêt quand le remboursement est effectué entre 3 et 5 ans ;
- Le bénéficiaire du crédit aura à payer 3 % d'intérêt quand le remboursement est effectué entre 5 et 7 ans.
- Au-delà de cette période, le bénéficiaire aura à rembourser l'intégralité du taux d'intérêt du crédit.

Dans ce type de crédit le promoteur est dans l'obligation de présenter un cahier de charge pour les travaux à réaliser et des garanties réelles, aussi subventionner par l'état, et un défi de deux ans, la banque a financé de ce type Ettahadi CLT deux dossier 33 680 000DA, et pour le type de Ettahadi CMT elle financé quatre dossier pour une montant de 8 776 000 DA.

1.2.2.2 Le crédit RFIG

Le crédit RFIG est un produit de la BADR lancé le 10/08/08, il s'agit d'un crédit à taux bonifié adressé aux agriculteurs et éleveurs, à titre individuel ou organisés en coopératives (groupement, association, ou fédération), aux fermes pilotes, et aux entreprises qui concourent à l'intensification agricole. C'est un crédit d'une durée de 2 ans, dont les intérêts sont supportés par le MADR sur le compte du FNRDA. La BADR financé plus de 50 dossiers d'une montants de 57 000 000 DA Pour son domaine de couverture, le crédit RFIG englobe le crédit d'exploitation, le crédit de campagne, et le crédit fédératif.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

1.2.2.3 Le crédit d'exploitation :

Il a pour objectif d'aider les agriculteurs à gérer leurs problèmes de trésorerie

1.2.2.4 Le crédit fédératif :

Le crédit fédératif s'adresse aux opérateurs intégrateurs, aux entreprises économiques, aux coopératives et groupements intervenant dans plusieurs activités agricoles parmi lesquelles on cite :

- Production de céréales ;
- Production de lait ;
- Unités de fabrication de pâtes alimentaires et couscous ;
- Création d'unités d'élevages et centres d'engraissement ;
- Commercialisation, stockage, conditionnement et valorisation des produits agricoles ;
- Production de miel ;
- Abattage avicole et découpe ;
- Production et distribution de petits outillages agricoles, irrigation, serres....

1.2.2.5 Autres dispositif :

A) ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes

Ce dispositif accorde des crédits bonifiés à long terme suivant la nature de l'activité et le zone d'implication de cette dernière, accordé aux jeunes agriculteurs dont leur âge ne dépasse pas 35 ans, généralement se spécialise dans le financement de l'élevage et le matériel agricole.

Le montant de crédit ne dépasse pas 10 000 000 DA, et la durée de l'utilisation est un an, la première tranche de 30% relative à la commande sera libérée à la présentation de l'ordre d'enlèvement délivré par les services de l'ANSEJ, et la deuxième tranche de 70% sera libérée à la présentation de l'ordre d'enlèvement délivré par les services de l'ANSEJ et après avoir présenté à ces derniers l'attestation des disponibilités du matériel et équipement commandés délivrés par les fournisseurs.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

B) CNAC : La Caisse Nationale d'Assurance Chômage

Ce crédit accord des crédit d'investissement à long terme suivant la nature de l'activité et la zone d'implication de cette dernier, accorder au promoteur âge entre 35 et 50ans. La durée de l'utilisation de ce crédit est un an, les première tranche de 30% relative à la commande sera libéré à la présentation de l'ordre d'enlèvement délivré par les services de l'CNAC, et le deuxième tranche de 70% sera libérée à la présentation de l'ordre d'enlèvement délivré par les services de l'CNAC et après avoir présenté à ces dernier les attestations de disponibilité du matériel et équipement commandés délivrées par les fournisseurs.

C) ANGM : Agence National de Gestion du Micro crédit

Ce dispositif accorde des crédits à long terme et bonifie à 80% qui reste sure la charge du promoteur, le montant de ce crédit ne dépasse pas 1000 000,00 DA, le remboursement est de huit ans. L'utilisation de ce crédit et comme celui de ANSEJ et CNAC.

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

Conclusion

Les industries agroalimentaires ont connu une formidable croissance, qui se traduit par la mise en place d'un potentiel de transformation industriel considérable. Aujourd'hui, le principal défi de l'industrie agroalimentaire est de faire face à l'accroissement de la population mondiale à laquelle s'ajoutent chaque année quelque millions de personnes. Ces IAA sont poussées par une production agricole mondiale étant en expansion notamment dans les pays développés. Tous les pays essayent de promouvoir leur agriculture afin de relancer leurs industries de transformation et devenir exportateur de premier rang.

Néanmoins, l'agriculture et les IAA doivent affronter des enjeux majeurs relevant des spécificités de ces deux activités. Elles doivent aussi organiser leur système de production et de distribution afin d'améliorer la productivité et la compétitivité des deux secteurs en parallèle.

²⁵ Référence interne la banque BADR.

**Chapitre III : Etude de cas
du financement bancaire
d'un projet d'investissement
Agricole**

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

Introduction

La BADR comme toutes les autres banques. Essaye de gagner du terrain en matière de diversification de ses produit, notamment ceux destiner à la direction des PME auprès des quelles la BADR s'engage à participer à leur développement par l'orientation des crédits bancaire en direction des projets d'investissement a fort potentielle de la croissance et de valeur ajouté.

Section 01 : Aspects organisationnels et fonctionnels de la BADR

1) Généralité sur la BADR

1.1) Définition d'une banque :

« Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opérations de crédits ou en opérations financières.

La banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts :

- En intercalant (interposant) son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire ;
- En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier notamment), c'est le phénomène de désintermédiation.»
(CAUDEMIN.J et MONTIER.G)

1.2) La création de la BADR (La banque d'agriculture et du développement rural)

Elle a été créée par le décret n° 82.106 du 13 mars 1982. Elle n'est devenue réellement opérationnelle qu'en novembre 1982. Son siège social est sis au 17 Boulevard Colonel Amirouche, Alger

La BADR est une banque publique qui a pour missions le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural. Constitue initialement de 140 agences cédée par la

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

BNA, son réseau compte actuellement plus de 290 agences et 41 directions régionale et plus de 7000 cadres et employés activent au sein des structures centrale, régionale et locale de par la densité de son réseau et l'importance de son effectif, la BADR est classé la 1^{er} banque au niveau national est 13^{ème} au niveau africain et 668^{ème} au niveau mondial sur environ 4100 banques.

Etablissement à vocation agricole a sa création, mais au fil du temps est devenue une banque universelle qui intervienne dans le financement de tous les secteurs d'activités.

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural est une institution financière nationale créée le 13 mars 1982, sous la forme juridique de société par actions. Son capital est de 33.000.000.000 DA. Elle a pour missions principales le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural.

Constituée initialement de 140 agences, son réseau compte actuellement plus de 300 agences et 39 directions régionales. Quelques 7 000 cadres et employés activent au sein des structures centrales, régionales et locales. La densité de son réseau et l'importance de son effectif font de la BADR la première banque à réseau au niveau national.

La BADR est une société par action au capital de trente-trois milliard de dinars (33.000.000.000DA) charge de fournir aux entreprises publiques économiques conseil et assistance dans l'utilisation et la gestion des moyens de paiement mis à leur disposition.

A travers la loi 90/10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et du crédit, la BADR est devenue une personne morale effectuant les opérations de réceptions des fonds du public, les opérations d'octroi du crédit, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle les moyens de paiement et de gestion.

La BADR constitue initialement des agences cédées par la BNA se distingue d'autre banque, dans la mesure où elle est à la fois comme banque de dépôt et banque de développement et à partir de 1990 (LMC) une banque à vocation universelle active dans différents secteur d'activités.

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

Les succursales et agences ne pourront être créées que par la décision du conseil d'administration. Ça dure est fixé à quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter du son ammonification du registre de commerce.

1.3) évolution et étapes :

1982-1990

A cour de ces huit ans la banque a eu pour objectif d'asseoir sa présence dans le monde rural en ouvrant de nombreuses agences dans les zones à vocation agricole. Elle acquit une autorité et une expérience dans le financement de l'agroalimentaire et de l'industrie mécanique agricole cette spécialisation s'inscrivait alors dans un contexte économique planifier au chaque banque publique avait son champ d'intervention.

1990-2000

- Mise en place du système « SWIFT » pour l'exécution des opérations du commerce internationale.
- Informatisation de l'ensemble des opérations de commerce extérieure et l'ouverture du crédit documentaire.
- Mise en service de la carte de paiement et de retrait.
- Mise en service de la « CIB »carte interbancaire.

2000-2002

Cette étape se caractérise par le nécessaire ampliation des banques publique dans la relance des investissements productifs et la mise en adéquation de leurs activités et du niveau de leur prestations avec les principes de l'économie de marché en matière d'intervention dans le financement, la BADR a augmenté le volumes des crédits consentis aux PME et au secteur privé .

La mise en place d'un programme d'action quinquennale, axées notamment sur la modernisation de la banque, l'amélioration de prestations ainsi que l'assainissement +comptable et financier.

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

1.4) La missions et objectifs de la BADR

1.4.1) Missions de la BADR

Au paravent la BADR s'est attachée en premier lieu à s'implanter dans son milieu naturelle à proximité de ses paysans et ses agricultures .Aujourd'hui elle a vu son rôle s'agrandir ses ramifications s'étendre et ses missions se diversifie. Parmi ses missions on a :

- Mettre en œuvre ses propre moyen financier et ceux fournit par l'état, en vue d'assurer le financement, du secteur agricole, agro-alimentaire, l'hydraulique, la pêche et des activités artisanales
- Adopter l'aide financière nécessaire aux activités des entreprises privées qui participent au développement du monde rurale ;
- Concourir, en tant que instrument de planification financière, à l'exécution des projets agricoles tracés dans divers plans du développement.
- L'ouverture de compte à toute personne faisait la demande.
- Le traitement de toutes les opérations de crédit, de change et de trésorerie.
- La réception des dépôts à vue et à terme.
- La participation à la collecte de l'épargne.
- La contribution au développement du secteur agricole.
- L'assurance de la promotion des activités agricoles, agroalimentaires, agroindustrielles et artisanales.
- Le contrôle avec les autorités de la tutelle la conformité des mouvements financiers des entreprises domiciliées.

1.4.2) Objectifs de la BADR

- L'augmentation des ressources au meilleur cout et rentabilisation de celle-ci par le crédit productif et diversifié dans le respect des règles.
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tout en dinars qu'en devise.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activités.
- L'extension et redéploiement de son réseau.
- La satisfaction de ses clients on leurs offrants des produits et services susceptibles de répondre à leurs besoins

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement
- Le développement commercial par l'introduction des nouvelles techniques managériales telle que le marketing et l'insertion d'une nouvelle gamme de produit

Néanmoins, compte tenu de la loi sur la déspecialisation, la banque devrait avoir un souci de s'ouvrir aux autres secteurs de l'activité économique et de faire mieux connaître ses produits.

1.5) Les ressources et les actions de la BADR :

1.5.1) les ressources de la BADR

La mission assignée à la banque de l'agriculture et développement rurale exige l'acquisition d'importantes ressources pouvant lui assurer la satisfaction des besoins financiers des agriculteurs. D'après l'article 25 du décret n° 82-106 du 13/03/1982 portant sur les ressources de la BADR, celles-ci sont constituées par :

- Son fond social, ses ressources et provision ;
- Les dépôts à vue et à terme qu'elle reçoit du public ;
- Les disponibilités qui lui sont confiées par les organismes relevant des activités agricoles, artisanales et agro-industrielles ;
- Les emprunts qu'elle peut contracter ;
- Les avances du trésor pour le financement des programmes de développements ;
- Les ouvertures de crédits par caisse et l'escompte qu'elle peut obtenir de la banque d'Algérie ;
- Tous autres produits et moyens financiers résultant de son activité.
- Dans les années 1986-1987 , la BADR voyait ses ressources diminuer progressivement , à cause de la crise économique et de l'attitude du trésor qui se montrait de moins en moins engagé à soutenir financièrement les activités économiques à l'exception des opérations de développement de grande envergure comme par exemple le financement de l'habitat et de l'emploi de jeunes. Dès lors , la BADR s'est vue obligée de recourir à des nouvelles sources de financement qui lui permettraient d'augmenter substantiellement ses ressources stables, et par conséquent, ses concours à l'agriculture et au monde rural.

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

Les actions de la BADR :

En plus de ses missions, l'action de la BADR dans le financement de développement est orientée également vers la concrétisation des programmes soutenus par les pouvoirs publics, notamment ;

- Les crédits à l'emploi de jeunes entrant dans les secteurs stratégiques de la banque ;
- Les crédits aux particuliers, dans l'optique de création d'activités dans les zones rurales ;
- Les crédits à construction de logements ruraux, dans le cadre d'une demande solvable et soutenue par la caisse nationale du logement ;
- L'ANSEJ
- Les crédits aux professions libérales (jeunes diplômés en médecine, et autres).

2) Présentation de l'agence d'accueil :

2.1) Aperçu sur l'organisme d'accueil

L'agence BADR de Tizi-Ouzou "580" a été créée en 1982 après la restructuration de la BNA. Elle se situe au chef-lieu de wilaya, cette agence est dotée d'un système de « banque assise », Ce système est composé de deux groupes de travail, le « front office » et le « back office ».

2.1.1) Le Front Office :

Il offre à la clientèle un espace convivial et adapté, lui garantissant un service personnalisé à travers la prise en charge et le traitement de l'ensemble de ses transactions bancaires par un chargé de clientèle et l'opportunité d'une assistance et d'un conseil de premier ordre, en matière de gestion des fortunes et des placements bancaires et/ ou financiers.

2.1.2) Le Back Office :

Il regroupe les potentialités techniques et humaines pour traiter en temps réel les ordres et les opérations reçus du Front office. Il lui apporte l'assistance, les conseils et les informations nécessaires à la bonne exécution des opérations de la clientèle. Il est chargé aussi du traitement des tâches administratives, techniques et d'opérations nécessaires, répondant à des délais bien précis en impliquant d'autres structures internes ou externes à la banque. Il est

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

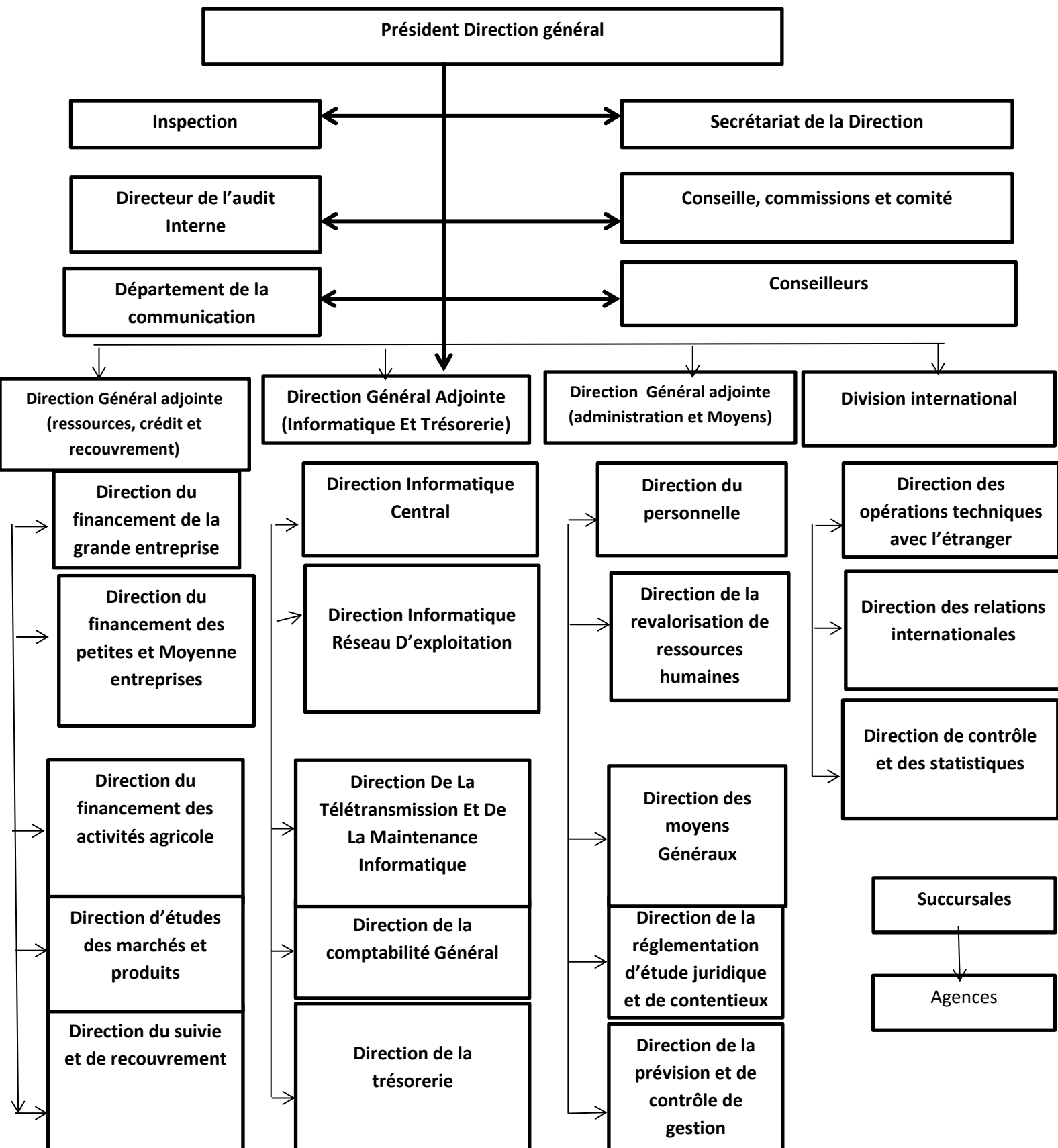
composé également de plusieurs services: (service crédit, service portefeuille, service commerce extérieur, service comptabilité et service virement).

2.2) Organisation de l'agence :

Figure N°03 : Organigramme de l'agence BADR 580 de TIZI-OUZOU

Ainsi, l'organisation de l'agence BADR 580 se présente comme illustré par l'organigramme ci-après :

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole



CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

3) Le service crédit :

3.1) Présentation et organisation du service crédit :

Le service crédit représente la cellule de base de toute agence, du fait qu'il est chargé de faire fructifier les ressources de la banque par l'octroi de crédits seins.

Le service crédit est scindé en trois sections lesquelles se partagent les tâches, de la réception des demandes de la clientèle au suivi de l'utilisation des crédits en passant par l'étude des dossiers.

3.1.1) Le rôle de la cellule étude et analyse :

Cette cellule est composée de chargés de clientèle ainsi que de chargés d'étude. Pour les premiers, leurs tâches se résument à la réception et vérification des dossiers de crédits. Quant aux seconds, leur travail consiste en l'étude et le montage de ces dits dossiers.

3.1.2) Le rôle de la cellule suivi des engagements :

Composée également de chargés de clientèle et de chargés d'étude, elle a pour mission le suivi et la gestion des dossiers de crédits et du recouvrement des créances.

3.1.3) Le rôle de la cellule juridique :

Elle est l'interlocutrice des différents services d'exploitation et d'administration. Elle est chargée de tous les problèmes d'ordre juridique et du suivi des règlements des opérations faisant l'objet du contentieux et du recouvrement des créances litigieuses et contentieuses.

3.2) Les relations du service crédit :

L'organisation d'une agence est conçue de telle manière qu'il y ait interdépendance et complémentarité entre les différents services de l'agence et même avec l'ensemble des structures de la Banque.

3.2.1) Les relations fonctionnelles :

3.2.1.1) Les services de l'agence à savoir :

- Le service caisse et portefeuille pour les retraits, virements et versements, encaissements et escomptes de chèques et effets ;
- Le service étranger dans le cadre des crédits extérieurs ;
- Le service contrôle.

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

3.2.1..2) Les autres structures de la Banque à savoir :

- Le groupe régional d'exploitation du rattachement auquel sont transmis les dossiers de crédit pour prise de décision dans la limite de ses prérogatives ;
- La direction des crédits pour assistance, évaluation et mise en place des crédits ;
- La direction financière en matière de mobilisation des crédits et de besoins financiers,
- La direction des affaires juridiques et contentieuses pour orientation juridique et gestion des affaires précontentieuses et contentieuses ;
- La direction de la comptabilité.

3.2.1.3) De plus le service crédit consulte d'autres organismes à savoir :

- les centrales de la Banque d'Algérie (la centrale des impayés ; des risques ; des bilans)
- les administrations : fiscales, douanes et conservation foncière...

3.2.2) Les relations hiérarchiques:

Le service crédit entretient des relations hiérarchiques avec les autres compartiments. Il est placé sous l'autorité du Directeur d'agence, qui assure sous sa responsabilité, la médiation entre le service et les structures hiérarchiques. Et vu que l'agence jouit d'un pouvoir décisionnel réduit, les dossiers de crédit sont alors transmis au comité du Groupe régional d'exploitation pour étude complémentaire et décision éventuelle et ce, dans la limite de ses pouvoirs décisifs, sinon ce dernier les soumet à son tour à sa hiérarchie à savoir la Direction Générale pour décision et autorisation finale.

Section 2 : Montage et étude d'un dossier de crédit

Un investissement est une dépense actuelle devant engendrer des revenus futurs ou autres avantages monétaires ou non monétaires, pour investir, les entreprises font souvent appelle a la banque pour leur accordée des crédits d'investissements. Ce sont des prêt à long et moyen terme destinés généralement au financement de projet neuf, d'extension, de renouvellement d'équipements, de modernisation ou de valorisation d'un potentiel de production existant

Montage d'un dossier de crédit :

Pour avoir les éléments nécessaires pour l'analyse d'une demande de crédit, le banquier exige la constitution d'un dossier de crédit contenant toutes les informations jugées

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

utile. Ce dossier renseigne le banquier sur le volet juridique, administratif, financier et économique de sa relation sollicitant le crédit. Le document « constitution d'un dossier de crédit d'investissement agricole », donne une liste exhaustive des documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement, et de ceux constitutif d'un dossier de crédit d'exploitation. Le banquier peut demander d'autres documents s'il juge que les informations collectées sont insuffisantes, et il peut aussi faire une visite sur terrain.

Les documents constitutifs de l'octroi d'un crédit d'investissement :

La constitution d'un dossier de crédit d'investissement nécessite un certain nombre de pièces dont :

a) Il s'agit d'une demande manuscrite, signée par une personne habilitée à engager l'entreprise ou la personne morale dont il est responsable dans l'opération de crédit. Cette demande doit résumer l'affaire à financer d'une manière très précise.

b) Les documents administratifs

- Copie de bail location ou bien un acte de propriété, la durée de bail location doit être supérieure à la durée de crédit;
- Une carte fellah.

c) Les documents économiques et fiscaux

- Etude technico-économique;
- Facture préforma, pour les équipements à acquérir;
- Copie de fiche signalétique de l'exploitation (l'ensemble des biens);
- Copie de mise à jour CASNOS;
- Copie mise à jour CNAS ou non affiliation CNAS;
- Copie de l'extrait de rôle apuré;
- Devis d'assurance;
- Copie de l'engagement de respecter l'échéancier de remboursement de la dette fiscale;
- Agrément sanitaire de l'établissement d'élevage bovins fourni par un vétérinaire.

d) Les documents fournis par la BADR

- Accusée de réception de dossier ;

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

- Demande de consultation de la centrale des risques adressée à la direction des études générale de la BADR au niveau centrale à Alger ;
- La réponse à demande de consultation de la centrale des risques ;
- canevas introductif (présentation générale du client de son compte et de la situation de son exploitation) ;
- ST122 (un rapport de visite sur le lieu de l'amplification par la BADR) ;
- Pièce comptable matérialisant le prélèvement des frais d'étude du dossier de crédit.

1) Etude Pratique D'un Dossier De Crédit :

L'octroi du crédit nécessite une étude très détaillée doit être fait sur la rentabilité et la faisabilité du projet en question. Après l'avoir étudié devant un comité technique, on distingue deux cas : le cas où la demande est acceptée et le cas du rejet du projet.

1.1) Présentation du projet :

Le projet d'investissement que nous allons étudier porte sur la création d'une unité d'abattage avec une capacité de 500 poulets /250 dindes par heure, situé dans une zone d'exploitation RN71 menant de « LA CRETTE » au nord-ouest vers AGHERIBS à l'est au village ICHERAIIOUENE, Willaya de Tizi-Ouzou.

Le coût global de cet investissement a été estimé par le promoteur à 73.702.561 DA
Le crédit bancaire sollicité est un crédit à moyen terme d'une durée de (10) ans dont une (01) année de différé. Ce financement couvrira partiellement l'acquisition des équipements de production.

Les documents fournis par le client:

" L'abattoir de l'avenir " a soumis à l'étude un dossier de crédit comprenant les pièces suivantes :

- Une étude technico-économique du projet ;
- Les Bilans et TCR prévisionnels sur une période de cinq ans ;
- Un extrait de rôle apuré ;
- La décision d'octroi des avantages ANDI ;
- Une attestation de mise à jour CNAS et CASNOS ;
- Une copie du rapport d'expertise ;

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

- Les copies des factures pro forma des équipements de production;
- Copie légalisée de l'acte de vente ;
- Rapport de réévaluation de biens matériels.

1.2) Identification de client :

Mr X de village ICHERAIIOUENE MAKOUDA de TIZI OUZOU diplômé Master en finance qui travaille dans une entreprise mixte, il souhaite s'investir dans la création d'une unité d'abattage de volaille.

1.3) Identification de projet :

Le projet consiste en la création d'une unité d'abattage de volaille SARL ABATTOIRE DE L'AVENIR

1.4) Etude de la viabilité du projet

Cette section va porter sur L'analyse de marché et les aspects commerciaux et techniques du projet..

1.4.1) L'analyse du marché :

Ce projet consiste en l'abattage et le découpage des viandes blanches « poulets et dindes » avec les capacités de 500poulets/250dindes par heure qui seront vendus sous forme de carcasses et des morceaux de viande blanche, Le produit est particulièrement demandé, il s'agit d'un marché porteur ce produit est destiné à une clientèle diverses qui peut être ménages, boucheries et restaurants

Disposant d'un équipement moderne permettant de répondre aux exigences du marché, tant sur le plan qualité que la spécificité des produits qu'elle fabrique.

La viande blanche est considérée parmi les produits de large consommation sur le marché Alegria. Donc la demande est toujours présente.

En résumé l'analyse du marché est avantageuse pour ce projet de fait que la demande est supérieure à l'offre.

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

1.4.2) L'analyse commerciale du projet :

Cette analyse portera sur les 4P de MC CARTY à savoir le produit, le prix, la distribution et la promotion.

1.4.2.1) le produit :

En matière de produit il s'agit de la viande blanche du poulet et de la dinde qui seront vendus sous forme de carcasse et de morceaux de viande

1.4.2.2) le prix :

Il peut produire jusqu'à 500 poulet et 250 dindes par heure à un prix de 250/350DA en remarque que ces prix sont très abordables pour une population caractérisée par un revenu moyen et même se sont des prix compétitives sur le marché.

Les prix pratiqués sont relativement compétitifs comparativement aux autres produits sur le marché

1.4.2.3) La distribution et la promotion :

L'unité d'abattage et de découpage du volaille « SARL D'ABATOIRE » est située dans une zone d'exploitation contre bas de RN71 menant à « LA CRETTE » au Nord-Ouest vers AGHRIBS à l'EST du village ICHARIOUENE le site est accessible par une piste aménagée descendant vers le terrain assiette du projet.

L'entreprise compte louer des panneaux de publicité dans le but de faire connaître ses produits dans la région et attirer toutes les catégories de la société.

Pour les clients qui n'ont pas les moyens de transports des produits, Pour ceux qui en disposent de moyens, ils procèdent eux même à l'enlèvement de leurs marchandises.

L'entreprise prévoit d'écouler sa production sur le marché régional à savoir Tizi-ouzou, Bouira et Boumedes

1.4.3) L'analyse technique :

Le processus de production dans ce promoteur dispose est un équipement moderne de découpage avec une capacité de production importante ce qui réduira le coût de production, le prix de revient et aussi amélioré sa compétitivité sur le marché.

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

Les moyens de production sont des équipements moderne et plus rapide ce qui rend l'entreprise plus compétitive sur le marché.

La SARL ABATTOIRE se positionne sur une route national (endroit stratégique donc elle est accessible par les fournisseurs et les clients ce qui va réduire le cout de revient et les couts de distribution cela permet à l'entreprise de pratiquer des prix concurrentielles et de s'assurer d'une meilleure exploitation.

Humains :

Elle compte employer 50 salariés dont : 06 sont des administrateurs, 32 sont des producteurs (travillant en deux groupes), 04 sont chargés de la maintenance et 08 pour le gardiennage et la sécurité de l'unité.

La plupart des salariés ont déjà travaillé pour des abattoirs, donc ils possèdent une expérience dans le domaine de l'abattage

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

1.4.4) L'analyse des couts :

Tableau N°05 : l'analyse des couts

Rubrique	Montant
Ligne d'abattage et ligne d'éviscération	16.078.837,50
Ligne de pré- refroidissement et ligne d'emballage	4.914.831
Equipement pour transport de déchets	2.652.158
Chambres (ressuage/froide positive/ froide négative	1.834.880
Camion (frigo/plateau)	7.563.966
Autres matérielles et Outillages	9.035.500
Frais personnelles	17.826.412
Frais de services	11.016.000
Armoires de commande	60.055.589
Total	71.223.141,1

- **Structure de financement :** **Unité: KDA**

Tableau N°06 : la structure de financement

Rubrique	Montant	Taux d'implication
Apport du promoteur	22 913 272	33%
Apport de la banque	47 383 426	67%
Total	70 296 698	100%

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

Conclusion de l'étude de viabilité de projet :

Arrivé à terme de notre étude de viabilité nous estimons que tous les indicateurs sont favorables pour la faisabilité du projet et sa viabilité. Il peut dégager des recettes très importantes et assurer la disponibilité du produit de viande blanche sur le marché local.

1.5) Etude de la rentabilité du projet

Cette analyse a pour but d'assurer que le projet est rentable. Elle va être répartie en deux parties :

- Une analyse avant financement ;
- Une analyse après financement.

1.5.1) Analyse de la rentabilité avant financement : taux d'intérêt

2.

Cette analyse consiste à évaluer la rentabilité intrinsèque du projet. Pour se faire, nous allons procéder à :

- L'élaboration de l'échéancier d'investissement ;
- L'élaboration de l'échéancier d'amortissement ;
- La détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI) ;
- La détermination du besoin en fonds de roulement (BFR) ;
- L'élaboration du tableau des comptes de résultats prévisionnels (TCR) ;
- L'élaboration du tableau Emplois / Ressources ;
- Le calcul et l'appréciation des critères de rentabilité

1.5.1.1) L'échéancier d'investissement :

Cet échéancier est élaboré en fonction de la durée de réalisation du projet qui s'étale sur une année (01). Il se présente comme suit :

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

Tableau N°07: l'échéancier d'investissement

Rubrique	Montants
Ligne d'abattage et d'éviscération	16 078 837,50
Ligne de prés_-refroidissement et ligne d'emballage	4 914 831,00
Equipement pour transport de déchets	2 652 158,00
Armoire de commande	1 834 880,00
Chambre de (ressuage, froide positive et froide négatif)	7 563 966,01
Camoin (frigo, plateau)	9 035 500,00
Autres matériels et outillage	17 826 412,70
TOTAL	59 06 585,21

1.5.1.2) L'échéancier d'amortissement :

Nous apprécions que l'étude de la rentabilité se fasse sur dix années d'étude avec une année de réalisation.

Les 10 ans correspondent à la durée de vie des équipements de production :

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

1.5. Etude des risques

Après une étude portant sur la rentabilité et la viabilité du présent projet, on peut conclure que l'investissement est économiquement viable et financièrement rentable.

Le projet portant sur la production des viandes blanches, le problème d'écoulement ne se posera pas car la quantité journalière qui sera produite sera inférieure à la demande globale sur le marché.

Le promoteur est connu par son honorabilité et son sérieux depuis sa domiciliation au niveau de la banque, car il a déjà contracté des crédits auparavant.

Conclusion de l'étude et avis personnel

En conclusion, et compte tenu des nombreux éléments positifs tant économiques que financiers du projet, nous formulons un avis favorable pour le financement de ce client dans les conditions suivantes :

Montant du crédit : 47 383 426 DA

Durée : cinq ans (05) dont une année de différé.

Garanties recueillies:

- Engagement de nantir les équipements à financer et de souscrire une DPMR avec procuration de renouvellement d'assurance ;
- Hypothèque des unités de productions (terrain ; infrastructures) ;

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

Comparaison avec la décision de la banque

La banque a émis un avis favorable pour le financement du projet par un **CMT** d'un montant de : **47 383 426 DA**, avec les conditions de financement de 05 ans dont une année de différé.

Les similitudes des avis quant à décision d'octroyer le crédit sollicité est justifiée par la rentabilité qu'aura le projet s'il serait réalisé.

Pour la durée de financement, la différence entre les deux durées proposées est dû à :

- le chargé d'étude s'est contenté d'une étude de la rentabilité du projet selon le schéma de financement souhaité par le client et proposé dans l'étude technico-économique.
- l'absence des techniques d'évaluation de projet lors de l'étude. En effet le chargé d'étude a répondu sur les supports normalisés, les données fournies sur les documents comptables, à apprécier et calculer quelques ratios. Bien que l'utilisation des ratios est préconisée dans les études rétrospectives et non prévisionnelles.

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

Voir le tableau ci-après :

Tableau N°08 : l'échéancier d'amortissement

Rubrique	Montants	Durée	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL
Ligne d'abattage et d'éviscération	16.078.837	10	1.607.883	1.607.883	1.607.883	1.607.883	1.607.883	1.607.883	1.607.883	1.607.883	1.607.883	1.607.883	16.078.837
Ligne de présrefroidissement et ligne d'emballage	4.914.831	10	491.483	491.483	491.483	491.483	491.483	491.483	491.483	491.483	491.483	491.483	4.914.831
Equipement pour	2.652.158	5	530.431	530.431	530.431	530.431	530.431						2.652.158,00

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

transport de déchets													
Chambre de ressuage, froide positive et froide négatif	7.563 966	10	756. 396	756. 396	756. 396	756 .396	756 .396	756. 396	756. 396	756 .396	756. 396	756. 396	7. 563 .966
Camoin frigo, Camoin plateau	9.035. 500	5	1.807.100	1.807 100	1.807.100	1.807 100	1.807.100						9. 035. 500
Autres matériels et outillage	19.661.292	5	3.932. 258	3.932. 258	3.932.258	3.932.258	3.932.258						19.661.292
TOTAL	59.906.585		9.125.553	9.125.553	9.125.553	9.125.553	9.125.553	2.855.763	2.855.763	2.855.763	2.855.763	2.855.763	59.906.585

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

1.5.3.1 La détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI) :

$$\text{VRI} = \text{Investissement brut hors BFR} - \text{Montant déjà amorti}$$

1.5.1.1) Détermination des besoins en fonds de roulement (BFR) :

Tableau N°09 : le besoin en fond de roulement

		0,8	0,9	1	1	1
Rubrique	0	1	2	3	4	5
CA		270.100.000	303.862.500	337.625.000	337.625.000	337.625.000
0/0		3%	3%	3%	3%	3%
BFR		7.784.024	8.757.027	9.730.030	9.730.030	9.730.030
Variation du BFR	7.784.024	973.003	973.003			

Remarque : Le BFR est estimé à 9 730 030 ,00 KDA. Il représente les besoins en exploitation de l'entreprise (matières premières, salaires, et Services) pour 29 jours d'activité

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

1.5.1.2) Élaboration des TCR prévisionnels :

Tableau N°10 : le TCR prévisionnels

Rubrique	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
CA	270.100.000	303.862.500	337.625.000	337.625.000	337.625.000	337.625.000	337.625.000	337.625.000	335.625.000	337.625.000
consommation intermédiaire	135.050.000	151.931.250	168.812.500	168.812.500	168.812.500	168.812.500	168.812.500	168.812.500	168.812.500	168.812.500
VA	135.050.000	151.931.250	168.812.500	168.812.500	168.812.500	168.812.500	168.812.500	168 812 500	168 812 500	168 812 500
frais personnel	5.568.000	6 264 000	6 960 000	6 960 000	6 960 000	6 960 000	6 960 000	6 960 000	6 960 000	6 960 000
frais divers	81.030.000	91 158 750	101287500	101 287 500	101 287 500	101 287 500	101 287 500	101 287 500	101 287 500	101 287 500
impôts et taxe	27.010.000	30 386 250	33762500	33 762 500	33 762 500	33 762 500	33 762 500	33 762 500	33 762 500	33 762 500
EBE	21.442.000	24 122 250	26 802500	26802 500	26802 500	26 802 500	26 802 500	26 802 500	26 802 500	26 802 500
amortissement	9.125.553	9 125 553	9125553	9125 553	9125553	2 855 763	2 855 763	2 855 763	2 855 763	2 855 763
RBE	12.316.446	14 996 696	17676 946	17 676 946	17676 946	23 946 736	23 946 736	23 946 736	23 946 736	23 946 736
IBS	2.586.453	31 49 306	3 712 158	3 712 158	3 712 158	5 028 814	5 028 814	5 028 814	5 028 814	5 028 814
RNE	9 729.992	11 847 390	13 964 787	13 964 787	13 964 787	18 917 921	18 917 921	18 917 921	18 917 921	18 917 921
CAF	18 855 546	209 72 943	23 090 341	23 090 341	23 090 341	21 773 685	21 773 685	21 773 685	21 773 685	21 773 685

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

1.5.1.3) Tableau emplois / ressources avant financement :

Tableau N°11 : Tableau emplois ressources

Rubrique	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
CAF		16 979 163	19 611 263	22 243 362	22 575 639	23 090 341	21 773 685	21 773 685	21 773 685	21 773 685	21 773 685
VRI											-
Récupération BFR											9 730 030
EMPRUNT	47 383 426										
APPORT PERSL	22 913 272	-	-								
TOTAL ressources	70 296 698	16 979 163	19 611 263	22 243 362	22 575 639	23 090 341	21 773 685	21 773 685	21 773 685	21 773 685	31 503 715
Immobilisation	59 906 585										
Variation BFR	7 784 024	973 003	973 003								
II	2 606 088										
Remboursement d'emprunt		-	11 845 857	11 845 857	11 845 857	11 845 857					
Total emploi	70 296 698	973 003	12 818 860	11 845 857	11 845 857	11 845 857	-	-	-	-	-
TR	0	16 006 160	6 792 403	10 397 506	10 729 782	11 244 485	21 773 685	21 773 685	21 773 685	21 773 685	31 503 715
TR cumulé	0	16 006 160	22 798 563	33 196 069	43 925 851	55 170 336	76 944 021	98 717 706	120 491 392	142 265 077	173 768 792

Remarque :

Dans le calcul du "taux d'actualisation", on a pris en considération les éléments suivants :

Le taux de rémunération du capital (**i = 14%**)

Le taux net d'emprunt (4,125%)

$$i = (0,6 * 14\%) + (0,4 * 4,125\%) = 10\%$$

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

1.5. Nouvelle dotation aux amortissements :

Rubrique	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ancienne dotation	9 125 554	9 125 554	9 125 554	9 125 554	9 125 554	2 855 763	2 855 763	2 855 763	2 855 763	2 855 763
Ii	868 696	868 696	868 696							
Nouvelle dotation	9 994 250	9 994 250	9 994 250	9 125 554	9 125 554	2 855 763	2 855 763	2 855 763	2 855 763	2 855 763

N.B : les intérêts intercalaires sont amortis sur 3 ans.

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

1.5.2.3) Tableau des comptes du résultat :

Tableau N°14 : tableau des comptes du résultat

Rubrique	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
EBE	21 442 000	24 122 250	26 802 500	26 802 500	26 802 500	26 802 500	26 802 500	26 802 500	26.802 500	26 802 500
dotation à l'amortissement	9 994 250	9 994 250	9 994 250	9 125 554	9 125 554	2 855 763	2 855 763	2 855 763	2 855 763	2 855 763
F.F	2 606 088	1 954 566	1 303 044	651 522						
RBE	8 841 662	12 173 434	15 505 206	17 025 424	17 676 946	23 946 737	23 946 737	23 946 737	23 946 737	23 946 737
IBS	1 856 749	2 556 421	3 256 093	3 575 339	3 712 159	5 028 815	5 028 815	5 028 815	5 028 815	5 028 815
RNE	6 984 913	9 617 013	12 249 113	13 450 085	13 964 788	18 917 922	18 917 922	18 917 922	18 917 922	18 917 922
CAF	16 979 163	19 611 263	22 243 362	22 575 639	23 090 341	21 773 685	21 773 685	21 773 685	21 773 685	21 773 685

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

1.5.2.4) Elaboration du tableau emplois / ressources après financement :

Tableau N°15 : tableau emplois ressources après financement

Rubrique	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
CAF		16 979 163	19.611 263	22 243 362	22 575 639	23 090 341	21 773 685	21 773 685	21 773 685	21.773 685	21773685
VRI											-
Récup BFR											9730 030
EMPRUNT	47 383 426										
Autre personnel	22 913 272	-	-								
TOTAL ressources	70 296 698	16 979 163	19 611 263	22 243 362	22 575 639	23 090 341	21 773 685	21 773 685	21 773 685	21 773 685	31503715
Immobilisations	59 906 585										
Variation BFR	7 784 024	973 003	973 003								
II	2 606 088										
Remboursement d'emprunt		-	11 845 857	11 845 857	11 845 857	11 845 857					
Total emploi	70 296 698	973 003	12 818 860	11 845 857	11 845 857	11 845 857	-	-	-	-	-
TR	0	16 006 160	6 792 403	10 397 506	10 729 782	11 244 485	21 773 685	21 773 685	21 773 685	21773685	31503715
TR cumulé	0	16 006 160	22 798 563	33 196 069	43 925 851	55 170 336	76 944 021	98 717 706	120 491 392	142 265 077	173768792

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

Commentaire :

Nous remarquons que les flux générés sont importants, de ce fait nous proposons de revoir à la baisse la durée du crédit (3 ans + 1 an de différé).

1.5.2.5) Les nouveaux flux de trésorerie :

Tableau N°16 : les nouveaux flux de trésorerie

TR	0	16 006 160	3 015 352	6 792 022	7 295 866	23 090 341	21 773 685	21 773 685	21 773 685	21 773 685	31503715
TR cumulé	0	16 006 160	19 021 511	25 813 533	33 109 399	56 199 741	77 973 426	99 747 111	121 520 797	143 294 482	174798197

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

Conclusion

Nous avons constaté durant notre stage pratique au niveau de l'agence « BADR 580 » que le dossier de la demande de crédit est constitué de différents documents nécessaire donnant une description complète du client et de son projet afin de l'analyser par des techniques économiques et financières.

A partir de l'étude faite, on a constaté que le projet remplit toutes les conditions qui permettent à l'entreprise d'avoir un avis favorable. Economiquement viable, techniquement réalisable et financièrement rentable, la banque peut lui débloquent le crédit demandé.

En conclusion et compte tenu des éléments économiques et financiers du projet nous pouvons adhérer à la demande de financement de ce projet qui constitue 67% du montant total de l'investissement soit un crédit d'investissement de 47 383 426 DA remboursable sur une période de cinq ans avec un taux d'intérêt de 4,125%)%.

Conclusion générale

Conclusion général

Conclusion :

Depuis les 15 dernières années, les IAA connaissent un développement remarquable en Algérie. Les perspectives de croissance sont très importantes, compte tenu de la demande et des possibilités d'exportations dans certains secteurs. Ces industries occupent une place privilégiée dans le processus de libéralisation et de mise à niveau de l'économie.

L'agroalimentaire est la deuxième industrie de l'Algérie après celle des hydrocarbures. Elle comporte huit filières de fabrication ce qui explique la diversification des produits commercialisés par cette industrie. L'une des caractéristiques structurelles de ces filières est qu'elles sont faiblement intégrées, particulièrement en amont. Les intrants utilisés par ces entreprises agroalimentaires sont constitués principalement de la production agricole.

La dépendance de l'industrie agroalimentaire en matière d'approvisionnement vis-à-vis de l'extérieure a remis en cause la notion d'intégration intersectorielle et de son modèle de référence. En effet, les industries de transformations fonctionnent de plus en plus avec des produits agricoles importés rendant leur rentabilité et leur compétitivité attachées aux prix de ces matières sur le marché international.

A partir l'étude de l'évolution du système bancaire qui résultera après la charte d'Algérie en 1966- 1967 dans le financement de l'économie nationale et qui nous a permis d'avoir une vision détaillée de l'environnement bancaire. Ce dernier, est caractérisé jusqu'à nous jour par une forte intermédiation bancaire dans le sens où le crédit bancaire constitue toujours la source principale de financement des besoins des prêteurs pour assurer leur fonctionnement.

En Algérie, parmi les banques de financement de l'agriculture (c'est à dire essentiellement celui des exploitations agricoles collectives) on trouve la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural. Les réformes foncières, la privatisation progressive des exploitations collectives et la reprise par les anciens propriétaires des terres nationalisées ont fait émerger un secteur d'exploitations agricoles privé très divers. Ce dernier, comme partout, a besoin de se financer. Enfin, le désengagement de l'Etat n'a pas fait émerger de structure ou d'institution relais, mais plutôt des systèmes informels très localisés non organisés, non structurés. Les deux institutions étatiques (et qui demeure de fait sous le contrôle de l'Etat - BADR et Caisses Mutuelle Agricoles) restent très engagées auprès de l'ancien secteur public, déjà très endetté. La question du financement des exploitations reste

Conclusion général

entière, mais les chercheurs estiment que la question foncière pèse encore énormément sur le financement de l'agriculture. Les années 2000, l'agriculture était améliorée à partir de l'intervention relative de l'état par ses différents soutiens et aides, ce qui démontre que la situation de l'agriculture en Algérie s'est modernisée, mais n'arrive toujours pas à satisfaire les besoins de la population, donc l'augmentation des importations.

La problématique du financement du secteur agricole est au cœur des préoccupations de l'Etat, concrétisées par plusieurs politiques de développement agricole qui ont été mise en œuvre dans le but de sortir le pays de cette dépendance alimentaire ou du moins de l'atténuer. La transformation de l'agriculture algérienne traditionnelle en agriculture moderne et performante est, en réalité, un processus très délicat et très lent qui requiert pour son déroulement, des moyens aussi considérables que diversifier. La faiblesse de l'investissement dans le secteur demeure encore un des principaux freins au développement, malgré l'existence d'importantes réserves d'activités, et de productivités des ressources qui constituent autant d'atout pour améliorer la production agricole.

Tout au long de ce travail, nous avons tenté d'obtenir des résultats pratiques qui nous a permis d'apporter des réponses à la problématique de notre recherche et vérifier des hypothèses.

Notre travail consistait à présenter les notions du crédit agricole en général et l'agro-alimentation en particulier, son évolution, puis nous avons exposé les différentes réformes agraires pratiquées par l'Etat depuis l'indépendance. Nous avons constaté que les institutions bancaires et les organismes spécialisés ont joué un rôle primordial dans la promotion de l'agriculture à l'image de la BADR qui hautement contribué au financement du secteur agricole. De son côté, la CNMA s'est vue confiée des fonds dans l'objectif a été de répartir les risques des impayés des risques octroyés, enfin, l'ENSEJ a eu pour mission de soutenir les jeunes promoteurs dans la réalisation des différents investissements à travers le financement d'une partie des projets destinés pour l'agriculture.

Par ailleurs, notre stage pratique au sein de la BADR nous a permis d'assister au déroulement d'une procédure de financement d'un investissement agricole. Il s'agissait d'un crédit destiné au financement d'un projet portant sur le lancement d'un projet d'abattage de poulet. Nous avons pu suivre toutes les étapes nécessaires avant que la banque ne prenne sa décision sur l'octroi ou non du crédit en question.

Conclusion général

Au terme de notre stage pratique, et après analyse des données et informations du porteur du projet, nous avons pu parvenir à certaines conclusions importantes qui ont permis à la BADR de prendre sa décision finale concernant ce projet. Nous pouvons les résumer comme suit :

- Le projet est rentable et l'entreprise est solvable.
- Le projet financé est viable, évoluant dans une région d'activité où celui-ci ne présente à priori aucun risque ;
- La banque a en définitive donné un avis favorable pour le financement de ce projet.

Dans ce travail nous nous sommes intéressé à étudier l'apport de financement bancaire la BADR pour ces clients (agriculteurs) en particuliers et nous avons pu constater les remarques suivante :

- Le bon fonctionnement de réseau marketing de la banque ce qui est une très bon initiative pour l'établissement bancaire ce qui reflète la bon maitrise de réseau d'information et de communication de la banque
- On constate l'absence de suivi de la banque après l'accord de crédit
- plus de 60% DES CIENTS Arrive à rembourser à échéance et trouve que le montant accordé est insuffisant pour couvrir la totalité de l'investissement
- la majorité des clients sont satisfait du service fourni par la banque et ils ont atteint leurs objectifs fixés au préalable ce qui veut dire que finalement le crédit agricole a un impact considérable sur l'amélioration de ce secteur et pour son développement.
- la grande majorité de l'échantillon étudié trouve que les frais et le taux d'intérêt engendré tt comme les mensualités sont raisonnable et les documents sont accessible
- la grande majorité des clients de la banque optent pour des crédits d'investissement

Les propositions pour l'amélioration des prêts par les clients:

- plus de rapidité dans le traitement des dossiers
- Avoir plus d'informations au niveau de service

Bibliographie

Ouvrages

- LAGRANGE. LOUIS, « la commercialisation des produits agricoles et agro-alimentaires » J.P, BAILLIÈRE, Paris 1989.
- MALASSIS. L, GHERSI G, « initiation à l'économie agroalimentaire », Edition HATIER, Paris 1992.
- METZGER. RENE « les industries agricoles et alimentaires » édition INTEGRAL Nancy 1982.
- RASTOIN. JEAN-LOUIS « économie rurale », 2000.
- PIERRE BEZBAKH et Sophie Gherardi, « Dictionnaire de l'économie », Edition Larousse 2011, PP117-118.
- FAROUK BOUYACOU, « l'entreprise et le financement bancaire », Casbah Edition, Alger, 2000, P170.
- JAQUE Splinder, « contrôle des activités bancaires », Edition Economica, France, p 250.
- DECLOS D. « Analyse des crédits des entreprises », édition : Economica, 1999, P128.
- TAHAR HADJ SADOK, « Les risques de l'entreprise et de la banque », édition DAHLAB, M'silla, 2007, P11.
- GUY CAUDAMINE, Jean MONTIER « banque et marchés financiers », Edition Economica, Paris 1998, p 205.
- JEAN-MARC BEGUIN, ARNAUD BERNARD « L'essentiel des technique bancaires », Edition d'organisation, groupe.
- eyrollers, Paris 2008, p 255.
- LUC BERNET ROLLAND, « principe de technique bancaire », Edition dunod, paris 2001, p 277.
- VIVIEN BRUNEL « Gestion des risques et risque de crédit », This version : january 28, 2008, P 4.
- MICHEL MATHIEU, « l'exploitation bancaire et le risque crédit », édition revue banque, 19

Bibliographie

- 95.
- MARTORY.B J.Y CAPUL. Economie Internationale. ED. DOLLOZ, paris, 2005. P39.
- JEAN-LOUIS RASTOIN « économie rurale », 2000, p. 61-71.
- BOUCHER.F, CARIMENTRAND.A, DESJARDINS.R-D, Agro-industrie rurale et lutte contre la pauvreté : les systèmes agroalimentaires localisés contribuent-ils au renforcement des « capacités » ?, 3ème colloque sur l'approche des capacités, Université de paris, Septembre 2003, P.5.
- ARUF SALLAH-EDINNE, ZGA KAMEL ; « Industrie agroalimentaire et dépendance envers les approvisionnements extérieurs : le cas de Algérien, stratégie et rupture l'industrie oléicole, office de publication universitaires, 1985.

Thèses et mémoires

- Ali Daoudi et S. Bedrani : « le financement non institutionnelle dans l'agriculture : quelque résultats d'une enquête rapide, INRAA l'laboratoire d'économie agricole et agroalimentaire » mémoire Online.
- Mémoire online MUKAMBA K MARDOUCHE WAWA« la production et la consommation locale des produits agroalimentaires face à la mondialisation », 2007.
- BélaidAbrika, modalité, rôle et mobilisation des sources de financements informelle des entreprises du bâtiment en Algérie : cas de la wilaya de Tizi –ouzou
- MOUSSI. M « Analyse des dynamiques des industries agroalimentaires cas de la wilaya de Bejaia thèse de magistère, université, de Bejaia, 2005, P6.
- Ali Daoudi et Slimane Bdrani : « Le financement informel des exploitations agricoles en Algérie : un essai de caractérisation des principales pratiques », mémoire Online cahiers du CREAD, n°85-86, 2008
- ACHIOU.Z TITOUAH.S mémoire online « l'impact de la dynamique de l'industrie agroalimentaire sur le commerce extérieur, cas pratique: l'entreprise CEVITAL agroalimentaire » mémoire Online mémoire master, université de Bejaia 2016

Articles, revues et rapport

- ARUF SALLAH-EDINNE, ZGA.KAMEL, « Industrie agroalimentaire et dépendance envers les approvisionnements extérieurs : le cas de l'Algérie », stratégie et rupture l'industrie oléicole, office de publication universitaires 1985.
- Banque mondiale « l'agriculture au service du développement, 2008.
- BOUCHER.F, CARIMENTRAND.A, DESJARDINS.R-D, Agro-industrie rurale et lutte contre la pauvreté: les systèmes agroalimentaires localisés contribuent-ils au renforcement des « capacités » ?,
- Chambre de commerce et d'industrie du MEZGHNA.
- CNUCED, 2009.
- GRESTE Synthèses - Industries agroalimentaires - Mai 2017 - n°2017/304.
- Les industries agroalimentaires et développement économique, 2016.
- L'essentielle de l'agroalimentaire et de l'agriculture- N°97.
- Ministère des Finances- CNIS 2015.
- Revue de presse, forum de chef d'entreprise, 14 mars 2013.
- Compagnie Algérienne de Garantie des Exportations.
- Référence interne la banque BADR

Bibliographie

Réglementation

Lois

- Loi 86-12 du 19 août 1986; relative au régime des banques et du crédit.
- L'Article 110 à 113 de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.
- L'article 644 du Code Civil Algérien.
- L'article 409 du code de commerce Algérien
- L'article 948 du code civil Algérien
- L'article 882 du Code Civil Algérien
- L'article 179 de la loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit.
- l'article 71 de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit.
- Loi 88-01 du 12 janvier 1988 modifiant et complétant la loi 86-12 du 19 août 1986.
- Loi n° 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.
- Loi n°96-205 du 05 juin 1996.

Ordonnances

- Ordonnance n° 01-01 du 27 février 2001, modifiant et complétant la loi sur la monnaie et au crédit.
- : l'ordonnance n° 96/09 du janvier 1996
- Ordonnance n° 03 11 du 26 Août 2003, relative à la monnaie et au crédit.
- Art, « fiche sur les réforme agraire en Algérie de 1963à 1987 ».

Sites web

- www.algex.dz
- Les industries agroalimentaires et développements économiques, site ; <http://www.fao.org/documents/fr/detail/22157/>
- TPE-les conséquences de l'agriculture sur l'environnement aux Etats unis. <http://etats-unis-agrenvironnement.e-monsite.com/>,
- Développement du sous-secteur des agro-industries <http://www.fao.org/docrep/w5800f/w5800f12.htm>.
- www.ons.dz
- www.cnis.com
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Branche>
- www.lafaimexpliquee.org
- www.PME.com
- <http://faostat.fao.org/faostat/coll>
- <https://www.ania.net/presentation-ania/nos-chiffres-cles>
- www.cevital.com
- WWW.cagex.dz
- www.insee.fr
- www.BANQUEBADR.DZ

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau N°01 : Les banques publiques	20
Tableau N°02 : Les banques privées.....	21
Tableau N°03 : Les banques mixtes	22
Tableau N°04 : Les différents canaux de distribution	62
Tableau N°05 : L'analyse Des Couts	101
Tableau N°06 : la structure de financement	101
Tableau N°07 : L'échéancier D'investissement	103
Tableau N°08 : L'échéancier D'amortissement.....	106
Tableau N°09 : Le Besoin en fond de roulement	108
Tableau N°10 : Le TCR prévisionnels.....	109
Tableau N°11 : Tableau emplois ressources	110
Tableau N°12 : Nouvelle dotations à l'amortissement	111
Tableau N°13 : Tableau des comptes du résultat	112
Tableau N°14 : Tableau emplois ressources après financement	113
Tableau N°15 : Les nouveaux flux de trésorerie	114

Liste des Figures

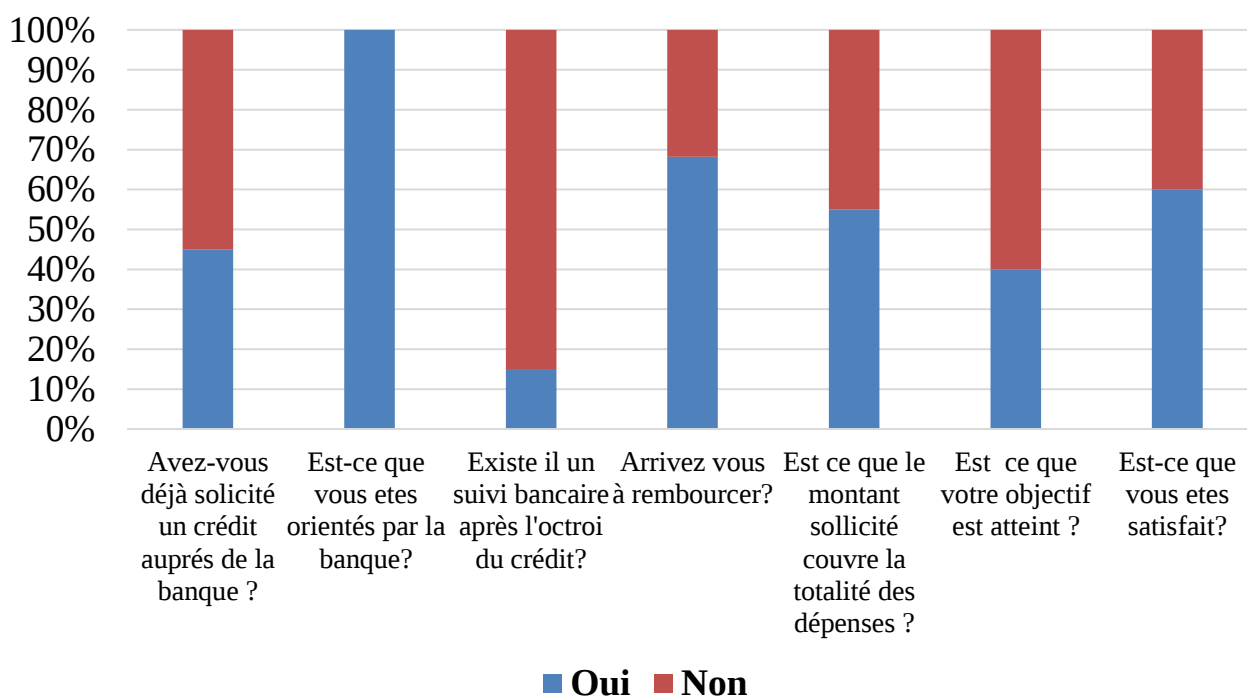
Liste des figures

Figure N°01 : La complexité d'un système agroalimentaire	48
Figure N°02 : Représentation d'un canal de distribution.....	61
Figure N°03 : Organigramme de l'agence BADR 580 de TIZI-OUZOU.....	93

ANNEXE

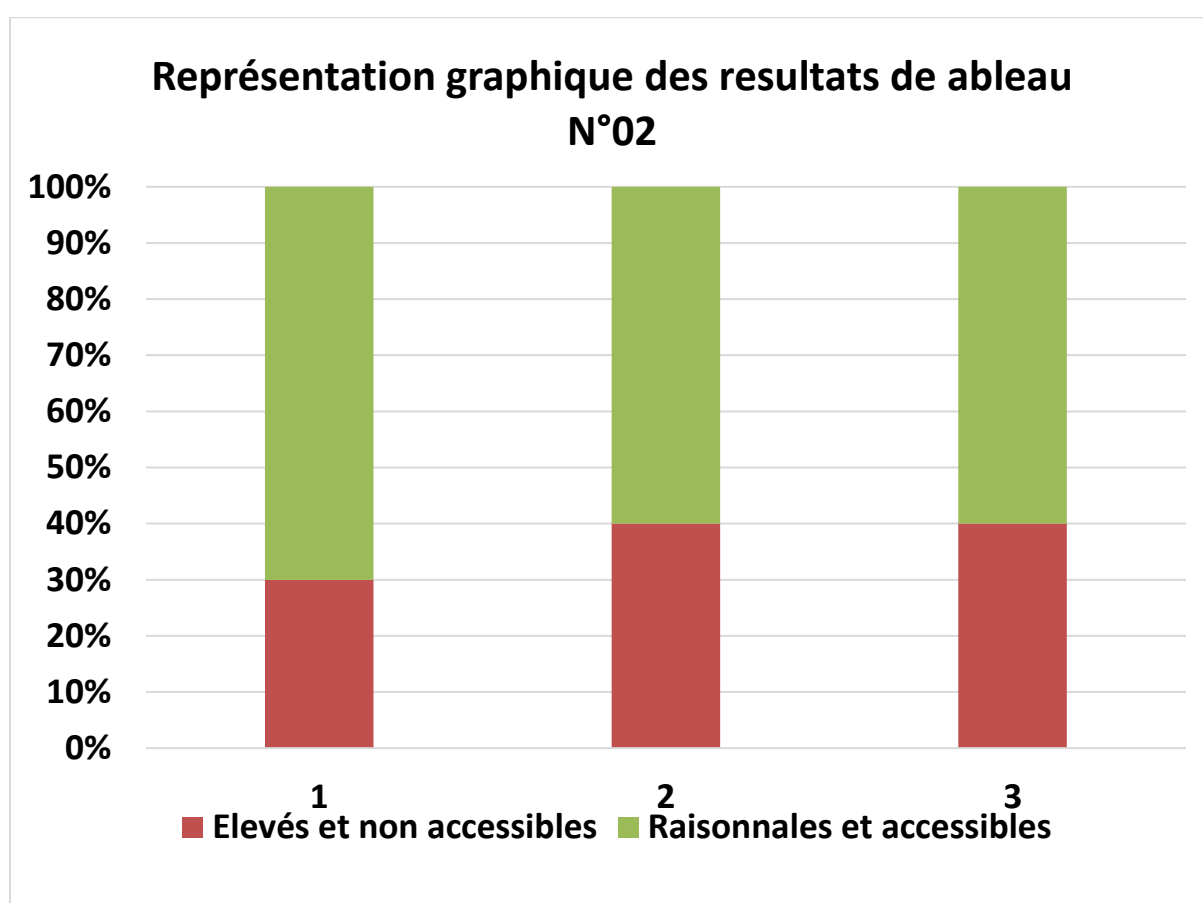
Questions	Oui	Non
Avez-vous déjà sollicité un crédit auprès de la banque ?	9	11
Est-ce que vous êtes orientés par la banque?	20	0
Existe-il un suivi bancaire après l'octroi du crédit?	3	17
Arrivez-vous à rembourser?	15	7
Est-ce que le montant sollicité couvre la totalité des dépenses ?	11	9
Est-ce que votre objectif est atteint ?	8	12
Est-ce que vous êtes satisfait?	12	8

Représentation graphique des résultats de tableau N°01



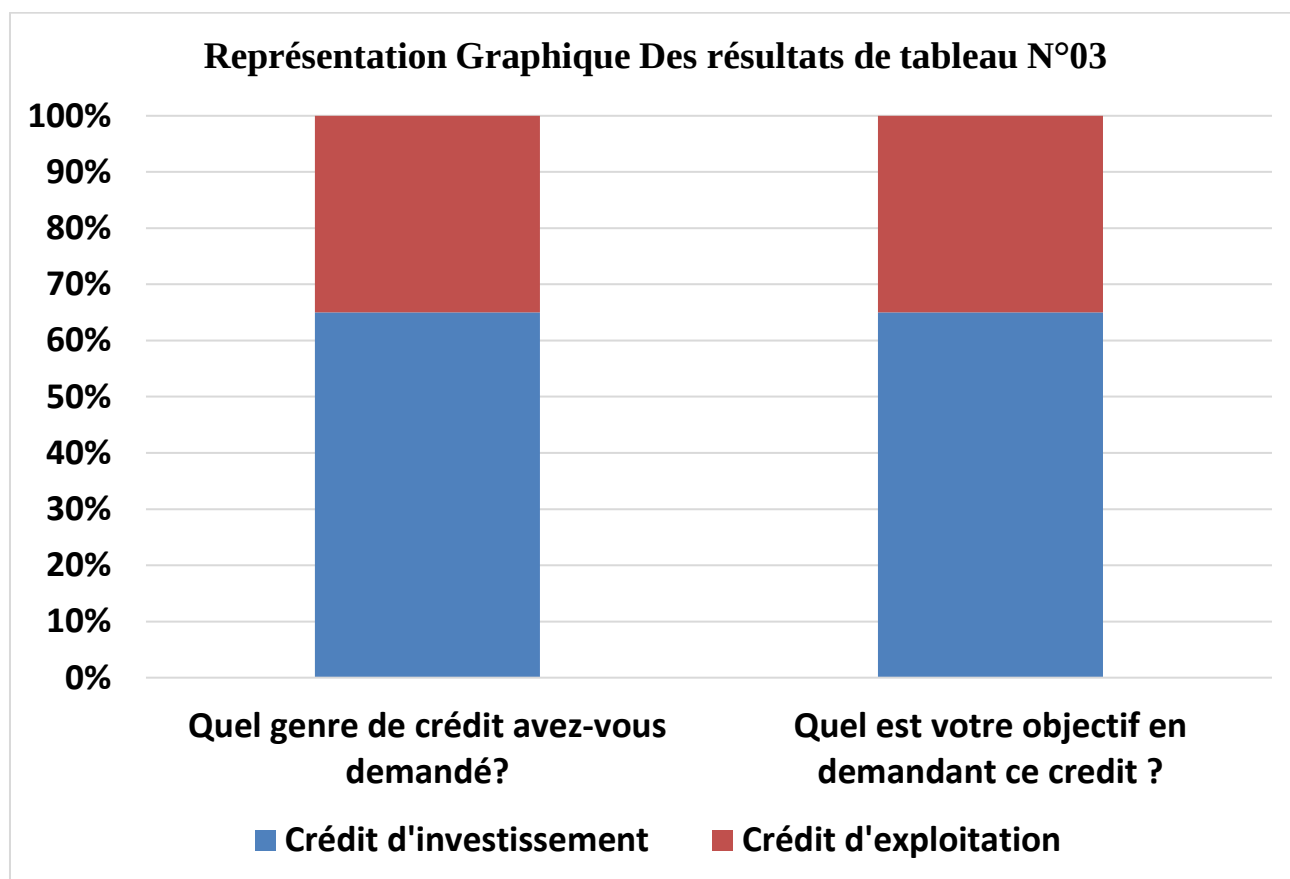
ANNEXE

Questions	Elevés et non accessibles	Raisonnables et accessibles
Ils étaient comment les frais et les documents demandés?	6	14
Il était comment le taux d'intérêt engendré?	8	12
Les mensualités étaient comment?	8	12



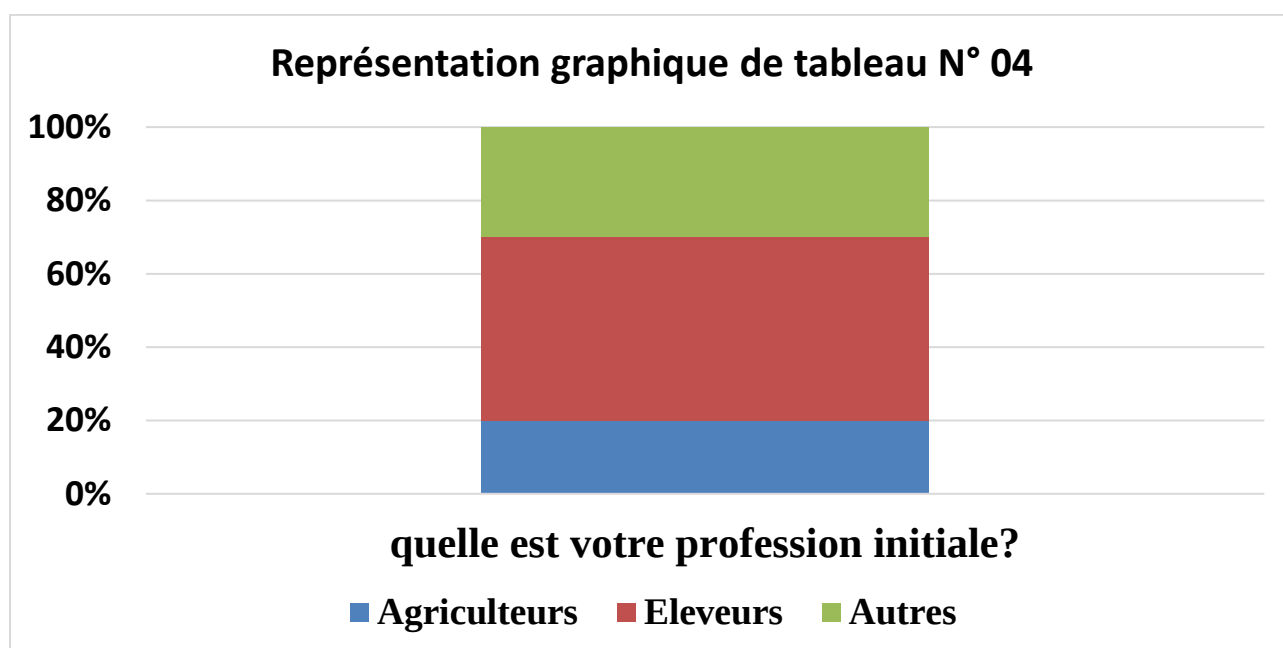
ANNEXE

Questions	Crédit d'investissement	Crédit d'exploitation
Quel genre de crédit avez-vous demandé?	13	7
Quel est votre objectif en demandant ce crédit ?	13	7



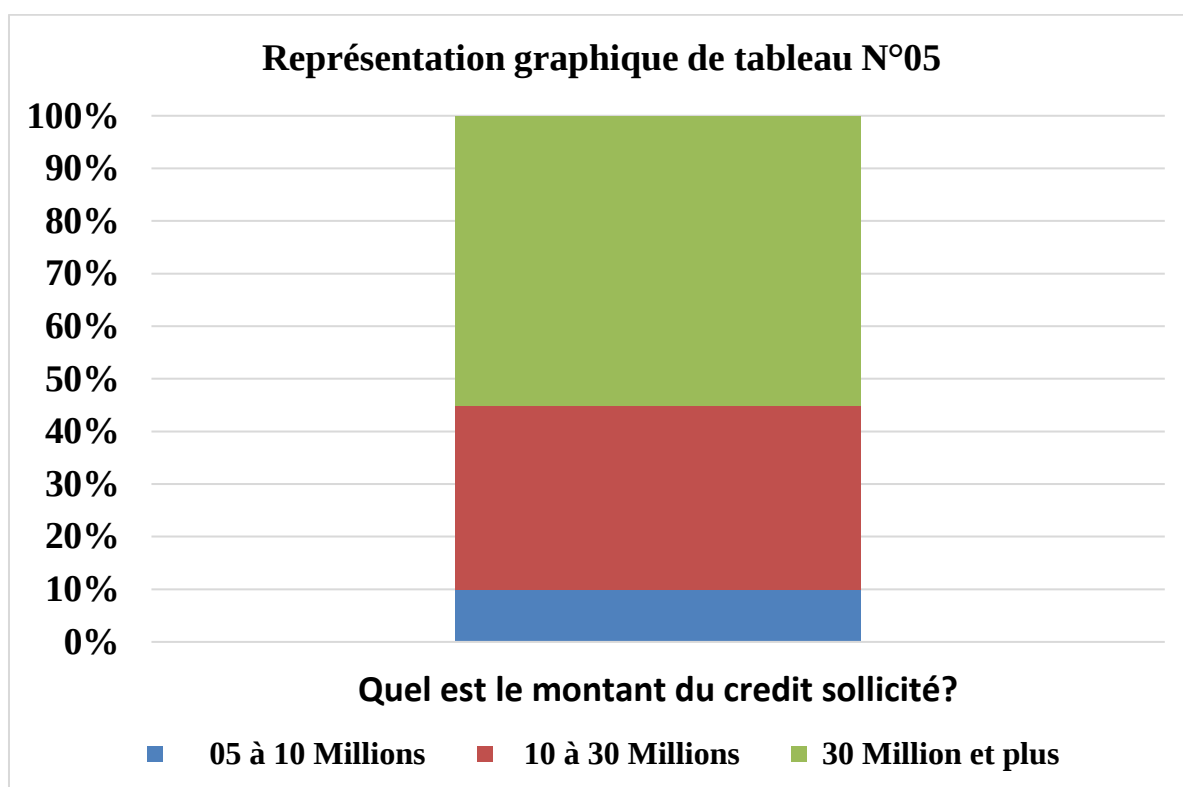
ANNEXE

	Agriculteurs	Eleveurs	Autres
quelle est votre profession initiale?	4	10	6



ANNEXE

	05 à 10 Millions	10 à 30 Millions	30 Million et plus
Quel est le montant du crédit sollicité?	2	7	11



les propositions pour l'amélioration des prêts par les clients:

- plus de rapidité dans le traitement des dossiers
- Avoir plus d'informations au niveau de service

Sondage sur l'apport de financement bancaire sur le développement Agricole

- 1) Vous avez quel Age :
 - ✓ Entre (18 ans et 25 ans)
 - ✓ Entre (25 ans et 40 ans)
 - ✓ De 40 ans et plus
- 2) Le sexe :
 - ✓ Femme
 - ✓ Homme
- 3) Quelle est votre niveau scolaire :
 - ✓ Primaire
 - ✓ Collège
 - ✓ Lycéen
 - ✓ Universitaire et autre
- 4) Quelle est votre profession :
 - ✓ Agriculture
 - ✓ Eleveur
 - ✓ Autre
- 5) Quelle est votre formation initiale :
 - ✓ agriculture
 - ✓ Autre
- 6) Quelle est votre carrière dans ce domaine (connaissances de métier) :
 - ✓ Débutant
 - ✓ Ancien
- 7) Avez-vous déjà sollicités un crédit auprès de la banque :
 - ✓ Oui
 - ✓ Non
- 8) Quel genre de crédit avez-vous demandé :
 - ✓ Crédit d'investissement
 - ✓ Crédit d'exploitation
 - ✓ Autre
- 9) Etes-vous orienté par la banque quand vous avez demandé ce crédit :
 - ✓ Oui
 - ✓ Non
- 10) Quelles votre objectif en demandant ce crédit (votre projet) :
 - ✓ L'investissement
 - ✓ L'exploitation
 - ✓ autre
- 11) Il était comment les frais et les documents demandés durant la constitution de dossier :
 - ✓ Elevé et non accessible

- ✓ Raisonnable et accessible ☐
- ✓ Autre ☐
- 12) Quelle est le montant de crédit sollicité :
- ✓ De 5 à 10 millions ☐
- ✓ De 10 à 30 millions ☐
- ✓ De 30 millions et plus ☐
- 13) Il était comment le taux d'intérêt engendré :
- ✓ Elevé ☐
- ✓ Raisonnable ☐
- 14) La durée du crédit était :
- ✓ Courte ☐
- ✓ Longue ☐
- 15) Les mensualités étais comment :
- ✓ Elevé ☐
- ✓ Raisonnable ☐
- 16) Est-ce que il existe un suivie de la part de la banque après l'accord du crédit si oui en quoi consiste :
- ✓ Oui ☐
- ✓ Non ☐
- 17) Est-ce que vous arrivez à rembourser à échéance :
- ✓ Oui ☐
- ✓ Non ☐
- 18) Est-ce que le montant sollicité couvre les totalités de dépenses :
- ✓ Oui ☐
- ✓ Non ☐
- ✓ Partiellement ☐
- 19) Est-ce que vous avez atteint vos objectifs :
- ✓ Oui ☐
- ✓ Non ☐
- 20) Est-ce que vous êtes satisfait :
- ✓ Oui ☐
- ✓ Non ☐
- 21) Qu'Est-ce que vous proposez comme point d'amélioration pour ce prêt :

« Nous vous remercions de votre coopération et du temps que vous nous avez consacré »

Table des matières

Remercîments

Dédicace

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale 11

Chapitre 01 : Généralité sur la banque et le crédit bancaire

Introduction.....16

Section 01 : Notions générales sur la banque17

1. Définition de la banque	17
1.1. Définition juridique	17
1.2. Définition économique	17
2. Le rôle de la banque	18
2.1. La collecte des ressources	18
2.2. Distribution du crédit	18
2.3. L'intermédiation bancaire	18
2.4. Les opérations financières	19
3. Les différents types des banques	19
3.1 Selon les apporteurs de capitaux	19
3.1.1 Les banques publiques :	19
3.1.2 Les banques privées :	20
3.1.3 Les banques mixtes	21
3.2. Selon l'extension du réseau	22
3.3. Selon la nature d'activité.....	22

Section 02 : Le crédit bancaire23

1. Définition du crédit	23
2. Les caractéristiques du crédit	24
3. Le rôle du crédit bancaire	25

4. Les types de crédit bancaire.....	25
4.1. Les crédits aux entreprises.....	25
4.1.1. Le crédit d'exploitation	25
4.1.2. Les crédits de trésorerie	26
4.1.2.1. La facilité de caisse	26
4.1.2.2. Le découvert	26
4.1.2.3. Le crédit relais.....	27
4.1.2.4. Le crédit de compagne.....	27
4.1.3. Les crédits de financement des créances professionnelles	27
4.1.3.1. L'escompte.....	27
4.1.3.2. L'affacturage.....	27
4.1.4. Le financement des stocks	28
4.1.4.1. L'avance sur marchandise	28
4.1.4.2. L'escompte de warrant.....	28
4.1.4.3. L'engagement par signature	28
4.1.5. Le financement du commerce extérieur	29
4.1.5.1. Financement des importations.....	29
4.1.5.1.1. Crédit documentaire	29
4.1.5.2. Le financement des exportations	30
4.1.5.2.1. Le crédit fournisseur	30
4.1.5.2.2. Le crédit acheteur.....	31
4.1.6. Financement de l'investissement	31
4.1.6.1. Les crédits classiques (directs)	32
4.2. Les crédits aux particuliers	35
2.1.1. Le crédit à la consommation	35
4.1.2. Le crédit immobilier	35
Section3: Les risques de crédit bancaire et les moyens de prévention.....	35
1. Les différents risques bancaires	36

1.1. Le risque de non-remboursement	36
1.2. Le risque de liquidité	36
1.3. Le risque de taux d'intérêt	36
1.4. Le risque de change	37
2. Moyens de prévention du risque crédit.....	37
2.1. Application et respect des règles prudentielles	37
2.1.1. Ratio de Cook	38
2.1.2. Ratio de division des risques	38
2.2. La mise en place des procédures internes.....	38
2.3. Le recueil des garanties	39
2.3.1. Les garanties réelles.....	39
Conclusion.....	42

CHAPITRE II : Aspect théorique sur les industries alimentaire et leur financement en Algérie

Introduction.....	44
Section I : Définitions et quelques concepts de base relatifs à l'industrie agroalimentaire	44
1) Des concepts de base relatifs à l'industrie agroalimentaire	44.
1.1) Agriculture.....	44
1.2) Economie agroalimentaire.....	45
1.3) L'agro-industrie.....	45
1.3.1) Les industries d'amont	45

1.3.2) Les industries d'aval :	46
1.4) Les industries agroalimentaires	46
1.4.1) Les IAA de première transformation	46
1.4.2) Les IAA de deuxième et troisième transformations	47
1.5) Système agroalimentaire (SAA)	47
1.5.1) Système agroalimentaire simple (S.A.A.S) :	47
1.5.2) Système agroalimentaire complexe (S.A.A.C) :	47
1.6) La filière	48
1.7) Le secteur	49
1.8) La branche	49
1.9) La sécurité alimentaire	49
1.9.1) La disponibilité.....	49
1.9.2) L'accès	50
1.9.3) La stabilité	50
1.9.4) L'utilisation	50
1.10) Le système agroalimentaire localisé (SYAL)	50
1.11) Système productif local (SPL)	50
2. Aperçu sur les IAA et l'agriculture	50
2.1 Les industries agroalimentaires.....	51
2.1.1) Naissance des IAA.....	51
2.1.2) Les fonctions de l'agroalimentaire	52
2.1.3) Les contraintes des entreprises agroalimentaires	52
2.1.4) Les différentes filières de l'industrie agroalimentaire	55
2.1.5) Les enjeux face à la filière agroalimentaire.....	56
2.2 L'agriculture dans le monde.....	56

2.2.1) Les différentes formes de l'agriculture	57
2.2.2) Types d'agriculture.....	57
2.2.3) Les grands défis de l'agriculture	58
2.3) Distribution des produits agroalimentaires	59
2.3.1) Canaux et circuits de distribution	60
2.3.2) Les fonctions de distribution.....	63
Section II : le secteur agroalimentaire en Algérie.....	64
1. Aperçu sur le secteur agroalimentaire en Algérie	64
1.1 Un secteur dominé par les industries privées.....	65
1.2 Développement et innovation	65
1.3 Aides et appuis	67
2. Production locale	68
2.1 L'industrie céréalière	68
2.2 L'industrie des produits laitiers	69
2.3 L'industrie sucrière	69
2.4 L'industrie des fruits et légumes	70
2.5 Les autres secteurs.....	70
2.5.1 Le secteur des huiles et matières grasses	70
2.5.2 Les autres produits d'épicerie	71
3. Import/Export Les importations d'équipements pour les IAA	71
3.1 Le consommateur Algérien	72
3.1.1 Caractéristiques de la population et des ménages	72
3.1.2 Les modes de vie	73
3.2 Développement de la distribution.....	74
3.4 Prévisions et perspectives	74
Section III : Les financements bancaires d'agriculture en Algérie.....	75
1. Les différents types de financement en Algérie	75

1.1	Le financement informel	75
1.1.1	Les types de financement informel	75
1.1.1.1	Autofinancement	76
1.1.1.2	La vente sur pied avec préfinancement	76
1.1.1.3	L'association de production	76
1.1.1.4	Le crédit fournisseur d'intrants et de services agricoles	77
1.1.1.5	Le prêt entre particuliers	77
1.1.1.2	Rôle et importance du secteur financier informel	78
1.1.1.3	Inconvénients et avantages du financement informel	78
1.1.1.3.1)	Les inconvénients	78
1.1.1.3.2)	Les avantages	78
1.2	Le financement formel (bancaire) d'agriculture	79
1.2.1	Les déferents crédits de financement d'agriculture de la BADR	79
1.2.1.1	Crédit mutuel agricole	79
1.2.1.2	Crédit d'habitat rural	80
1.2.1.3	Crédit de compagne agricole	80
1.2.1.4	Crédit-bail (leasing) :	80
1.2.2	Les nouveaux crédits	80
1.2.2.1	Le crédit d'Ettahadi Ettahadi.....	81
1.2.2.2	Le crédit RFIG	81
1.2.2.3	Le crédit d'exploitation :	82
1.2.2.4	Le crédit fédératif	82
1.2.2.5	Autres dispositif :	82
Conclusion		84

CHAPITRE III : Etude de cas du financement bancaire d'un projet d'investissement agricole

Introduction		86
---------------------	--------------	-----------

Section 01 : Aspects organisationnels et fonctionnels de la BADR	86
1) Généralité sur la BADR.....	86
1.1) Définition d'une banque	86
1.2) La création de la BADR (La banque d'agriculture et du développement rural)	86
1.3) évolution et étapes	88
1.4) La missions et objectifs de la BADR.....	89
1.4.1) Missions de la BADR	89
1.4.2) Objectifs de la BADR	89
1.5) Les ressources et les actions de la BADR	90
1.5.1) les ressources de la BADR.....	90
2) Présentation de l'agence d'accueil	91
2.1) Aperçu sur l'organisme d'accueil	91
2.1.1) Le Front Office	91
2.1.2) Le Back Office	91
2.2) Organisation de l'agence	92
3) Le service crédit :	94
3.1) Présentation et organisation du service crédit	94
3.1.1) Le rôle de la cellule étude et analyse	94
3.1.2) Le rôle de la cellule suivi des engagements	94
3.1.3) Le rôle de la cellule juridique	94
3.2) Les relations du service crédit	94
3.2.1) Les relations fonctionnelles	94
3.2.1.1) Les services de l'agence à savoir	94
3.2.1..2) Les autres structures de la Banque à savoir	95
3.2.1.3) De plus le service crédit consulte d'autres organismes à savoir	95
3.2.2) Les relations hiérarchiques.....	95
Section 2 : Montage et étude d'un dossier de crédit.....	95
1) Etude Pratique D'un Dossier De Crédit :	97

1.1)	Présentation du projet	97
1.2)	Identification de client	98
1.3)	Identification de projet	98
1.4)	Etude de la viabilité du projet	98
1.4.1)	L'analyse du marché :	98
1.4.2)	L'analyse commerciale du projet :	99
1.4.2.1)	le produit :	99
1.4.2.2)	le prix	99
1.4.2.3)	La distribution et la promotion	99
1.4.3)	L'analyse technique :	99
1.4.4)	L'analyse des couts	101
1.5)	Etude de la rentabilité du projet	102
1.5.1)	Analyse de la rentabilité avant financement :	102
1.5.1.1)	L'échéancier d'investissement	102
1.5.1.2)	L'échéancier d'amortissement	103
	Etude des risques.....	104
1.5.3.1	La détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI)	108
1.5.1.1)	Détermination des besoins en fonds de roulement (BFR)	108
1.5.1.2)	Élaboration des TCR prévisionnels	109
1.5.1.3)	Tableau emplois / ressources avant financement	110
1.5.	Nouvelle dotation aux amortissements :	111
1.5.2.3)	Tableau des comptes du résultat	112
1.5.2.4)	Elaboration du tableau emplois / ressources après financement	113
1.5.2.5)	Les nouveaux flux de trésorerie	114
	Conclusion.....	115
	Conclusion générale	117
	Bibliographie.....	121
	Liste des tableaux	125

Liste des graphes 127

Annexes 129

Table des matières

Résumé

Résumé

Le secteur agroalimentaire se différencie des autres secteurs économiques, c'est une industrie lourde, les besoins de capitaux nécessaires à cette activité économique sont tout à fait considérables, Le crédit bancaire est source indispensable de capitaux pour l'agriculture, l'importance des investissements nécessaires, la longueur des cycles de la production agricole, d'une ampleur inconnue dans les activités commerciales ou la transformation.

L'agriculture algérienne a subi de nombreuses évolutions qui visaient à changer progressivement la situation économique et sociale, depuis l'indépendance le financement de ce secteur est évolué plusieurs réformes qui ont été adoptés dans le but de développement agricole et les autres secteurs qui lui sont reliés et plusieurs institutions en été créé tel que la BADR, CNMA, et ANSEJ. .

Les années 2000, l'agriculture était améliorée à partir de l'intervention relative de l'état par ses différents soutiens et aides, ce qui démontre que la situation de l'agriculture en Algérie s'est modernisée ce qui veut dire que automatiquement les industries agroalimentaire ont affranchie des pas en avant d'avantage.

Abstraction

Agriculture is different from other economic sectors, is a heavy industry, the capital requirements necessary in this economic activity, are quite questionable, bank credit is sourced essential for agriculture, the importance of investment required, the length of agricultural production cycles of unknown magnitude in the commercial activities or transformation.

Algerian agriculture has undergone many changes aimed at gradually changing the economic and social situation since the independence the financing of this sector evolved several reforms that have been adopted for the purpose of agricultural development and several institution were created such as BADR, CNMA and ANSEJ.

In the 2000 ,agriculture was improve from the relative intervention of the state by its various supports and assistance which shows that the situation of agriculture in the Algeria has modernizide which means that automatically Agri- food industries have set footsteps ahead od advantage.